

2021-2022

Master 2 - Sciences de l'information et des bibliothèques

**BILAN DES USAGES ET COLLECTIONS DE FONDS
INCLUSIFS ET ACCESSIBLES ET DEFINITION D'AXES DE
DEVELOPPEMENT :**

Stage dans les bibliothèques municipales d'Angers

LILA LEPAN

Sous la direction de Florence Alibert

Jury

Florence Alibert

Frédéric Desgranges

Soutenu publiquement mardi 28 juin 2022

Document confidentiel



AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux des étudiant-es : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

ENGAGEMENT DE NON-PLAGIAT

Engagement à signer et à joindre à tous les rapports, dossiers, mémoires ou thèse

Je, soussignée Lila Lepad, déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

Signé par Lila Lepad le 09/06/2022

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier Adeline Lugez-Desgranges pour l'accueil qu'elle m'a réservé, pour son accompagnement tout au long de ce stage, ainsi que pour l'enthousiasme dont elle a fait preuve à l'égard de mes nombreuses idées.

Je remercie également tou.tes les bibliothécaires qui ont participé aux projets que j'ai menés, les bibliothécaires avec qui j'ai travaillé, et toutes celles qui m'ont fait suffisamment confiance pour me confier la préparation et réalisation d'animations.

Un grand merci à l'équipe universitaire qui nous a accompagné.es durant ces deux années de master. Je remercie tout particulièrement les bibliothécaires de la BUA pour les cours professionnalisants qu'ils nous ont dispensés et qui me servent déjà dans ma vie professionnelle.

Mes remerciements à Olivier, Arthur, et Christine pour leur relecture de ce document et les commentaires qu'il m'ont transmis.

Enfin, je souhaite remercier mes camarades de promotion pour leur soutien, leur bonne-humeur, leurs encouragements et conseils. Angèle, merci pour ton écoute.

LISTE DES ABREVIATIONS

- ABF** : ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE
- ANLCI** : AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME
- BMA** : BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'ANGERS
- BMC** : BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE CLASSEE
- BNF** : BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
- BPI** : BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION
- BDP** : BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRET
- CCAS** : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
- CDD** : CLASSIFICATION DECIMALE DEWEY
- CERL** : CADRE EUROPEEN COMMUN DE REFERENCE POUR LES LANGUES
- FAL** : FACILE A LIRE
- FLE** : FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE
- FLI** : FRANÇAIS LANGUE D'INTÉGRATION
- IFLA** : INTERNATIONAL FÉDÉRATION OF LIBRARY ASSOCIATIONS AND INSTITUTIONS
- INSEE** : INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ECONOMIQUES
- PMR** : PERSONNE A MOBILITE REDUITE
- TCF** : TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS
- TEF** : TEST D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS
- UNESCO** : UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC, AND CULTURAL ORGANIZATION

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	2
ENGAGEMENT DE NON-PLAGIAT.....	3
REMERCIEMENTS	4
LISTE DES ABREVIATIONS.....	5
SOMMAIRE	6
INTRODUCTION.....	9
NOTES.....	10
I. LA STRUCTURE D’ACCUEIL : LES MEDIATHEQUES MUNICIPALES D’ANGERS.....	11
1. LA VILLE D’ANGERS.....	11
LE CONTEXTE HISTORIQUE	12
2. LE RESEAU DE MEDIATHEQUES ET LUDOTHEQUES.....	13
« À CHAQUE ANGEVIN SA BIBLIOTHEQUE »	15
UN RESEAU EN CHANGEMENT	27
3. COLLECTIONS ET ANIMATIONS	31
LES COLLECTIONS	31
LES ANIMATIONS.....	33
4. LA CYBER-ATTAQUE ET DES CONDITIONS D’ACCES DIFFICILES.....	36
DES SERVICES DEGRADES	36
TRAVAIL INTERNE DIFFICILE	38
5. UNE REFLEXION SUR L’ACCESSIBILITE	39
ABONNEMENT A LA BMA	39
BIBLIOTHEQUE A DOMICILE	41
LES COLLECTIONS ACCESSIBLES ET INCLUSIVES	41

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	43
II. UN PROJET ORIENTE SUR LES COLLECTIONS ACCESSIBLES ET INCLUSIVES.....	44
1. METHODES DE TRAVAIL	44
APPROCHE DES FONDS	44
APPROCHE DU RESEAU ET DES PUBLICS	46
2. PRESENTATION DES FONDS :	46
FACILE A LIRE.....	46
DYS.....	52
TEXTES ENREGISTRES	59
FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE	62
3. LES DEMANDES DES MEDIATHEQUES DE QUARTIER :	67
CONCERNANT LE FONDS DE TEXTES ENREGISTRES :	68
CONCERNANT LE FONDS FACILE A LIRE :	69
CONCERNANT LE FONDS FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE :	69
CONCERNANT LE FONDS DYS	70
4. REALISATIONS	70
LE FONDS TOURNANT DE TEXTES ENREGISTRES	71
LE FONDS FAL A LA MEDIATHEQUE TOUSSAINT	72
DES PISTES DE DEVELOPPEMENT	78
COMMUNICATION INTERNE	82
LES BOITES A OUTILS	83
CONCLUSION GENERALE.....	84
TABLE DES ILLUSTRATIONS	85
BIBLIOGRAPHIE	86
LA STRUCTURE D'ACCUEIL : LES MEDIATHEQUES MUNICIPALES D'ANGERS	86
ARTICLES ET REVUES	86
ETUDES STATISTIQUES.....	86
SITOGRAPHIE.....	86
REFERENCES LEGISLATIVES	87
UN PROJET ORIENTE SUR LES COLLECTIONS ACCESSIBLES ET INCLUSIVES	87
ETUDES STATISTIQUES.....	87

TRAVAUX UNIVERSITAIRES	87
SITOGRAFIE.....	87
REFERENCES LEGISLATIVES	88
RESSOURCES COMPLEMENTAIRES.....	88
RESUME	89
RESUME	89
ABSTRACT	89
ANNEXES	90
1. PROPOSITION DE STAGE – BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D’ANGERS	90
2. QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES BIBLIOTHEQUES DE QUARTIER SUR LE FONDS TOURNANT DE LIVRES AUDIO	91
3. REPONSES AU QUESTIONNAIRE	95
4. RETROPLANNING POUR LE PROJET DE FONDS TOURNANT DE TEXTES ENREGISTRES	102
5. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE	103
6. DEVIS DE MOBIDYS CONCERNANT LA RESSOURCE BIBLIODYSSEE	104
7. COMPTE RENDU DE REUNION	106
8. COMMUNICATION PAR EMAIL AU SUJET DU NOUVEL ESPACE FAL	110
9. COMMUNICATION PAR EMAIL AU SUJET DES RESSOURCES PRODUITES.....	111
10. BOITES A OUTILS	114
BOITE A OUTILS FACILE A LIRE.....	115
BOITE A OUTILS DYS.....	132
BOITE A OUTILS FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE	149
11. ATTESTATION DE FIN DE STAGE ET EVALUATION PAR LA MAITRESSE DE STAGE	156

INTRODUCTION

Dans le contexte de ma formation universitaire en Master de sciences de l'information et des bibliothèques à l'Université d'Angers, j'ai été amenée à réaliser un stage de seize semaines en bibliothèque.

Après avoir réalisé un stage de cinq semaines à La Bibliothèque, le réseau de médiathèques et ludothèques municipales de la ville de Saint-Herblain, lors de ma première année de master, j'ai décidé de poursuivre ma formation pratique en bibliothèques municipales.

C'est pourquoi j'ai envoyé une candidature spontanée à la Bibliothèque Municipale d'Angers (BMA), le réseau de médiathèques et ludothèques municipales de la ville d'Angers. Adeline Lugez-Desgranges, responsable du secteur Adulte, y a répondu positivement et m'a proposé plusieurs projets de stage. Parmi ces projets, le projet de bilan et de renouvellement des fonds accessibles et inclusifs m'a beaucoup intéressée. En effet, l'accessibilité et l'inclusion sont des sujets que je trouve particulièrement importants ; j'ai précédemment réalisé un mémoire sur la diversité culturelle en bibliothèque et l'inclusion sociale qui en découle. Poursuivre mes recherches sur l'inclusion et l'accessibilité avec un travail cette fois orienté sur le handicap m'a donc semblé pertinent.

Ainsi, j'ai réalisé un stage au sein de la BMA du 14 février 2022 au 4 juin 2022. Au cours de ces quatre mois, j'ai établi un bilan des collections inclusives et accessibles sur l'ensemble du réseau afin de proposer des axes de renouvellement pertinents à l'échelle du réseau tout en prenant en compte les spécificités de chaque établissement. Ce travail a été régi par la problématique suivante :

Dans un contexte de crise sanitaire couplé aux conséquences d'une cyber-attaque, comment proposer des axes de développement qui s'inscrivent dans les perspectives de projets liés à la BMA ?

Au travers de ce rapport, je vous présenterai tout d'abord la structure d'accueil afin de contextualiser pleinement le projet que j'ai mené. Puis, après avoir exposé mes méthodes de travail, je présenterai les fonds accessibles et inclusifs suivi des réalisations de mon projet.

NOTES

Les informations non-sourcées de ce rapport de stage sont issues de mon expérience en tant que bibliothécaire stagiaire ou d'entretiens informels avec mes collègues sur l'ensemble du réseau.

Enfin, le travail que j'ai réalisé portant sur l'accessibilité, j'ai décidé d'écrire ce mémoire en police Arial qui est une police sans serif et l'une des polices considérées comme étant les plus accessibles. Ce travail étant normé par les conventions universitaires, je n'ai pu y apporter d'autres adaptations (notamment en termes de mise en page), je m'en excuse.

I. LA STRUCTURE D'ACCUEIL : LES MEDIATHEQUES MUNICIPALES D'ANGERS

1. LA VILLE D'ANGERS

Angers est une ville du département du Maine-et-Loire dans la région des Pays de la Loire. Nommée « ville la plus verte de France » en 2020 et lauréate du trophée de la « Fleur d'Or » depuis 2016, Angers est considérée comme étant la ville la plus attractive de France.¹



Figure 1 •
Logo de la ville
d'Angers

Selon l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), la population angevine était de cent cinquante-quatre mille habitants en 2018.² Elle est donc la 17^e ville la plus peuplée de France. La population angevine est plutôt jeune. En effet, presque 46% de la population est âgée de zéro à vingt-neuf ans.

La ville d'Angers est une des villes faisant partie de la communauté urbaine Angers Loire Métropole, créée en janvier 2016. Angers Loire Métropole s'étale sur un territoire de cinquante et un mille hectares comprenant vingt-neuf communes et deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent soixante-seize habitants.³

Angers Loire Métropole exerce sur l'ensemble du territoire des compétences portant sur les domaines suivants : l'économie, l'environnement, les solidarités, le territoire, et les déplacements⁴. Christophe Béchu en est le Président.

Christophe Béchu est également le maire de la ville d'Angers. Précédemment membre des Républicains, il est à présent secrétaire général du parti Horizons. Il est maire d'Angers depuis avril 2014 et a été réélu en mai 2020.

¹ L'Express.fr. « Les 50 villes les plus attractives de France », 13 septembre 2018. https://www.lexpress.fr/region/quitter-paris-50-villes-ou-il-fait-bon-vivre_2032175.html.

² « Dossier complet – Commune d'Angers (49007) | Insee ». Consulté le 9 juin 2022. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-49007>.

³ « Les communes membres : AngersLoireMetropole.fr ». Consulté le 9 juin 2022. <https://www.angersloiremetropole.fr/la-metropole/les-communes-membres/index.html>.

⁴ « La Métropole : AngersLoireMetropole.fr ». Consulté le 9 juin 2022. <https://www.angersloiremetropole.fr/la-metropole/index.html>.

Les axes principaux de la politique culturelle de la ville sont : « soutenir la création, la diffusion et l'innovation, préserver et valoriser les richesses culturelles et patrimoniales, en favoriser l'appropriation par les publics, renforcer la transmission et encourager l'expérimentation. »⁵

Cela se traduit par exemple par l'engagement au respect de la charte « Culture et solidarité » qui a été adoptée par le conseil municipal en 1998 afin d'encourager les habitants de la ville à participer à la vie artistique et culturelle et les y accompagner pour en garantir l'accessibilité.

La ville d'Angers participe également aux journées européennes du patrimoine et y accueille quatre-vingt-dix mille visiteurs chaque année. Les musées, archives et théâtres occupent également une place très importante dans le paysage culturel de la ville⁶.

Le réseau de bibliothèques municipales occupe également une place importante dans le paysage culturel de la ville avec un million quatre cent mille prêts effectués sur le réseau sur l'année 2019.

Le contexte historique

La bibliothèque municipale d'Angers a été constituée à la suite des confiscations de bibliothèques ecclésiastiques de la région angevine après la Révolution française. Ainsi, de par l'origine de ces collections, la bibliothèque d'Angers est une bibliothèque municipale classée depuis 1897.

La bibliothèque devient officiellement une bibliothèque municipale en 1803 et emménage dans la rue Toussaint (où elle se trouve encore aujourd'hui) en 1978. Les bibliothèques populaires réparties dans les quartiers se sont développées depuis 1865 et sont devenues bibliothèques municipales de quartier en réseau avec la bibliothèque Toussaint qui est la bibliothèque centrale du réseau.

En 2019, les ludothèques municipales ont fusionné avec le réseau de bibliothèques municipales afin de former un réseau de bibliothèques ludothèques.

⁵ Angers, Ville d'. « Culture : Angers.fr ». Consulté le 10 juin 2022. <https://www.angers.fr/l-action-municipale/culture/index.html>.

⁶ *Ibid.*

2. LE RESEAU DE MEDIATHEQUES ET LUDOTHEQUES

Le directeur de la Bibliothèque municipale d'Angers est Marc-Edouard Gautier, conservateur d'État, sous la tutelle du service municipal de la Culture et du Patrimoine dirigé par Olivier Martin.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE - SEPTEMBRE 2021

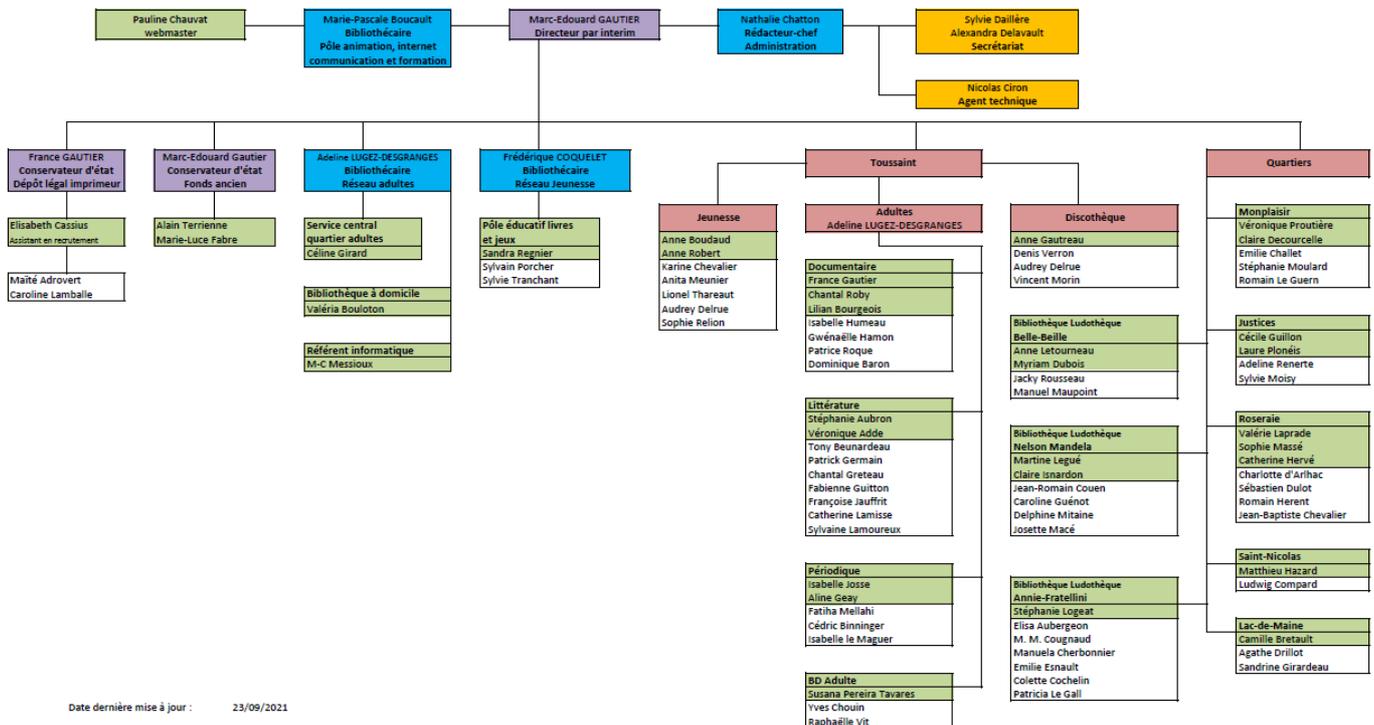


Figure 2 • Organigramme de la Bibliothèque Municipale d'Angers en septembre 2021

Le pôle de direction est divisé en quatre secteurs avec France Gautier responsable du dépôt légal imprimeur, Marc-Edouard Gautier responsable des Fonds anciens, Adeline Lugez-Desgranges responsable du réseau adulte, et Frédérique Coquelet, responsable du réseau jeunesse.

Marie-Pascale Boucault est également responsable de la communication et de la formation et Nathalie Chatton est responsable de l'administration.

Le réseau de bibliothèques municipales d'Angers est ensuite réparti en deux grands pôles qui sont Toussaint et les Quartiers. Toussaint est divisé en trois secteurs : le secteur jeunesse appelé « Toussaint Jeunesse », le secteur adulte, et la discothèque. Le pôle des quartiers est divisé par bibliothèque de quartier.

Sur l'intégralité du réseau, presque quatre-vingt-dix personnes sont employées sur divers postes allant de webmaster, secrétaire et agent technique aux postes plus classiques de bibliothèque comme bibliothécaire et conservateur d'Etat.

Avec un équivalent de quatre-vingt-six temps plein, la BMA est en dessous de la moyenne nationale qui est de cent deux d'équivalents temps plein pour une bibliothèque sur un territoire occupant entre cent cinquante mille et deux cent mille habitants.⁷

La bibliothèque est ouverte le mardi et mercredi de 9H30 à 18H30, le jeudi et vendredi de 12H30 à 18H30 et le samedi de 9H30 à 17H30 ainsi que le deuxième dimanche du mois. Cela équivaut à une ouverture hebdomadaire de trente-huit heures (ou quarante-et-une heures les semaines avec ouverture le dimanche) ce qui est légèrement en dessous de la moyenne nationale qui est de quarante-et-une heures et trente minutes.⁸

Avec une superficie totale de neuf mille sept cent soixante-trois mètres carrés, la BMA est en dessous de la moyenne nationale qui est de dix mille quatre cent cinquante mètres carrés.⁹

Cependant, en termes d'inscrits, le réseau de bibliothèques municipales d'Angers dépasse la moyenne nationale avec plus de vingt-trois mille abonnés pour une moyenne nationale de vingt-mille huit cent quatre-vingts inscrits.¹⁰

Le budget consacré aux acquisitions à la BMA était de quatre cent soixante-dix mille neuf cents euros en 2021, ce qui est également supérieur à la moyenne nationale de quatre cent soixante-huit mille sept cent vingt euros.¹¹

⁷ « Synthèse nationale des données d'activité 2018 des bibliothèques municipales et intercommunales éditée en 2021 par le Ministère de la Culture ». Consulté le 8 juin 2022. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/Observatoire-de-la-lecture-publique/Syntheses-annuelles/Synthese-des-donnees-d-activite-des-bibliotheques-municipales-et-intercommunales/Synthese-nationale-des-donnees-d-activite-2018-des-bibliotheques-municipales-et-intercommunales-editee-en-2021-par-le-Ministere-de-la-Culture>.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

La BMA est également bien au-dessus de la moyenne nationale en termes de prêts puisqu'un million quatre cent mille prêts sont effectués par an à la BMA pour une moyenne de huit cent mille prêts.¹²

Il est important de noter que les moyennes sont calculées pour l'ensemble des bibliothèques desservant des populations de cent cinquante mille à deux cent mille habitants. La BMA se trouve donc dans la fourchette basse, ce qui explique qu'elle se trouve en dessous de la moyenne dans certaines catégories et met d'autant plus en perspective les catégories dans lesquelles elle se trouve au-dessus de la moyenne.

Ainsi, avec un nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire, un nombre d'ETP, et une superficie inférieure aux moyennes nationales, la BMA attire beaucoup d'utilisateurs qui empruntent beaucoup les documents présents dans les collections. La BMA est donc ancrée sur le territoire et participe activement à la vie culturelle de la commune.

« À chaque Angevin sa bibliothèque »

À l'inscription des nouveaux usagers, de la documentation est fournie aux lecteurs sur le réseau de la bibliothèque, y compris un livret expliquant le principe du réseau et des médiathèques (voir photo ci-contre) intitulé « À chaque Angevin sa bibliothèque. » Ce titre représente bien la volonté des bibliothèques de Toussaint d'être au plus proche des habitants et ainsi privilégier une accessibilité géographique.

Aujourd'hui, le réseau de médiathèques et de ludothèques d'Angers compte huit bibliothèques de quartier, une bibliothèque centrale et trois ludothèques (y compris une bibliothèque-ludothèque).



Figure 3 • Livret d'accueil "A chaque Angevin sa bibliothèque"

¹² *Ibid.*



Figure 4 • Répartition des bibliothèques sur le territoire angevin

Avec huit bibliothèques de quartier, tous les quartiers d'Angers, à l'exception du quartier Saint-Serge – Ney – Chalouère, ont une bibliothèque sur leur territoire, ce qui permet de desservir toute la population angevine.

Sur l'année 2019, la bibliothèque avait vingt-trois mille cent quatre-vingt-six abonnés répartis sur les neuf bibliothèques du réseau. La moitié de ces abonnés étaient inscrits à la bibliothèque centrale, la bibliothèque Toussaint. Le reste des inscrits est réparti sur les bibliothèques de quartiers.

La médiathèque Toussaint

La médiathèque Toussaint est la médiathèque centrale du réseau. Elle mesure six mille quatre cents mètres carrés et offre des collections de cent soixante-dix mille documents. Comme mentionné précédemment, la médiathèque Toussaint est la médiathèque du réseau qui compte le plus d'inscrits avec plus de onze mille abonnés. Elle est également la bibliothèque qui prête le plus de documents puisque sur un total d'un million quatre cent mille prêts effectués sur l'ensemble du réseau en un an, six cent cinquante-et-un mille six cent quatre-vingt-un prêts ont été effectués à la médiathèque Toussaint, soit 46,5%

La médiathèque Toussaint est également la bibliothèque du réseau qui offre le plus de supports et de genre différents. Le rez-de-chaussée de la médiathèque est occupé par les collections documentaires (histoire, philosophie, psychologie, religion, mathématiques, sciences, sciences sociales, informatique, fonds Anjou, vécus, et biographies) et le pôle fiction (romans, romans policiers, romans de science-fiction-fantasy, littérature, documents en langues étrangères), ainsi que les fonds spécifiques : fonds emploi-formation, fonds facile à lire, fonds de textes enregistrés, fonds de grands-caractères, et fonds de langues (Français langue étrangère et autres langues étrangères).

Dans la partie de l'ancien bâtiment du rez-de-chaussée, les collections de musique sont en libre accès dans l'espace discothèque : CD, vinyles, platines de lecture de vinyles, instruments de musique, et imprimés documentaires portant sur la musique.

Le premier étage de la médiathèque Toussaint est consacré aux collections de comics, bandes-dessinées, mangas, revues et magazines, géographie, loisirs créatifs, arts, techniques, DVD.

Enfin, le dernier étage de la médiathèque est consacré à Toussaint Jeunesse ce qui inclut toutes les collections pour les enfants de zéro à quatorze ans avec des albums, CD, DVD, romans, mangas, bandes-dessinées, et documentaires.

Les deux niveaux inférieurs de la médiathèque sont consacrés aux bureaux du personnel et aux magasins.

La médiathèque Toussaint a plusieurs fonctions différentes qui doivent être cumulées afin de répondre au mieux aux demandes et aux besoins. En effet, elle est la bibliothèque centrale ce qui fait d'elle la tête du réseau. Elle est un lieu de ressources pour le reste du réseau et propose des collections importantes avec un très grand nombre de documents. Elle a une vocation universaliste à plus grande échelle que les bibliothèques de quartiers. Elle est également une bibliothèque de quartier pour les habitants du quartier Centre-Ville – La Fayette – Eblé et doit donc desservir ces publics qui attendent de la bibliothèque des services de bibliothèque de quartier avec un accueil des familles et des enfants, des animations, et des documents tous publics. Les habitants des communes alentour sont également un public fréquentant la bibliothèque Toussaint qui dispose de ressources souvent supérieures à celles des bibliothèques de villes et villages plus petits ce qui permet à la bibliothèque Toussaint de proposer des services auxquels ces habitants n'ont pas forcément accès dans leurs propres communes.

Enfin, la médiathèque Toussaint a un rôle de conservation en tant que bibliothèque municipale classée.

La médiathèque Nelson Mandela

La bibliothèque Nelson Mandela se situe dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, qui est un quartier en cours de rénovation urbaine. Ainsi, de nombreux changements ont eu lieu au cours des dernières années ce qui provoque des fluctuations dans les types de publics qui fréquentent la bibliothèque.

Avec une superficie de six cents mètres carrés, la bibliothèque Nelson-Mandela est la deuxième plus grande bibliothèque de quartier du réseau. Elle compte plus de deux mille cinq cents abonnés, soit 11% des inscrits du réseau. Sur une collection de trente-quatre mille six cents documents, cent quatre-vingt-cinq mille prêts ont été effectués sur l'année 2019.

La médiathèque Nelson Mandela est la seule médiathèque du réseau à proposer des jeux-vidéo. C'est l'un des attraits principaux de la bibliothèque pour les jeunes publics.

La médiathèque organise également des temps de jeu sur place, notamment les mercredis afin de proposer des activités aux enfants qui viennent à la bibliothèque sans accompagnateurs.

De plus, la bibliothèque Nelson-Mandela propose des fonds assez conséquents de DVD et de bandes-dessinées. Cela répond à la demande d'un quartier avec une population jeune puisque plus d'un quart de la population est âgée de moins de vingt ans.¹³

Concernant l'accueil des publics, il a été décidé de ne pas installer de banque d'accueil. Il existe deux postes de renseignement ainsi qu'un poste d'inscription. Les prêts et retours s'effectuent aux automates par les usagers en autonomie. En cas de problème, les bibliothécaires peuvent apporter leur aide et/ou utiliser un poste de renseignement s'il est nécessaire d'accéder au compte lecteur de l'utilisateur.

Cette décision est un choix bibliothéconomique très intéressant puisqu'en retirant la banque d'accueil, l'échange est facilité entre les bibliothécaires et les usagers. De plus, les usagers sont autonomes dans leurs démarches. Ainsi, dans l'organisation du travail en salle, il est prévu que quatre membres de l'équipe soient présents : deux d'entre eux sont assis aux postes de renseignements et d'inscription et les deux autres sont debout et effectuent des tâches de rangement et de renseignement et d'accompagnement auprès des usagers en fonction des besoins.

La médiathèque de la Roseraie

La médiathèque de la Roseraie se situe dans le quartier de la Roseraie qui est un quartier avec une population importante de primo-arrivants et de populations bilingues.

¹³ « Hauts-de-Saint-Aubin : Hauts-de-Saint-Aubin - Angers.fr ». Consulté le 8 juin 2022. <https://www.angers.fr/vivre-a-angers/quartiers/hauts-de-saint-aubin/index.html>.

Ainsi, de nombreuses langues étrangères sont parlées sur le quartier, ce qui est représenté dans les collections de la bibliothèque.

De plus le projet de quartier 2020-2026¹⁴ prévoit un soutien dans l'apprentissage du français, une ouverture du pôle parentalité, et du soutien pour éviter le décrochage scolaire des jeunes. Cela est également reflété dans les actions menées par la bibliothèque et les services proposés puisque des ateliers de conversations en langue française sont organisés à la bibliothèque, des salles de révisions sont mises à disposition des élèves de troisième afin qu'ils puissent réviser le brevet, et un fonds Parentalité est proposé aux usagers de la bibliothèque. En outre, des sessions de soutien à la lecture pour les enfants du quartier en difficulté de lecture sont organisées.

Le quartier de la Roseraie est un quartier très familial et très jeune puisque presque trente pour cent de la population sont âgés de moins de vingt ans.¹⁵ Ainsi, le public de la bibliothèque est un public très familial et jeune¹⁶ avec beaucoup d'enfants et d'adolescents qui viennent seuls ou en groupe à la bibliothèque sans accompagnateurs. Cela est d'autant plus le cas que la bibliothèque se situe au premier étage du centre social Jean-Vilar et que certains enfants passent du temps au sein de la bibliothèque pendant que leurs parents participent à des activités organisées par le centre.

La vidéothèque de la médiathèque de la Roseraie est la vidéothèque la plus ancienne du réseau. Aujourd'hui, le fonds est composé de plus de huit mille DVD et propose une offre variée en genre et s'adressant à tous types de publics.

L'orientation cinématographique de la médiathèque est très marquée. La bibliothèque organise chaque année des animations culturelles en lien avec le festival de cinéma Premier Plan qui a lieu à Angers. Les accueils de classes des écoles du quartier sont également en partie orientés sur le son et l'image afin d'initier les élèves à la culture cinématographique.

Avec une superficie de huit cents mètres carrés, la bibliothèque de la Roseraie est la plus grande bibliothèque de quartier du réseau. Elle compte plus de deux mille cinq cents abonnés, soit 11% des abonnés du réseau. Le fonds de documents compte

¹⁴ Angers, Ville d'. « Roseraie : Roseraie - Angers.fr ». Consulté le 8 juin 2022. <https://www.angers.fr/vivre-a-angers/quartiers/roseraie/index.html>.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

quarante-et-un mille neuf cents documents et plus de cent cinquante mille prêts ont été effectués en 2019. Ainsi, la médiathèque de la Roseraie est la bibliothèque de quartier la plus spacieuse et comptant le plus de documents mais n'est que deuxième en termes de nombre de prêts par an.

La bibliothèque des Justices

La bibliothèque des Justices se trouve dans le quartier Madeleine – Justices – Saint-Léonard. Elle se trouve dans le même bâtiment que la maison de quartier Le Trois-Mâts et occupe une superficie de quatre cents mètres carrés.

8% des abonnés du réseau, soit mille huit cent cinquante-quatre abonnés, sont inscrits à la bibliothèque des Justices. Trente mille cinq cents documents sont en libre accès et cent seize mille cinq cents prêts sont effectués par an.

La bibliothèque a été récemment rénovée et réaménagée. Elle dispose donc d'une banque d'accueil très récente et renvoie une impression de modernité aux usagers.

La bibliothèque propose plusieurs fonds spécifiques comme la pochothèque (fonds de livres de poche), le fonds Facile à lire, et le fonds de textes enregistrés. Un espace presse est installé avec plusieurs tables et assises qui permettent aux usagers de lire les derniers numéros sur place. Cet espace répond principalement à la demande des publics plutôt âgés qui sont nombreux sur le territoire puisque 12% des habitants sont âgés de plus de soixante-quinze ans.

Un automate est disponible à l'entrée et à la sortie pour effectuer les prêts ainsi que les retours de documents par les usagers en autonomie.

Le projet de quartier réalisé par la ville pour les années 2020 à 2026 prévoit un soutien à la parentalité par les services de la ville, l'accompagnement des personnes isolées vers l'offre socio-culturelle, le développement de partenariats au sein du quartier, ainsi que l'accompagnement pour l'insertion des jeunes. La bibliothèque œuvre pour remplir ces objectifs en créant des partenariats avec d'autres acteurs du quartier afin d'accueillir des jeunes en difficultés à la bibliothèque et les initier à l'offre culturelle, que ce soit l'offre des bibliothèques ou des musées. De plus, un fonds Parentalité est disponible dans l'espace jeunesse de la bibliothèque.

La bibliothèque Annie-Fratellini

La bibliothèque Annie-Fratellini se situe dans le quartier Deux-Croix – Banchais – Grand-Pigeon. Elle fait partie de la cité éducative Annie-Fratellini qui accueille la

bibliothèque ainsi qu'une salle de sport. L'école Annie-Fratellini se situe à côté de la bibliothèque qui est accessible par les enfants et enseignants par une porte entre l'école et la bibliothèque.

La bibliothèque fait trois cent cinquante-trois mètres carrés et propose un fonds de vingt-huit mille documents. Sur l'année 2019, cent mille trois cents prêts ont été effectués à la bibliothèque. Avec près de mille quatre cents inscrits, 6% des abonnés du réseau sont inscrits à la bibliothèque Annie-Fratellini.

La médiathèque Annie-Fratellini est la seule bibliothèque de quartier du réseau à proposer un fonds de CD. Ce fonds spécifique a longtemps fait partie de l'identité de la bibliothèque. Cependant, il est prévu que ce fonds soit entièrement déménagé à la bibliothèque Toussaint pour 2025. Ainsi ce fonds va être remplacé et l'identité de la bibliothèque va évoluer vers une offre culinaire et linguistique.

Cette identité est à l'image du quartier puisque c'est un quartier multiculturel dans lequel de nombreuses langues sont parlées. Le projet de quartier prévoit le développement d'outils et de dispositifs adaptés pour les personnes non francophones. Il est également prévu de développer l'accompagnement à la parentalité et le soutien de la jeunesse, notamment en lien avec l'orientation et l'accompagnement à la professionnalisation.

Les fonds de parentalité, de langues et d'emploi-formation de la bibliothèque répondent à ces objectifs.

La bibliothèque Monplaisir

La bibliothèque Monplaisir se situe dans le quartier Monplaisir. Elle fait trois cent quatre-vingt-douze mètres carrés, propose une collection de vingt-deux mille documents pour un total de soixante-neuf mille deux cent dix-huit prêts sur l'année de 2019. Avec mille cent soixante inscrits, la bibliothèque Monplaisir compte 5% des abonnés du réseau.

Le projet de quartier prévoit le soutien à la maîtrise du français de la part des services de la ville présents sur le territoire, la création d'espaces d'étude pour les lycéens et étudiants, le soutien à l'entrepreneuriat des femmes, l'accueil de pratiques culturelles diversifiées.

La bibliothèque contribue à remplir ces objectifs : elle propose des espaces de travail pour les élèves du quartier, dispose d'un fonds de documents pour

l'apprentissage du français et organise et participe à des animations pour les personnes allophones du quartier, et encourage les habitantes du quartier à participer à la vie culturelle en partageant des chants et histoires de leurs pays d'origine (cette pratique a abouti à la création d'un livre/CD en collaboration avec ces habitantes). De plus, un film documentaire qui a été réalisé sur les habitantes du quartier a été diffusé à la bibliothèque avec les réalisatrices présentes.

Le quartier Monplaisir a le label de Cité éducative depuis plusieurs années. Cela a permis de développer des partenariats avec de nombreuses associations qui ont eu l'occasion d'être créées grâce au soutien financier du programme de la cité éducative. La bibliothèque participe également à de nombreuses activités et projets organisés dans le cadre de la cité éducative.

La bibliothèque du Lac de Maine

La bibliothèque du Lac de Maine est l'une des plus petites structures du réseau de la BMA à deux cents mètres carrés. Elle se situait précédemment uniquement au premier étage d'un bâtiment partagé avec le relais-mairie. Cependant, le relais-mairie a été déplacé et la bibliothèque a pu investir les deux étages du bâtiment.

4% des abonnés du réseau, soit neuf cent vingt-sept usagers, sont inscrits à la médiathèque du Lac-de-Maine. Le fonds de document de la bibliothèque est constitué de dix-neuf mille huit cents document et soixante-douze mille quatre cent soixante-quinze prêts ont été effectués à la médiathèque sur l'année 2019.

Le quartier du Lac de Maine est un quartier très familial avec de nombreux enfants. Il accueille 5% de la population angevine. De par la présence du Lac de Maine dans le quartier ainsi que du parc et des centres sportifs présents sur le territoire, la municipalité a décidé de donner une orientation très environnementale, sportive et familiale au quartier.¹⁷ Cette orientation a également été donnée à la médiathèque du Lac de Maine qui offre en partenariat avec d'autres acteurs du territoire comme la Maison de l'environnement ainsi que l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie un fonds documentaire environnemental. Ce fonds propose trois thèmes principaux :

¹⁷ Angers, Ville d'. « Moi et mon quartier : Lac de Maine - Angers.fr ». Consulté le 23 mars 2022. <https://www.angers.fr/vivre-a-angers/quartiers/lac-de-maine/moi-et-mon-quartier/index.html>.

- Sensibilisation et découverte des enjeux environnementaux : cette partie du fonds rassemble des ouvrages explicatifs à destination du grand public.
- Comprendre les enjeux environnementaux et réfléchir sur les questions environnementales : cette partie du fonds rassemble divers essais et autres ouvrages théoriques de réflexion.
- Les actions du quotidien : cette partie du fonds rassemble des ouvrages pratiques sur les actions qui peuvent être réalisées au quotidien par les lecteurs avec des guides et manuels.

En s'appuyant sur ses partenaires, la médiathèque propose également des animations portant sur l'environnement et valorise le fonds environnemental afin de le faire connaître du grand public et pousser les usagers à utiliser le fonds. Ainsi, la médiathèque propose des « sacs aventure » qui regroupe trois ouvrages sur un thème précis comme l'observation des oiseaux et du matériel complémentaire avec, dans le cas de l'ornithologie, une paire de jumelles. Ce genre d'actions a le double mérite de suivre la politique de la ville pour le quartier concernant le développement de la culture et la sensibilisation aux questions environnementales mais également le développement de l'activité en plein air et l'investissement du quartier par les familles au travers d'activités dans le parc qui est le poumon vert du quartier.

La médiathèque Belle-Beille

La bibliothèque-ludothèque de Belle-Beille se situe dans le quartier Belle-Beille. Le quartier Belle-Beille est un quartier en plein projet de rénovation urbaine.

La bibliothèque se trouve au sein du centre social Jacques Tati. Elle occupe quatre cents mètres carrés et accueille des collections de vingt-quatre mille documents. 3% des abonnés du réseau sont inscrits à la médiathèque Belle-Beille, soit six cent quatre-vingt-quinze usagers. En 2019, vingt-neuf mille quatre cent vingt prêts ont été effectués à la bibliothèque.

La médiathèque Belle-Beille est la seule médiathèque du réseau de la BMA à proposer des espaces jeux et livres mixtes. Ainsi, dans l'espace petite enfance, des jeux symboliques (dinette, poupées, tracteurs, etc.) ainsi que des documents imprimés sont proposés et mis à la disposition des familles.

Les jeux à règles et autres jeux pour les enfants plus âgés et pour les familles sont également mis à disposition du public au centre de la médiathèque. Le jeu sur place

est possible et encouragé, des tables et chaises sont donc disponibles pour les joueurs au sein de l'espace. La salle d'animation, qui sert principalement pour les accueils de classes et autres accueils de groupes, est également ouverte et mise à disposition des usagers qui souhaitent jouer sur place.

Il est actuellement possible pour les enfants en bas âge de jouer sur place avec les jeux symboliques. Cependant, cette pratique est remise en question par le travail de rangement nécessaire à l'entretien de l'espace. Des sélections thématiques de jeux pourraient être mises à disposition pour le jeu sur place et les autres jeux seraient alors uniquement empruntables afin de ne pas encombrer l'espace petite enfance, faciliter le travail de rangement, et minimiser le risque de perte de pièces de jeu.

Cette entrée bibliothèque-ludothèque est nouvelle puisqu'elle n'est proposée que depuis la réouverture de la médiathèque en janvier 2020 suite à une rénovation et un réaménagement de l'espace. Cela a permis de proposer de nouveaux services aux publics habitués de la bibliothèque comme les familles et de gagner de nouveaux publics, notamment les adolescents qui ne sont pas intéressés par la lecture mais que la médiathèque arrive à attirer grâce au jeu.

Le mixte des espaces entre le support jeu et le support livre n'est pas satisfaisant pour tous les publics. Les retours des particuliers sont très positifs, cependant certains professionnels comme les enseignants et les assistantes maternelles regrettent ce choix. En effet, la présence du jeu dans le même espace que les livres mènerait les enfants à se concentrer sur le jeu et non les livres, ce qui peut ne correspond pas toujours à demande des professionnels.

L'architecture du bâtiment permet la disposition d'espaces distincts pour chaque type de public. Ainsi, les espaces petite enfance, jeunesse, adolescents, et adultes sont séparés à l'aide de petites cloisons ainsi que par la disposition du mobilier qui crée des alcôves.

La bibliothèque Saint-Nicolas

La bibliothèque Saint-Nicolas est la plus petite bibliothèque du réseau, que ce soit en termes de superficie avec deux cents mètres carrés, ou en termes de nombres de documents et de prêts puisqu'elle offre une collection de quatorze mille trois cents documents pour un total de vingt-deux mille cent sept prêts effectués en 2019. Avec quatre cent soixante-trois inscrits, la médiathèque compte 2% des abonnés du réseau.

La fermeture de cette petite bibliothèque de quartier était programmée mais les habitants du quartier ont défendu leur accès à la bibliothèque ce qui a poussé la municipalité à accepter de garder la bibliothèque ouverte. La direction de la BMA a décidé de changer l'orientation de la bibliothèque Saint-Nicolas à cette occasion en 2012.

Ainsi, dans un quartier avec une population vieillissante et peu de familles et d'enfants¹⁸, il a été décidé d'orienter la bibliothèque vers un public sénior afin de maintenir l'autonomie des séniors et participer au développement de leur vie sociale et culturelle.

Dans cette optique, la médiathèque Saint-Nicolas propose un fonds de documents en grands caractères assez importants avec 1557 livres proposés.

L'espace disponible pour les collections étant restreint, la médiathèque ne propose que peu de documentaires et privilégie la fiction avec les romans, les romans policiers, et les livres en grands caractères. Les revues et journaux ont également une place importante au sein de la médiathèque afin de répondre à la demande des séjournes (les personnes qui viennent de façon quotidienne ou hebdomadaire à la bibliothèque afin de lire la presse). Ainsi, des espaces presse ont été implantés à deux emplacements dans la bibliothèque afin d'accueillir ce public spécifique.

De par son orientation pour les personnes âgées, une réflexion a été menée autour de l'organisation de l'espace et la disposition des collections afin de proposer des espaces accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les allées entre chaque rayonnage sont larges et le mobilier est disposé de manière à être aéré. Les tablettes les plus basses de chaque étagère ne sont pas utilisées de manière à ce que les usagers ne soient pas obligés de se baisser et/ou ne puissent pas accéder aux documents les plus bas. Il en va de même pour les tablettes les plus hautes pour les mobiliers très hauts. Un travail a également été réalisé autour de la signalétique avec des polices plus grosses afin de faciliter la lecture.

Ces adaptations sont accompagnées d'une médiation et d'un accompagnement de la part des bibliothécaires afin de faciliter l'accueil et l'accès aux services pour les personnes âgées. Cela se traduit par exemple par la réalisation d'un fichier à la

¹⁸ Angers, Ville d'. « Moi et mon quartier : Doutre - St Jacques - Nazareth - Angers.fr ». Consulté le 23 mars 2022. <https://www.angers.fr/vivre-a-angers/quartiers/doutre-saint-jacques-nazareth/moi-et-mon-quartier/index.html>.

disposition du public concernant le suivi de série pour les ouvrages en grands caractères. Cela est nécessaire parce qu'avec le grossissement de la police, les tomes sont souvent divisés en plusieurs volumes.

Les animations sont également orientées vers un public sénior avec des partenariats avec des associations pour les séniors autour de la lecture et de la culture et qui organisent notamment un club de lecture mensuel. L'heure d'œuvre, animation qui a également lieu à la médiathèque Toussaint, a lieu à la médiathèque Toussaint. Lors de cette animation, un comédien est invité à venir lire le début d'une œuvre pendant une heure.

PELJ et ludothèques

En plus des huit bibliothèques de quartiers et de la médiathèque centrale, il existe deux ludothèques. La ludothèque des Hauts-de-Saint-Aubin se situe dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin près de la bibliothèque Nelson-Mandela. La ludothèque Annie-Fratellini se situe dans la cité éducative Annie-Fratellini avec la bibliothèque. Ainsi, une offre de plus de trois mille cinq cents jeux est proposée sur les deux ludothèques.

Le pôle éducatif livres et jeux (PELJ) a pour vocation d'accueillir les professionnels des collectivités d'Angers. Il n'est pas ouvert aux particuliers et les documents qui font partie des collections du PELJ ne peuvent pas être prêtés aux particuliers (à moins que ces documents soient en prêt dans une bibliothèque du réseau qui en serait la gestionnaire pour une durée limitée).

Le PELJ est une bibliothèque-ludothèque qui offre vingt mille livres et plus de deux mille cinq cents jeux ainsi que des malles thématiques. Les professionnels disposent d'une carte spécifique pour les emprunts au PELJ et peuvent emprunter jusqu'à deux cents documents pour des durées adaptables en fonction des projets qui sont menés avec l'aide des documents empruntés.

L'équipe du PELJ accompagne les professionnels dans leurs projets que ce soit en préparant des thématiques qui correspondent aux demandes des usagers, ou en leur apportant des conseils lors de leurs visites.

Un réseau en changement

À l'image de la ville d'Angers qui est en pleine rénovation urbaine, le réseau de médiathèques municipales est en plein changement.

En effet, sur les trois années futures, plusieurs projets de rénovation et de déménagement vont être menés sur l'ensemble du réseau.

Extension de Nelson Mandela

La médiathèque de quartier Nelson-Mandela va devenir une bibliothèque-ludothèque. Actuellement, la ludothèque des Hauts-de-Saint-Aubin se situe dans le même quartier que la bibliothèque mais n'est pas à la même adresse. Une extension du bâtiment de la bibliothèque va être réalisée afin d'y ajouter les collections de la ludothèque. La construction de l'extension devrait être achevée en mars 2023.

Ainsi, la bibliothèque-ludothèque aura une surface de huit cent vingt mètres carrés (contre six cent vingt mètres carrés actuellement) ce qui va non seulement permettre de proposer une offre médiathèque et ludothèque en un seul équipement, mais aussi permettre d'augmenter les collections de la ludothèque. La ludothèque propose actuellement mille deux cents jeux avec une ouverture hebdomadaire de moins de sept heures. La médiathèque-ludothèque, quant à elle, va proposer une ouverture hebdomadaire de vingt-quatre heures avec deux mille jeux dans l'espace ludothèque. De plus les jeux-vidéos qui sont actuellement un fonds de la médiathèque Nelson-Mandela pourront rejoindre les collections de jouets, jeux et jeux de plateaux de la ludothèque.

Déménagement de la bibliothèque de Monplaisir et du PELJ

La bibliothèque de Monplaisir va déménager du bâtiment actuel à un bâtiment entièrement rénové dans le même quartier, à proximité de l'adresse actuelle. C'est donc un déménagement qui permettra de proposer des espaces rénovés et pensés en fonction des besoins de la médiathèque et de ses publics sans être un changement très perturbateur pour les usagers. Ce déménagement devrait avoir lieu lui aussi début 2023.

Ainsi, la bibliothèque de Monplaisir va devenir une bibliothèque-ludothèque d'une surface de sept-cent quatre-vingt-quinze mètres carrés (près de quatre cents mètres carrés supplémentaires).

Le projet de la bibliothèque-ludothèque prévoit également le développement de services proposés avec une boîte numérique qui sera une salle entièrement dédiée au numérique avec des équipements spécifiques (ordinateurs, imprimantes 3D, etc.) afin de mener des animations sur cette thématique.

Le nouveau projet prévoit également une plus grande amplitude horaire puisque la bibliothèque sera ouverte six heures de plus qu'actuellement avec une ouverture hebdomadaire prévue à vingt-sept heures et trente minutes.

Le Pôle éducatif livres et jeux (PELJ) va également déménager dans le même bâtiment que la nouvelle bibliothèque-ludothèque de Monplaisir. Cela va permettre de combiner l'offre pour les professionnels et pour les particuliers dans le même bâtiment.

Ce déménagement permettra également à l'équipe du PELJ de réorganiser les collections de livres et jeux en changeant la classification pour une classification thématique plus facile à comprendre par les usagers et qui mêle le livre et le jeu.

Un fonds de livres et jeux accessibles aux personnes en situation de handicap, et notamment aux personnes malvoyantes, va aussi être développé.

Enfin, les collections de documents en destination du prêt aux collectivités qui se trouvent actuellement à la médiathèque Toussaint vont être en partie déplacées au PELJ, ce qui rentre en continuité avec les services et le rôle du PELJ.

Projet Toussaint +40

La médiathèque Toussaint a été construite dans les années 1980. Le bâtiment a donc aujourd'hui quarante ans et n'est plus en bon état ni pratique d'utilisation (fuites, humidité, circulation, accessibilité), que ce soit pour le personnel ou pour les usagers. Le bâtiment ne répond plus aux besoins de ses usagers, ainsi un projet de rénovation du bâtiment actuel et de construction d'une extension a été mis en place.

Le projet a été annoncé publiquement par Monsieur le Maire le 25 février 2022. L'intérieur du bâtiment va être rénové, les collections réaménagées, et une extension va être construite sur le côté du bâtiment afin de proposer de nouveaux espaces.

Avec le nouveau projet, la médiathèque Toussaint va gagner en diversité en termes de collections. En effet, un espace ludothèque va être installé dans l'extension qui va être construite. Aujourd'hui, le jeu et le jeu-vidéo sont les deux seuls supports présents dans les bibliothèques et ludothèques des quartiers qui ne sont pas proposés à la

médiathèque centrale. Le jeu-vidéo restera la spécialité de la médiathèque Nelson-Mandela mais le jeu va être introduit à la médiathèque centrale.

Ce projet est d'une plus grande ampleur que les projets de déménagement et d'extension des autres bibliothèques. En effet, la bibliothèque Toussaint va fermer ses portes pendant deux ans. Cela signifie que tous les usagers de la bibliothèque Toussaint vont devoir se reporter sur les bibliothèques de quartiers afin d'avoir accès aux services de la bibliothèque.

Une bibliothèque éphémère va être mise en place. Cette bibliothèque n'a pas vocation à remplacer la médiathèque Toussaint puisqu'elle n'est pas comparable que ce soit en termes de taille, des collections et du nombre de document, ou en termes des services proposés. Ainsi, elle aura plutôt vocation à être une bibliothèque de quartier supplémentaire.

Le réseau n'aura donc pas de médiathèque centrale pendant la durée de la fermeture et malgré la mise en place de la bibliothèque éphémère et le report d'une partie des usagers sur les bibliothèques de quartier, l'ensemble des services proposés à la médiathèque Toussaint ne pourra pas être proposé dans les bibliothèques de quartier.

De plus, ce déménagement nécessite la prise en compte de nombreuses contraintes pour le travail interne des équipes de la médiathèque Toussaint. Les espaces et collections vont être réaménagés d'une telle manière que le nombre de documents proposés en accès libre va être inférieur au nombre de documents actuellement en accès libre. Ainsi, un désherbage des collections est nécessaire afin de prendre en compte l'espace qui sera disponible dans la nouvelle bibliothèque. De plus un désherbage anticipé doit être effectué sur tous les documents qui sont destinés à être stockés et non transférés à la bibliothèque éphémère et qui seront obsolètes à la réouverture de la médiathèque Toussaint, plusieurs années après sa fermeture. Cela concerne également les documents qui, bien que non-obsolètes, ne correspondront plus aux nouvelles politiques documentaires mises en place pour le nouveau projet ainsi que pour tous les documents conservés qui n'auront plus lieu d'être conservés en raison du changement de loi.

Enfin, la préparation de la fermeture de la médiathèque a des conséquences sur les services proposés dans l'année qui précède cette fermeture. En effet, les mêmes budgets ne vont pas être consacrés à l'acquisition de documents puisqu'un nombre très restreint de documents va pouvoir être mis à disposition dans la bibliothèque

éphémère et que les autres documents seront stockés dans l'attente de la réouverture. De plus, une requête de la tutelle est de ne pas déplacer les collections de la médiathèque Toussaint vers les médiathèques de quartier et de créer de nouveaux fonds ou d'augmenter l'offre d'une telle manière que quand les collections seront rapatriées à la médiathèque Toussaint, les usagers des médiathèques de quartier ne disposeront plus des mêmes services. Cela permet ainsi de garantir la continuité de service pour les médiathèques de quartier et de ne pas créer des manques.

De plus, le travail interne nécessaire à la préparation de la fermeture de la médiathèque Toussaint et l'ouverture de la médiathèque éphémère signifie que les équipes disposent de moins de temps pour préparer des animations et des temps de médiation à la médiathèque pour les usagers de Toussaint.

Enfin, le déménagement des collections en prévision de la fermeture va être graduel afin de faciliter le temps de fermeture, cependant cela signifie que pendant les quelques semaines qui précéderont la fermeture, les usagers ne vont plus avoir accès aux collections comme auparavant.

Tous ces enjeux liés à la fermeture de la médiathèque centrale du réseau sont à prendre en compte dans les différentes missions menées actuellement et avec des conséquences au long terme pour les usagers et les collections. Cela entre pleinement en compte dans mon approche de mon projet de stage.

Ainsi, le réseau de médiathèques municipales d'Angers est en changement dans le but de diversifier l'offre de services et améliorer l'expérience des usagers au sein des lieux d'accueil.

Nous noterons que les ludothèques sont représentées dans l'ensemble des projets. Il y a donc une réelle volonté de développer la place du jeu dans le réseau et de proposer des jeux sur l'ensemble des quartiers. La présence du jeu sur l'ensemble du quartier permet d'attirer de nouveaux usagers à la bibliothèque qui ont un intérêt spécifique pour le support, de diversifier les pratiques des usagers déjà existants, ainsi que de développer de nouveaux services orientés sur l'accessibilité.

3. COLLECTIONS ET ANIMATIONS

Les collections

Politique documentaire

Comme mentionné précédemment, les supports proposés dans les collections de la BMA sont très divers et dépendent des bibliothèques du réseau et des publics qui les fréquentent.

Afin de réguler les documents acquis et mis à disposition des publics, la plupart des bibliothèques écrivent et adoptent une politique documentaire. Cette politique documentaire définit les buts de la bibliothèque, les publics visés, et les documents qui doivent être présents dans les collections afin de répondre à ces buts et répondre aux demandes des publics visés.

La BMA ne dispose actuellement pas de politique documentaire écrite. Ce choix a été fait par l'ancien directeur de la bibliothèque. Aujourd'hui, il est envisagé par la direction d'écrire une politique documentaire afin de définir les buts et besoins sur le réseau, et notamment afin de définir des projets spécifiques concernant les politiques d'acquisition pour les bibliothèques avec des projets de rénovations et d'extension.

Ce projet de mise en place d'une politique documentaire entre directement en lien avec les tâches quotidiennes des bibliothécaires qui acquièrent des documents et en désherbent. La politique documentaire est un document officiel auquel les bibliothécaires peuvent se référer afin prendre des décisions concernant les acquisitions de documents. Elle permet également de justifier des choix effectués auprès de la tutelle ainsi qu'auprès des usagers.

Il est toutefois important de noter que bien que la BMA ne dispose actuellement pas d'un document officiel régissant les acquisitions, plusieurs directives existent et doivent être suivies par les bibliothécaires. En tant que « ville la plus verte de France, » Angers accorde une place importante au végétal et à l'environnement. Ainsi, en accord avec ces principes, la BMA acquiert et conserve les documents publiés à ce sujet. Ces documents ne peuvent donc pas être désherbés par les bibliothécaires. De plus, la BMA propose un fonds portant sur l'Anjou. La bibliothèque acquiert ainsi tous les documents portant sur ce sujet et/ou écrits par des auteurs angevins. Ces documents doivent également être conservés, les bibliothécaires sont donc également dans l'impossibilité de désherber ces documents.

Enfin, les équipes de chaque pôle documentaire, en lien avec la direction, s'accordent sur des lignes directives concernant l'acquisition et le désherbage des documents afin d'assurer une continuité de services.

Dépôt légal

La BMA est un pôle associé de la Bibliothèque nationale de France (BNF) et à ce titre, participe à la collecte, au traitement, et à la conservation du dépôt légal imprimeur. Ainsi, la médiathèque Toussaint, en tant que bibliothèque centrale du réseau, reçoit tous les documents issus de dépôt légal imprimeur, les catalogue, et les conserve.

Le dépôt légal est obligatoire et est régi par le Code du patrimoine (articles L131-1 à L133-1) et le décret n°2006-696 du 13 juin 2006.

La BMA gère le dépôt légal de toutes les monographies et de tous les périodiques imprimés par les imprimeurs de la région des Pays-de-la-Loire.

Ces documents sont conservés au sein de la bibliothèque dans les magasins. Ils sont visibles sur le catalogue de la bibliothèque et certains documents peuvent être sortis des magasins pour être empruntés. Ce n'est pas le cas de tous les documents puisque certains ne sont pas empruntables mais peuvent être consultés dans la salle d'étude de la bibliothèque au même titre que les documents patrimoniaux.

Cette mission de conservation du dépôt légal imprimeur est remplie par la BMA parce qu'elle est une bibliothèque municipale classée (BMC). À ce titre, trois conservateurs d'Etat (un responsable des fonds patrimoniaux, une responsable du dépôt légal, et un directeur) sont mis à disposition de la BMA par l'Etat. En contrepartie de ces mises à disposition, la BMA remplit certaines missions comme celle du dépôt légal. La BMA reçoit également des subventions de la part de la Bibliothèque nationale de France (BnF) afin de mener à bien ces missions et notamment afin de rémunérer les agents qui traitent les documents issus du dépôt légal. À la BMA, deux assistants territoriaux de conservation et du patrimoine des bibliothèques ainsi que deux adjoints territoriaux du patrimoine font partie de l'équipe du dépôt légal.

Patrimoine

En tant que BMC, la BMA est également chargée de la conservation des documents patrimoniaux issus des collections confisquées aux bibliothèques ecclésiastiques de la région angevine après la Révolution française.

En plus de ces documents patrimoniaux appartenant à l'Etat, la BMA a acquis de nombreux autres documents patrimoniaux ainsi que des documents de bibliophilie contemporaine qui sont conservés dans les magasins de la bibliothèque Toussaint.

Ainsi la médiathèque Toussaint abrite des fonds patrimoniaux de quatre-vingt mille livres anciens, trois milles manuscrits dont environ six cents médiévaux et cent dix-sept incunables.

Les animations

Charte de l'animation

La BMA a adopté en 2015 une charte de la médiation. C'est un document interne qui n'a pas pour but d'être diffusé mais qui sert à mettre en place des directives pour les bibliothécaires concernant la médiation auprès des publics. La charte a été écrite après des temps d'échange et de concertation de l'ensemble des personnels du réseau des médiathèques d'Angers.

« Les collections et les services d'une bibliothèque n'ont de sens que s'ils sont mis en relation avec leurs publics. »¹⁹ C'est ce que déclare la charte de la médiation. Ce principe est le principe fondateur de la charte qui oriente ensuite les objectifs fixés pour l'ensemble des agents et l'orientation donnée aux services de la BMA.

Ainsi, la BMA affirme l'importance des publics dans les missions menées par les bibliothécaires. Il est ainsi admis que les services de la BMA doivent être centrés sur les publics et sur la médiation entre les documents et les collections et les publics.

La charte est organisée autour de quatre enjeux principaux qui sont les suivants :

- Accueillir : la charte de la médiation réaffirme l'importance de faire de la bibliothèque un lieu ouvert à tous, librement et gratuitement, sans condition d'accès. C'est un lieu avec des publics multiples qui ont des usages multiples du lieu. Afin d'accueillir au mieux l'ensemble des publics, les bibliothécaires doivent être identifiables (en pratique, cela se traduit par le port d'un badge de la BMA), disponibles et avenants, et prêts à répondre aux demandes éventuelles des usagers. Cette partie se conclut avec la décision pour les

¹⁹ Charte de la médiation de la Bibliothèque Municipale d'Angers, 2015.

bibliothécaires de faire de l'usager la priorité et d'avoir une attitude positive et avenante.

- **Valoriser** : la charte de la médiation souligne l'importance pour les bibliothécaires de connaître les collections et d'en être les premiers usagers afin de pouvoir ensuite valoriser les documents et créer des liens entre les documents et les publics. Rendre visible les collections est le meilleur moyen de les valoriser. Pour valoriser au mieux les collections, les bibliothécaires doivent avoir des compétences bibliothéconomiques de base afin de comprendre les codes de leur environnement (classification, services et collections multimédias). En conclusion, afin de mener à bien leurs missions de valorisation des collections, les bibliothécaires doivent connaître les collections ainsi que l'environnement bibliothéconomique. La charte insiste sur la nécessité d'orienter les usagers vers des collègues plus compétents dans un secteur si un bibliothécaire se retrouve dans l'incapacité de répondre à une demande. Tous les membres de l'équipe doivent participer aux missions de valorisation des collections.
- **Animer** : la charte de la médiation met en valeur les missions d'animation qui permettent de conquérir et fidéliser des publics. Animer permet d'encourager la rencontre entre les publics et les bibliothécaires ainsi que de mettre en valeur les services de la bibliothèque ainsi que ses collections. Les animations font de la bibliothèque un lieu vivant et dynamique et contribuent au rayonnement de la BMA. Ainsi les bibliothécaires doivent participer à la réflexion sur la politique d'action culturelle, contribuer au développement de partenariats avec des acteurs extérieurs, être porteurs de la communication interne et externe, et accueillir des intervenants extérieurs ainsi que des publics. Il a été déterminé que tous les agents de la bibliothèque devaient participer activement à un minimum d'une animation par an et chaque animation doit être portée par au moins deux agents.
- **[se] Former** : la charte de la médiation met en exergue la nécessité de la formation pour les bibliothécaires tout au long de leur carrière. Être formé c'est gagner en confiance et se sentir légitime dans son action. La formation aux nouveaux outils permet également aux bibliothécaires de faire évoluer les services proposés par la bibliothèque aux usagers et ainsi de rester pertinents dans un contexte de changement constant. La formation aux outils

bibliothéconomiques permet également de gagner en efficacité dans les missions de travail interne de traitement des documents ainsi que pour effectuer une veille documentaire pertinente. Ainsi, il a été décidé que tous les agents doivent participer à des formations, qu'un plan de formation pluriannuel devait être construit avec la direction des ressources humaines, et que les actions de formation en lien avec la médiation doivent être considérées comme étant prioritaires.

La connaissance de cette charte de la médiation a eu un intérêt majeur dans le cadre du stage que j'ai effectué à la BMA dans la construction de mon projet sur les collections et sur les méthodes de valorisation, ainsi que dans l'attitude à adopter en tant qu'agent de la médiathèque.

Richesse de l'offre

En 2019, plus de dix-neuf mille personnes ont été accueillies à la BMA dans le cadre d'une animation. À cela s'ajoutent les quinze mille quatre cents scolaires qui ont été reçus dans le cadre d'accueils de classes d'écoles primaires, de collèges, et de lycées.

Sur l'année 2019, sept cent soixante-cinq rendez-vous culturels se sont déroulés sur l'ensemble du réseau, y compris cent soixante-neuf à la médiathèque Toussaint. L'espace d'exposition à la médiathèque Toussaint était utilisé pour mettre en valeur diverses expositions pendant soixante-quinze pourcents de l'année.

En 2018, une réflexion a été menée sur la politique d'action culturelle de la BMA et il a été décidé de :

- « Favoriser la participation des usagers dans les animations
- Favoriser la proximité
- Favoriser la dynamique du réseau
- Développer les animations autour du numérique
- Favoriser le débat et l'analyse critique avec les usagers
- Favoriser l'inclusion numérique »²⁰

Les animations sont ainsi déclinées autour de ces axes principaux. L'offre culturelle de la BMA est considérée par les usagers, selon une enquête auprès des publics

²⁰ Document interne récapitulatif de l'action culturelle en 2019.

menée à l'occasion du lancement du projet Toussaint +40, comme étant un des services les plus attrayants et importants de la BMA.

On notera l'importance accordée à l'accessibilité dans la programmation culturelle puisque toutes les animations culturelles qui ont lieu au sein des médiathèques du réseau sont gratuites pour l'ensemble des usagers. Cela signifie que les usagers qui n'ont pas d'abonnement à la médiathèque peuvent tout de même assister aux animations. Ainsi les animations culturelles sont entièrement accessibles puisqu'aucun paiement n'est requis que ce soit pour une demande d'abonnement ou à l'entrée des évènements culturels.

4. LA CYBER-ATTAQUE ET DES CONDITIONS D'ACCES DIFFICILES

En janvier 2021, la ville d'Angers a été victime d'une cyber-attaque. C'est ainsi que tous les portails numériques des services de la ville ont été rendus inaccessibles. La BMA, en tant que service communal, a été touchée par cette cyber-attaque. Ainsi, le SIGB (Système intégré de gestion de bibliothèque), qui est le logiciel sur lequel s'effectuent toutes les tâches de travail interne (catalogage, recherches catalogue, bulletinage, etc.) et toutes les tâches de service aux usagers (prêt, retour, réservation, recherches catalogue, etc.), a été rendu inaccessible et inutilisable.

Des services dégradés

Cela a plusieurs conséquences sur les services disponibles aux usagers :

- Le site internet de la bibliothèque n'est toujours pas accessible : les usagers n'ont pas accès à l'OPAC (Online public access catalog) qui est le catalogue en ligne de la bibliothèque. Les comptes lecteurs ne sont également pas disponibles en ligne, ce qui signifie que les usagers ne peuvent accéder aux listes des documents empruntés et leur date de retour, prolonger des documents ou en réserver.
- La programmation culturelle et le calendrier événementiel ne sont pas accessibles sur le site de la bibliothèque. Ainsi, si les usagers ne disposent pas du livret « En lignes », qui recense l'ensemble des animations culturelles proposé sur le réseau sur une période donnée, ils ne peuvent pas prendre connaissance de l'offre culturelle de la BMA. Ce manque a été compensé en

partie par l'utilisation des réseaux sociaux et notamment d'Instagram. Cependant, les réseaux sociaux ne sont pas utilisés ou accessibles par et pour tous.

- Les informations pratiques concernant la BMA ne sont pas accessibles sur le site internet. En effet, les informations concernant les horaires d'ouverture, les bibliothèques et ludothèques du réseau et leur adresse, ainsi que les supports et services proposés dans chaque bibliothèque ne peuvent être communiqués au public.
- Les ressources numériques accessibles à travers le portail de la bibliothèque ne sont plus accessibles pour les usagers. Certaines des ressources sont alors accessibles directement sur le site de la ressource, cependant, tous les usagers n'ont pas connaissance de cette possibilité. De plus, l'accès aux ressources à partir du portail de la bibliothèque garantit une facilité d'accès pour les usagers qui ne sont pas habitués à l'utilisation des outils numériques et d'internet.

Ainsi, l'accès aux bibliothèques et aux services proposés sur le réseau est fortement obstrué par la mise hors service du site internet de la bibliothèque et de tous les services liés au portail.

À cela s'ajoutent les conditions sanitaires liées à la pandémie mondiale du covid. En effet, l'accès aux bibliothèques a été impossible pendant une partie de la pandémie, notamment pendant les confinements, puis mise sous condition avec le contrôle du passe sanitaire et du port du masque.

Ainsi, cela fait maintenant près de deux ans que la BMA se trouve dans l'obligation de proposer à ses usagers des services dégradés. Cela a entraîné une perte du nombre d'usagers et d'inscrits à la BMA ainsi qu'un mécontentement régulièrement exprimé de la part des usagers qui fréquentent toujours la bibliothèque.

Ces conditions d'accès très difficile et cette perte dans la fréquentation de la bibliothèque et de l'utilisation des services et collections est à prendre pleinement en compte dans les statistiques présentées postérieurement ainsi que dans ma façon d'appréhender les collections et les méthodes de valorisation.

En effet, la cyber-attaque et la crise sanitaire ont également eu de fortes conséquences sur le travail interne et les équipes de la BMA.

Travail interne difficile

La charte de la médiation adoptée en 2015, présentée précédemment, a pour but de définir des méthodes de travail pour les bibliothécaires afin d'accueillir au mieux les publics et valoriser les collections. Cependant, cet accueil a été impossible, puis difficile, pendant une longue période. De plus, le travail de valorisation et de médiation a également été rendu difficile par les conditions d'accès réduites liées au covid et à la cyber-attaque. Cela a pu créer un certain découragement chez les bibliothécaires qui se sont retrouvés dans l'impossibilité de mener à bien leurs missions de service public et qui ont, par exemple, dû se retrouver dans des situations où ils ont dû refuser l'accès au bâtiment à des usagers lors du contrôle du passe sanitaire.

De plus, le travail interne de traitement des collections a été très difficile pendant un certain temps. En effet, dans les mois qui ont précédé la cyber-attaque, une ré-informatisation complète de la BMA avait eu lieu. Un nouveau SIGB, le logiciel V-smart, développé par Infor, et été installé. Le site internet avait également été entièrement changé. Ainsi, les personnels de la BMA avaient été formés à l'utilisation du nouveau SIGB. Cependant, la cyber-attaque ayant rendu impossible l'utilisation du SIGB pendant plusieurs mois, les bibliothécaires n'ont pas réellement eu l'occasion de mettre en pratique les compétences acquises lors de ces formations ce qui a rendu compliquée la maîtrise du logiciel lorsque son utilisation a à nouveau été possible.

De plus, les conséquences de la cyber-attaque ont toujours un impact aujourd'hui sur l'utilisation du logiciel. En effet, certaines lenteurs se produisent à l'utilisation de certaines fonctionnalités. Cela a pour conséquences d'augmenter le temps passé par les bibliothécaires sur des tâches quotidiennes telles que le catalogage et les recherches sur le catalogue.

Afin de résoudre certains problèmes, le fournisseur requiert un accès à distance. Cependant, cela n'est plus possible depuis la cyber-attaque puisque certains accès à distance ne sont plus autorisés par la ville d'Angers.

Ainsi, les bibliothécaires sont contraints de travailler dans des conditions difficiles de par la crise sanitaire et les directives changeantes à ce sujet, les conséquences de la cyber-attaque depuis plus d'un an et demi, et le mécontentement exprimé par certains usagers à ce sujet.

5. UNE REFLEXION SUR L'ACCESSIBILITE

Le rôle des bibliothèques est centré sur l'accessibilité. Les bibliothèques accueillent tous types de publics gratuitement et mettent à disposition des documents en contrepartie d'un abonnement (onéreux ou non).

Comme mentionné précédemment, la BMA a mené une réflexion autour de l'accessibilité concernant la programmation culturelle en rendant l'intégralité des animations gratuite pour tous les usagers, abonnés ou non.

Une réflexion a également été menée sur l'accessibilité des lieux. Conformément au Code de la construction et de l'habitation (Article L161-1)²¹ qui prévoit que tous les établissements recevant du public doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), toutes les bibliothèques sont maintenant accessibles aux PRM. Cependant, une réflexion sur les heures d'ouverture a été également menée. Ainsi, la bibliothèque est ouverte du mardi au samedi et il a été décidé d'ouvrir la bibliothèque Toussaint un dimanche par mois afin de rendre le lieu et les services accessibles aux personnes qui ne peuvent pas s'y rendre lors des horaires d'ouverture en semaine.

De plus une réflexion a été menée sur l'accessibilité de l'abonnement à la bibliothèque.

Abonnement à la BMA

Tarifification solidaire

L'accessibilité passe en partie par les frais d'inscription. Si les lieux et animations sont accessibles sans abonnement, les usagers doivent être abonnés pour emprunter des documents.

Ainsi, l'abonnement est gratuit pour tous les enfants et les adultes âgés de moins de vingt-six ans. Cela permet de rendre accessibles les collections à l'emprunt non seulement pour toutes les familles avec des enfants mais également aux étudiants qui sont une des populations en situation précaire mais qui ont un réel besoin d'accessibilité aux collections de la bibliothèque.

²¹ « Titre VI : Accessibilité (Articles L161-1 à L165-7) - Légifrance ». Consulté le 8 juin 2022. https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074096/LEGISCTA000006143522.

De plus pour les adultes âgés de plus de vingt-six ans, il y a des tarifs solidaires. En effet, le tarif d'inscription est basé sur le quotient familial calculé par la caisse d'allocation familiale, afin de proposer un tarif réduit aux personnes les plus démunies. Les frais d'inscription varient ainsi de cinq euros à cinquante euros en fonction du type d'abonnement et de la commune de résidence de l'utilisateur. Il est possible de payer une partie ou la totalité des frais d'inscription en chèques-vacances.

Enfin, l'utilisateur a le choix entre un abonnement sur six mois ou un abonnement sur l'année, ce qui permet de ne pas avoir à régler la totalité de la somme en une seule fois et de moduler l'abonnement en fonction des besoins. De plus, l'utilisateur a le choix entre souscrire à un abonnement « Lire » ou à un abonnement « Multimédia ». Le premier permet d'emprunter tous les documents imprimés tandis que le dernier permet d'emprunter la totalité des supports proposés. L'abonnement « Lire » est à un tarif inférieur et donc plus accessible avec tout de même la totalité de l'offre d'imprimés empruntables.

Les cartes collectivités

Les collectivités angevines peuvent s'inscrire à la bibliothèque et disposer d'une carte de collectivité. Ainsi, les associations, maisons de quartiers, et autres collectivités à vocation sociale peuvent emprunter des documents dans les bibliothèques du réseau et ensuite les mettre à disposition de leurs usagers. Afin de faciliter cette démarche, les conditions d'emprunts des collectivités sont différentes en termes de nombre de documents et de durée de prêt.

Cela permet à la BMA de rendre ses collections accessibles à des publics qui ne sont pas forcément des usagers de la bibliothèque par l'intermédiaire des collectivités qui prennent un rôle de médiateur.

Abonnement Lire Autrement

La BMA propose également un abonnement « Lire Autrement » pour les personnes avec une déficience visuelle. Cet abonnement permet aux usagers qui bénéficient de cet abonnement de disposer d'une durée de prêt supérieure (six semaines) et d'emprunter jusqu'à quinze textes enregistrés ainsi que l'intégralité des supports de l'abonnement « Lire ».

Bibliothèque à domicile

La BMA propose un service de portage à domicile appelé « Bibliothèque à domicile ». Ce service a été mis en place en 2007 afin de répondre aux besoins et demandes d'un public dit « empêché. » Ici, ce public représente les personnes qui ne peuvent pas se rendre à la bibliothèque pour cause de handicap, en raison de l'âge, ou d'une maladie.

Afin de lutter contre la solitude de ce public empêché et rendre la culture et la littérature accessibles, des documents de la médiathèque sont portés au domicile des personnes inscrites avec l'aide d'une équipe de bénévoles.

Une bibliothécaire de la BMA porte le projet en collaboration avec des agents municipaux du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Les collections accessibles et inclusives

Des collections accessibles et inclusives sont des fonds de documents qui peuvent être et sont utilisés par tous les usagers de la médiathèque mais pour lesquels certaines adaptations ont été mises en place afin de garantir l'accessibilité à des personnes en situation d'empêchement. Ces situations sont diverses : situation de handicap physique ou mental, situation d'illettrisme et d'alphabétisation, fatigue, etc.

Ces collections permettent de garantir l'inclusion de tous les publics et faire de la médiathèque un espace partagé qui propose des services qui s'adressent à tous et prennent en compte les besoins des publics éloignés de la lecture et de la culture.

Ces fonds sont les suivants :

- Le fonds BEA-BA (Bébés, Enfants, Adolescents) qui est le fonds parentalité. Ce fonds se situe dans les espaces jeunesse des bibliothèques et les documents, bien qu'ils soient des documents adulte, peuvent être empruntés sur les cartes d'abonnement enfant qui sont gratuites.
- Le fonds de français langue étrangère (FLE) qui est un fonds de documents d'apprentissage de la langue française pour les personnes allophones.
- Le fonds « Emploi-formation » qui est un fonds de documents de formation et d'aide à l'orientation ou la réorientation professionnelle.

- Le fonds « Facile à lire » qui est un fonds de document destinés aux personnes adultes éloignées de la lecture et en situation d'apprentissage de la lecture ou du français, ou de reprise de lecture.
- Le fonds « DYS » en jeunesse qui est un fonds de documents adaptés aux troubles DYS.
- Le fonds de Grands Caractères qui est un fonds de document à destination des personnes malvoyantes qui ont besoin d'adaptation dans la forme et mise en page des documents.
- Le fonds de textes enregistrés qui peut être utilisé par diverses populations en situation de handicap.

Ainsi, nous pouvons affirmer qu'une réelle réflexion est menée à la BMA afin de rendre les collections les plus accessibles possible à tous types de publics.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Cette présentation aussi complète que possible de la structure d'accueil permet de mettre en contexte la demande qui m'a été faite de la part de la BMA quant au bilan et développement des collections dites accessibles et inclusives.

Le contexte sanitaire, les conséquences au long-terme de la cyber-attaque, et les différents projets de rénovation, réaménagement, et construction d'extension créent des conditions de travail difficiles pour les bibliothécaires et des conditions d'accès difficiles pour les usagers.

Ainsi, travailler sur l'accessibilité des collections est tout à fait pertinent de manière à faciliter l'accès actuel aux collections pour les usagers mais également afin de provoquer une réflexion pour les futurs espaces et collections des nouvelles bibliothèques.

Les fonds dits accessibles et inclusifs sont des fonds en changement constant. Les progrès technologiques, la compréhension des différents handicaps empêchant la lecture, et les réflexions menées sur l'accessibilité en bibliothèque entraînent la création de nouvelles adaptations et de nouveaux outils pour les publics des bibliothèques.

En prenant en compte tous ces éléments, j'ai mené un projet orienté sur les collections accessibles et inclusives dans le réseau de médiathèques municipales d'Angers afin d'en faire un bilan et de présenter des axes de développement.

II. UN PROJET ORIENTÉ SUR LES COLLECTIONS ACCESSIBLES ET INCLUSIVES

1. METHODES DE TRAVAIL

Approche des fonds

L'intitulé de mon projet de stage était le suivant : « Bilan des usages et collections de fonds inclusifs et accessibles dans les bibliothèques d'Angers et définition d'axes de développement. »

Ainsi, mon projet portait sur les usages faits des collections par les usagers de la BMA, sur les collections en elles-mêmes (état, statistiques de prêt, présentation, valorisation, etc.) et mon travail devait être mené à l'échelle du réseau. Enfin, après avoir établi un bilan des usages et des collections, je devais être en mesure de proposer des projets d'amélioration et de développement de fonds en prenant en compte le contexte actuel de la BMA et en me basant sur des méthodes de travail et de valorisation d'autres bibliothèques.

Il est important de souligner que mon projet de stage n'était pas défini au-delà de ces grands axes. Ainsi, les projets de développement n'étaient pas définis et le bilan des usages et collections était nécessaire afin de déterminer quels étaient les besoins et les demandes des usagers comme des bibliothécaires vis-à-vis des fonds inclusifs et accessibles.

Les axes de travail du projet que j'ai mené sont des axes qui ont été définis dans leurs spécificités au fil de mon travail d'évaluation et de bilan.

Cela explique donc le fait que le premier mois de mon stage ait été consacré à la découverte de l'intégralité des fonds accessibles et inclusifs sur l'ensemble du réseau. J'étais basée à la médiathèque Toussaint, ce qui a grandement facilité mon travail sur les divers fonds présents à la médiathèque centrale. Cependant, dès ma première semaine de stage, j'ai eu l'occasion de commencer à visiter les médiathèques de quartier afin d'élargir mon travail à l'échelle du réseau et de prendre en compte les publics et besoins différents à l'échelle de chaque quartier.

J'ai donc commencé par prendre connaissance des sept fonds (qui pour rappel sont les fonds BEA-BA, Français langue étrangère, Facile à lire, DYS, Emploi-formation,

textes enregistrés, grands-caractères) et d'établir des listes des bibliothèques du réseau qui proposaient ces fonds, les publics visés par ces fonds, et les spécificités bibliothéconomique de gestion de chaque fonds.

Cette première phase de travail sur l'intégralité des fonds accessibles et inclusifs et sur l'intégralité du réseau m'a permis de comprendre le fonctionnement de la BMA, les spécificités liées au territoire de chaque bibliothèque de quartier, les besoins spécifiques des différents publics visés par les fonds, et l'intérêt et l'usage fait de ces fonds.

Ma compréhension des fonds plus approfondie, j'ai pu alors établir des listes de besoins et demandes concernant chaque fonds et ainsi décider avec ma maîtresse de stage quels fonds nécessitaient un travail plus approfondi et ainsi définir mes axes de travail.

Les fonds que nous avons sélectionnés sont donc les suivants : Facile à lire, DYS, textes enregistrés, Français langue étrangère.

Le fonds facile à lire est un fonds relativement récent à la BMA. Il est donc intéressant d'en faire un bilan afin d'évaluer les usages faits du fonds et les développements possibles pour la suite ainsi que le développement de ce fonds dans d'autres bibliothèques du réseau. Le fonds DYS est un fonds qui est destiné à la jeunesse et qui entre en continuité avec le fonds facile à lire, c'est pourquoi il nous a semblé intéressant de le sélectionner. Le fonds de textes enregistrés est un fonds assez conséquent avec des usages et des publics multiples, ainsi il est intéressant d'en étudier les usages afin de pouvoir proposer des axes de développement en accord avec le projet de rénovation de la médiathèque Toussaint afin de faire vivre d'avantage le fonds sur l'ensemble du réseau. Enfin, le fonds Français langue étrangère est un fonds relativement restreint mais qui a toute son importance dans le réseau de par sa présence dans les médiathèques de quartier avec de fortes populations étrangère et/ou pratiquant diverses langues.

Les fonds n'existent pas en vase clos et les fonds dits accessibles et inclusifs sont particulièrement polyvalents puisque les publics cibles de chaque fonds peuvent être les mêmes. Ainsi, pour des raisons d'organisation et de présentation, j'ai décidé de présenter le travail effectué sur chacun des fonds séparément de façon à rendre ma démarche plus compréhensible. Cependant, il est important de prendre en compte la transversalité des fonds que nous avons sélectionnés et la transversalité nécessaire à la valorisation de ces fonds.

Approche du réseau et des publics

Afin de comprendre les enjeux, projets, et publics de chaque bibliothèque, j'ai effectué du service public dans chacune des bibliothèques. J'ai également eu l'occasion de participer à la préparation et à la réalisation d'animations dans les médiathèques de quartier comme à la médiathèque centrale.

Participer activement au fonctionnement quotidien des médiathèques du réseau et effectuer des missions autres que les missions directement en lien avec mon projet de stage m'a permis d'enrichir mon approche du sujet avec une expérience pratique. La diversité des tâches qui m'ont été confiées m'a également apporté une diversité de points de vue. En effet, au cours des différentes tâches que j'ai effectuées, j'ai eu l'occasion de travailler avec l'ensemble des membres de l'équipe de la BMA et cela a fortement nourri ma réflexion.

2. PRESENTATION DES FONDS :

Facile à lire

Le « Facile à lire » est une démarche créée tout d'abord à l'initiative de Livre et lecture Bretagne avec la structure Bibliopass en 2014²² qui se sont inspirés de démarches de bibliothèques anglophones et scandinaves et du « easy to read square. » Cette démarche a été par la suite reprise par le ministère de la Culture en partenariat avec l'Association des bibliothécaires de France (ABF), l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL). En soutenant cette démarche, ces différents acteurs encouragent le développement de fonds Facile à lire sur l'ensemble du territoire français.

Selon la documentation mise à disposition par le ministère de la culture, la démarche du projet est de : « proposer en bibliothèque et autres lieux de médiation, une offre de lecture pour des personnes qui n'ont jamais vraiment maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire. »²³

²² Bretagne, Livre et Lecture en, et Super Utilisateur. « Facile à lire ». Consulté le 15 mars 2022. <https://www.livrelecturebretagne.fr/publics-eloignes/lutte-contre-l-illettrisme/facile-a-lire>.

²³ « Facile à lire ». Consulté le 8 juin 2022. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/Facile-a-lire>.

Ainsi, les premiers publics visés par le dispositif Facile à lire (FAL) sont les personnes éloignées de la lecture et dites en fragilité linguistique. Ce sont donc des personnes en situation d'illettrisme, d'alphabétisation, d'empêchement, de handicap, ou des personnes allophones.

L'ANLCI apporte une distinction entre les personnes en situation d'illettrisme, en situation d'alphabétisation, ou les personnes allophones.²⁴ On parle d'illettrisme lorsqu'une personne qui a été scolarisée en France n'est pas autonome dans la vie courante de par une maîtrise insuffisante de la lecture, de l'écriture et du calcul. Les personnes en situation d'alphabétisation sont des personnes qui n'ont jamais été scolarisées et ne maîtrisent donc pas l'écriture, la lecture, ou le calcul. Enfin, les personnes allophones sont des personnes dont la langue maternelle n'est pas la langue du pays où ils résident – langue qu'ils ne maîtrisent pas encore.

Dans le cas d'illettrisme, la politique de lutte contre l'illettrisme vise à faire renouer ces personnes avec la culture de l'écrit. Les personnes en situation d'alphabétisation ou les personnes allophones ont besoin d'un premier niveau d'apprentissage qui diffère donc de l'apprentissage des personnes en situation d'illettrisme.

Selon l'ANLCI, en France 7% de la population entre dix-huit et soixante-cinq ans était en situation d'illettrisme en 2011²⁵. Il n'existe pas d'étude plus récente portant sur l'illettrisme en France. En 2011, cela concernait donc deux millions cinq cent mille personnes en France.²⁶

Tout en restant ouverte à tous, la démarche Facile à lire vise donc des publics spécifiques et des documents spécifiques. Afin de garantir une certaine continuité de service et une reconnaissance du service par les usagers d'une médiathèque à une autre, l'appellation et le logo sont communs à toutes les bibliothèques participant à la démarche. Le ministère de la Culture possède les droits du logo et le met à disposition des collectivités et associations participant au projet.



Figure 5 • Logo Facile à lire

²⁴ « Les définitions / De quoi parle-t-on ? / Illettrisme / Accueil - Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme ». Consulté le 8 juin 2022. <http://www.anlci.gouv.fr/Illettrisme/De-quoi-parle-t-on/Les-definitions>.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ [vie-publique.fr](https://www.vie-publique.fr/rapport/33838-prevention-et-lutte-contre-lillettrisme). « Prévention et lutte contre l'illettrisme ». Consulté le 8 juin 2022. <https://www.vie-publique.fr/rapport/33838-prevention-et-lutte-contre-lillettrisme>.

En contrepartie de l'utilisation du logo, la structure demandeuse doit s'engager à respecter un certain nombre de directives concernant le fonds et les documents choisis :

- « Installer un espace « Facile à lire » clairement identifié au sein de la bibliothèque, séparé des autres collections et sur un mobilier repérable.
- Choisir un emplacement spécifique au sein de l'établissement pour une visibilité maximale : espace d'accueil, à l'entrée de la bibliothèque ou dans un établissement partenaire (maison de retraite, centre d'accueil, commerce, etc.).
- Présenter les ouvrages de face
- Disposer d'un minimum de cinquante livres dans le fonds « Facile à lire. » La collection « Facile à lire » peut provenir du fonds courant de la bibliothèque. Renouveler régulièrement la collection « Facile à lire. »
- Créer une démarche partenariale : pour un plus grand succès de la démarche « Facile à lire, » la bibliothèque s'engage à travailler avec les partenaires du champ social de sa collectivité, notamment auprès des publics éloignés du livre et de la lecture.
- Prévoir des temps de médiation et d'animation afin de valoriser cet espace « Facile à lire » et toucher les publics visés. Ces médiations peuvent se faire lors de l'inauguration de l'espace par exemple, ou plus tard, et être reprogrammées. »²⁷

Ainsi, le Facile à lire est un fonds distinct du reste des collections, séparé physiquement des collections courantes afin d'être mis en évidence et facile d'accès. C'est également un fonds facilement repérable avec une appellation et un logo communs. La présentation du fonds est également différenciée afin de garantir une facilité d'accès et d'abord et encourager les usagers à découvrir et utiliser le fonds. Il représente enfin un travail nécessaire de valorisation et de médiation en partenariat avec les acteurs du territoire en contact avec les personnes éloignées de la lecture.

Les documents présentés dans le fonds FAL sont des documents sélectionnés par les bibliothécaires responsables du fonds et doivent répondre à certains critères

²⁷ « Facile à lire ». Consulté le 8 juin 2022. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/Facile-a-lire>.

d'accessibilité et de lisibilité définis par Bibliopass. Afin d'accompagner les bibliothécaires dans cette démarche, le Bibliopass met à disposition sur le site « Le Facile à lire en Bretagne »²⁸ (qui est le site ressource du Facile à lire en France) une fiche pratique²⁹ de critères de repérage de documents qui peuvent être intégrés au fonds. Ce document définit les critères exacts accompagnés d'explications permettant de mettre en application les recommandations données. En résumé, des critères de forme sont à prendre en compte (police accessible, textes courts, mise en page, chapitrage, etc.) ainsi que des critères de fonds (sujets valorisants et intéressants, ouvrages destinés aux adultes et non-infantilissants, etc.).

Trois niveaux de documents sont reconnus :

- Livres très illustrés, peu de textes
- Livres de 80 à 100 pages, de préférences avec illustrations, chapitres brefs, mise en page aérée
- Livres de 100 à 200 pages

La difficulté principale dans la gestion d'un fonds Facile à lire réside dans l'acquisition de documents. En effet, il n'existe pas d'éditeurs de documents Facile à lire comme il peut exister des éditeurs spécialisés dans des fonds précis, ce qui permet aux bibliothécaires de mener une veille documentaire précise et efficace. Pour les documents acquis pour le fonds Facile à lire, il s'agit de faire du cas par cas. Cela nécessite d'effectuer des recherches approfondies sur chaque document afin de s'assurer que le document correspond aux critères spécifiques définis dans la charte du Facile à lire.

Cependant, les informations nécessaires ne sont pas toujours disponibles en ligne lors de l'achat. Ainsi, une majorité des documents ajoutés au fonds FAL sont en pratique, des documents ayant été acquis par des bibliothécaires responsables d'autres fonds et sont ensuite étudiés par les responsables de fonds FAL qui les intègrent au fonds s'ils correspondent aux demandes.

²⁸ Le « Facile à lire » en Bretagne. « Le "Facile à lire" en Bretagne ». Consulté le 8 juin 2022. <https://facilealirebretagne.wordpress.com/>.

²⁹ « Critères de repérage du FAL – Le "Facile à lire" en Bretagne ». Consulté le 8 juin 2022. <https://facilealirebretagne.wordpress.com/criteres-de-reperage-du-fal/>.

Une autre manière d'intégrer des documents au fonds consiste à retirer des documents des fonds courants et de les intégrer au fonds FAL. Cela permet de revaloriser des documents qui ne sont pas forcément mis en valeur dans les fonds courants et qui pourront regagner en visibilité dans le fonds FAL. Cela minimise également l'investissement de départ du fonds FAL ce qui permet d'encourager plus de bibliothèques à participer à la démarche.

Dans le réseau de médiathèques d'Angers

Dans le réseau de médiathèque d'Angers, le projet a été lancé en 2018 avec la signature de la charte « Facile à lire » du Ministère de la Culture par la responsable du secteur adulte de la BMA. Le fonds a été mis en libre accès dans les espaces de la médiathèque Toussaint en fin d'année 2020.

Sur le réseau de médiathèques d'Angers, seules deux médiathèques proposent un fonds Facile à lire. Ces deux bibliothèques sont la bibliothèque Toussaint et la bibliothèque des Justices. Sur ces deux bibliothèques, le fonds est composé de deux cent soixante-quatorze documents. Deux cent six de ces documents sont présents dans le fonds de la médiathèque Toussaint, tandis que les soixante-huit restants sont dans le fonds de la médiathèque des Justices qui est plus récent. De plus en tant que bibliothèque de quartier, la médiathèque des Justice n'a pas besoin d'un fonds aussi conséquent que celui de la médiathèque Toussaint.

Le fonds de la médiathèque des Justices est trop récent pour pouvoir en tirer un taux de rotation, cependant à la médiathèque Toussaint en 2021, sur un fonds de soixante-dix-neuf documents, le taux de rotation était de 2,7. C'est donc un fonds qui fonctionne très bien avec beaucoup de prêts effectués. Il est important de noter que ces chiffres sont élevés malgré les taux de fréquentations et d'emprunts en baisse liés à la pandémie et aux conséquences de la cyber-attaque.

La médiathèque Toussaint

La médiathèque Toussaint propose deux cent six documents dans le fonds FAL. La charte prévoit la présentation de l'espace FAL à l'entrée de la bibliothèque. Cependant, à Toussaint, l'architecture de la médiathèque ne permet pas cela.

Cependant, la tour de documents était placée dans un lieu de passage, proche des étagères de nouveautés et de la tour de documents « Lu & apprécié » (comme visible

sur le plan ci-contre) qui attirent beaucoup d'utilisateurs. Ainsi, elle était dans un lieu idéal pour que les utilisateurs découvrent les documents par « accident » sans forcément connaître la démarche. De plus, la proximité avec le bureau de renseignement permet une médiation rapide et immédiate entre le document et l'utilisateur en respect avec la charte.

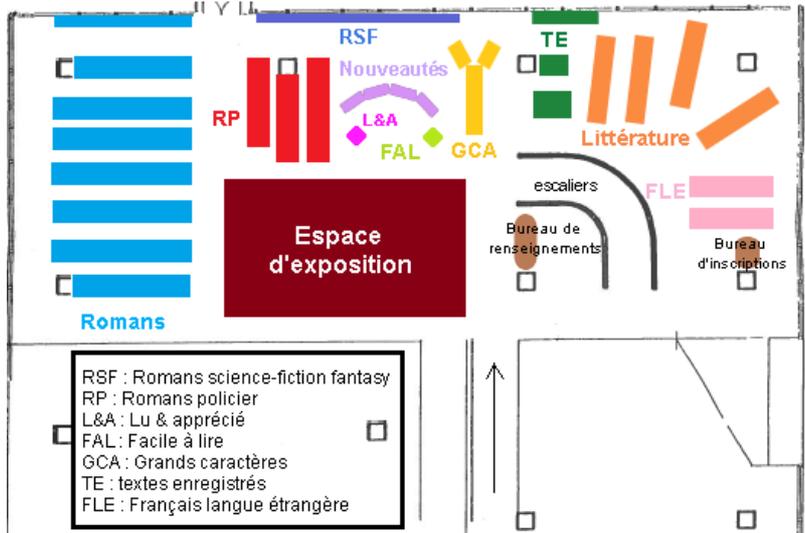


Figure 6 • Plan du rez-de-chaussée et de l'implantation des collections

Les documents étaient tous rassemblés dans une tour de présentation sans distinction entre les différents documents. Le fonds était clairement identifié par des affiches de chaque côté de la tour de documents comportant le logo Facile à lire. Le premier étage de la tour de documents était utilisé pour valoriser les documents appréciés des bibliothécaires ou faisant partie du prix Facile à lire organisé chaque année en Bretagne.



Figure 7 • Fonds FAL à la médiathèque Toussaint

La médiathèque des Justices

Avec un fonds de soixante-huit documents, le fonds FAL des Justices est bien inférieur en nombre au fonds de Toussaint. Cependant, par rapport à la taille de la bibliothèque, le fonds correspond aux besoins et répond aux demandes d'un minimum de cinquante documents.

Sur les soixante-huit documents, les deux catégories statistiques les plus représentées sont les romans et les langues avec respectivement trente-et-un et douze documents. Avec ces documents, le fonds s'adresse donc principalement aux publics allophones et aux personnes en reprise de lecture.



Figure 8 • Le fonds FAL à la médiathèque des Justices

La présentation du fonds répond très bien aux critères de la charte du ministère de la culture. Les documents sont présentés dans un meuble dédié au fonds et placé proche de l'entrée et de la banque d'accueil. Les documents sont présentés en facing et sont peu nombreux (ce qui signifie également qu'une partie du fonds est en prêt) et espacés ce qui permet une présentation aérée et attrayante.

De par le plus petit nombre de documents et le mobilier approprié au fonds, le fonds de la médiathèque des Justices a une présentation plus idéale que celle de la médiathèque Toussaint. Elle répond plus à la demande de la charte que celle de Toussaint.

L'espace n'est pas exactement présenté comme le prescrit la documentation officielle puisque qu'il n'y a pas d'assises disponibles à côté du mobilier, cependant l'espace disponible à la médiathèque des Justices ne permettrait pas une telle disposition. Des assises sont disponibles à proximité près de l'espace presse et il semble en effet plus pertinent de placer le mobilier FAL à l'entrée de la bibliothèque plutôt qu'à proximité des assises de l'espace presse.

L'espace est clairement identifié avec le logo "Facile à lire" placé sur plusieurs côtés du mobilier. Il a été apporté un changement au cours de mon stage qui a été d'ajouter sur le meuble la même affiche que dans l'espace de la médiathèque Toussaint ainsi qu'une fiche explicative courte afin d'expliquer le but de l'espace et les documents qui peuvent y être trouvés.

En ce qui concerne les documents, on notera la présence de revue en grands caractères qui apportent une diversification intéressante en termes de supports présents dans le fonds. Cependant très peu de documentaires sont présents dans le fonds.

DYS

Les troubles DYS

Les troubles DYS, qui regroupent la dyslexie, les syndromes dysexécutifs la dyspraxie, la dyscalculie, et la dysorthographe, sont également appelés troubles neurodéveloppementaux de la lecture.³⁰

³⁰ Bretagne, Livre et Lecture en, et Super Utilisateur. « Lecture et dyslexie ». Consulté le 16 mars 2022. <https://www.livrelecturebretagne.fr/publics-eloignes/lecture-et-handicaps/lecture-et-dyslexie>.

La Fédération Française des Dys définit les troubles neurodéveloppementaux ainsi :

« Les troubles neurodéveloppementaux sont des troubles cognitifs et comportementaux qui se manifestent pendant l'enfance et qui impliquent des difficultés significatives dans l'acquisition et l'exécution de fonctions intellectuelles, motrices, langagières et sociales spécifiques. »³¹

Les troubles DYS sont donc variés et concernent plusieurs aspects de l'apprentissage de l'écriture, la lecture, et du calcul chez l'enfant. Ces troubles d'apprentissage chez les jeunes enfants et plus tard de la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul peuvent être plus ou moins importants d'une personne à l'autre.

Ainsi, toutes les personnes atteintes de troubles DYS ne pourront pas atteindre une maîtrise de la lecture qui permet un usage quotidien. Cependant, à l'inverse, certaines personnes DYS peuvent maîtriser la lecture si des adaptations sont mises à leur disposition.³²

Il est aujourd'hui estimé que la dyslexie touche 5 à 8% de la population.³³ Ce n'est donc pas une catégorie d'utilisateurs marginale pour les bibliothécaires. Il est également estimé que 20% des jeunes de seize à vingt-cinq ans ont un niveau de lecture médiocre à très faible.³⁴

Il existe souvent des antécédents familiaux pour les troubles DYS. Cela signifie que les parents d'enfants diagnostiqués DYS peuvent également avoir un rapport difficile à la lecture et donc ne pas se sentir légitimes de lire des histoires à leurs enfants ce qui éloigne les enfants DYS d'autant plus de la lecture et du livre. C'est pourquoi la

³¹ « Troubles DYS – Fédération Française des DYS ». Consulté le 8 juin 2022. <https://www.ffdys.com/troubles-dys>.

³² « Quel accueil pour les personnes dyslexiques dans les bibliothèques françaises ? - Notice bibliographique | Enssib ». Consulté le 10 juin 2022. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/67419-quel-accueil-pour-les-personnes-dyslexiques-dans-les-bibliotheques-francaises>.

³³ « Troubles DYS – Fédération Française des DYS ». Consulté le 8 juin 2022. <https://www.ffdys.com/troubles-dys>.

³⁴ *Ibid.*

place de la bibliothèque, qui propose des temps d'heure du conte, des accueils de classe, et diverses animations autour de la lecture, est très importante pour l'apprentissage et la maîtrise de la lecture chez les enfants DYS.

Les enfants atteints de troubles DYS et qui sont diagnostiqués sont accompagnés par des orthophonistes, leurs parents et enseignants dans leur apprentissage de la lecture. Les bibliothèques peuvent faciliter et encourager cet apprentissage en proposant également des documents destinés aux enfants et adolescents atteints de troubles DYS. Les bibliothèques deviennent alors un lieu de ressources pour les enfants et adolescents comme pour les parents et professionnels qui encadrent l'enfant ou l'adolescent.

En France, certaines bibliothèques proposent des fonds très développés pour les usagers DYS.

La médiathèque Per Jakez Helias de la ville de Landerneau a mis en place un espace appelé "Biblio-Dys" qui regroupe tous les documents accessibles aux enfants et adolescents atteints de troubles DYS. Ce ne sont pas des documents réservés uniquement à ce public mais un espace partagé de la médiathèque qui est accessible également aux personnes DYS.

Comme mentionné dans la présentation de l'espace sur le site internet de la médiathèque, cet espace regroupe différents types de documents mais tous ces documents ne sont pas accessibles à toutes les personnes atteintes de troubles DYS. La diversité des documents permet à ce public d'essayer divers supports, formats, et types d'adaptation afin de trouver le type de documents qui rendra la lecture non seulement accessible et possible mais qui en fera également un plaisir.

Ainsi, dans l'espace Biblio-DYS, les enfants peuvent trouver des livres, des livres lus, des revues, du matériel de lecture (règles de lecture, stylos scanner), des histoires interactives, des livres audios au format Daisy et des lecteurs Daisy, des liseuses disposant de la police Dyslexique, des livres numériques au format FROG (voir onglet sur BibliOdyssée), des recommandations de podcasts, 150 epub Gallica accessibles numériquement.

Tous les documents imprimés sont bien entendu des documents avec une mise en forme adaptée à la lecture pour les personnes DYS.

En plus des documents pour les enfants DYS, l'entourage de ces enfants peut trouver de la documentation permettant de comprendre les troubles DYS et ainsi accompagner aux mieux les enfants.

Les bibliothécaires de la médiathèque Per Jakez Helias ont contacté le médecin scolaire de la circonscription de manière à ce qu'il puisse informer et orienter les enfants dyslexiques du secteur et ainsi faire connaître et faire vivre le fonds Bibliodys de la médiathèque. De plus, ce contact avec un professionnel médical permet également aux bibliothécaires de mieux comprendre les besoins et capacités des personnes dyslexiques et les attentes auxquelles la médiathèque peut répondre.

Les écoles et collèges du secteur ont également été contactés afin que les bibliothécaires obtiennent des listes des ouvrages étudiés en cours de français et ainsi pouvoir en acquérir des versions accessibles et les mettre à disposition des enfants dyslexiques.

La médiathèque de Per Jakez Helias est donc un très bon exemple sur lequel se baser pour créer ou développer un fonds DYS.

On soulignera également l'importance de la signalétique dans l'accès des personnes dyslexiques à la bibliothèque. Si toute la signalétique ne peut pas être rendue accessible pour les personnes dyslexiques, la signalétique concernant les espaces DYS se doit de l'être. Il en va de même pour toute la documentation en direction des usagers comme les guides du lecteur, les documents concernant les animations, ainsi que le site internet. Une signalétique visuelle comme le logo DYS, permet une facilité d'accès à tous les niveaux de lecture.



Figure 9 • Le logo DYS mis à disposition par Livre et lecture en Bretagne

Dans le réseau de médiathèques d'Angers

À l'exception des bibliothèques de quartier Saint-Nicolas, Belle-Beille, et Nelson Mandela, toutes les autres bibliothèques du réseau proposent des documents destinés à des publics DYS sous une forme ou sous une autre.

L'absence de documents jeunesse pour les publics DYS à la bibliothèque Saint-Nicolas s'explique de par l'orientation sénior de la médiathèque et l'absence d'un fonds jeunesse. À la médiathèque Nelson-Mandela, les bibliothécaires estiment qu'il n'est pas nécessaire de proposer des documents DYS puisqu'il n'y a pas de demandes. Enfin, la médiathèque Belle-Beille ne propose pas actuellement de fonds DYS mais les bibliothécaires sont en contact avec des orthophonistes travaillant sur le quartier qui orientent régulièrement les familles qu'elles reçoivent vers la médiathèque. Ainsi,

un fonds de documents à destination des enfants DYS pourrait être développé et valorisé de par ce partenariat avec les orthophonistes du quartier.

Dans les médiathèques qui proposent des documents DYS, les choix de valorisation et de présentation qui ont été faits diffèrent grandement. Ces choix s'expliquent par la différence des publics, les différentes demandes faites, les partenariats qui existent avec les acteurs de chaque quartier, l'espace disponible, ainsi que les volontés et connaissances des bibliothécaires responsables des fonds.

Ainsi, dans les médiathèques du Lac-de-Maine et d'Annie Fratellini, les documents DYS sont intégrés aux collections Premières lectures et peuvent être trouvés facilement puisqu'ils sont regroupés sous un intercalaire « DYS ».

À la médiathèque Monplaisir, très peu de documents sont proposés et ils sont répartis dans les collections Premières lectures sans signe distinctif qui permette de les reconnaître rapidement. Par exemple, les livres « spécial dyslexiques » de la collection « Sami et Julie » qui ont été acquis lors de mon stage, ont été intégrés à la collection sans valorisation ou présentation spécifique.

À la médiathèque de la Roseraie, des documents à destination des publics DYS sont proposés mais sont répartis dans l'ensemble des collections. Cependant, les bibliothécaires disposent d'un espace vide et souhaitent y rassembler l'ensemble des documents et ainsi créer un fonds DYS.

À la médiathèque des Justices ainsi qu'à Toussaint Jeunesse, des fonds spécifiques DYS sont proposés. À Toussaint Jeunesse, les documents se trouvent sur la même étagère que les documents Premières lectures mais sont tout de même séparés. À la médiathèque des Justices, le fonds se situe au début de l'espace jeunesse près du poste de renseignement.

Nous pouvons ainsi voir que les documents DYS sont souvent rapprochés du fonds Premières lectures qui propose des documents pour les enfants en apprentissage de la lecture. Ce choix est expliqué par

les bibliothécaires par la proximité entre les deux pratiques de lecture mais également par l'âge des lecteurs. En effet, selon l'expérience des bibliothécaires du réseau, les documents à destination des personnes atteintes de troubles DYS sont en majorité utilisés par des enfants qui sont en apprentissage de la lecture. Au cours de cet



Figure 10 • Le fonds de documents DYS à la médiathèque des Justices

apprentissage, des troubles DYS ont été diagnostiqués, ce qui pousse les parents à demander aux bibliothécaires des documents pour leurs enfants DYS afin de poursuivre leur apprentissage de la lecture. Aucune des bibliothécaires jeunesse n'a pu me parler d'un usager adolescent ou adulte atteint de troubles DYS qui aurait fait une demande spécifique à ce sujet.

Ainsi, il semble intéressant de rapprocher les documents DYS des documents Premières lectures. Cependant, certains documents DYS sont à destination d'un public plus âgé mais sont présentés au même endroit que les documents pour les enfants en apprentissage de la lecture, ce qui peut être très infantilisant et inadapté pour les publics pré-adolescents et adolescents qui sont atteints de troubles DYS. De plus, si certains documents sont à destination des pré-adolescents allant jusqu'à douze ans, aucun document n'est proposé pour les adolescents (à l'exception de Annie-Fratellini qui propose quelques romans adolescents adaptés pour les publics DYS et qui sont répartis dans le fonds de romans ados).

Si cela peut s'expliquer par l'absence de demande de la part des publics adolescents, cela signifie également qu'il n'existe pas de continuité de service pour les enfants atteints de troubles DYS qui ont recours aux documents du fonds DYS lors de leur apprentissage de la lecture mais qui ne trouveront pas de documents adaptés à leurs besoins en grandissant.

L'étude statistique des documents et fonds DYS sur l'ensemble du réseau est très difficile voire impossible. En effet, au cours de mes recherches, un problème a été mis en lumière : les documents DYS ne sont pas tous catalogués sous la même catégorie statistique.

Afin d'effectuer des statistiques sur des fonds, il est nécessaire que tous les documents aient un élément commun sur lequel baser l'étude statistique. Pour certaines études, la catégorie statistique (qui existe à cet effet) peut être utilisée. Pour d'autres études plus transversales, la cote, l'emplacement, la localisation ou un autre élément peut être utilisé. Cependant, dans le cas des documents DYS, aucun autre élément n'est commun à l'ensemble des documents. Il est donc impossible de tirer des statistiques représentatives des documents DYS présents sur le réseau.

De plus, certains documents ne sont pas signalés comme étant des documents adaptés aux personnes DYS. Ainsi, même si, lorsque j'ai questionné les bibliothécaires des médiathèques de Belle-Beille et Nelson-Mandela, elles m'ont affirmé ne pas avoir de documents DYS, au cours de mes recherches, je me suis rendu compte que

certain documents présents dans leurs collections étaient en fait des documents DYS qui n'étaient pas signalés.

Afin de contourner le problème créé par le manque d'élément commun entre l'ensemble des documents, j'ai tenté de trouver des points communs entre certains documents et ainsi en tirer des statistiques approximatives.

Nombre de documents cotés 'DYS'

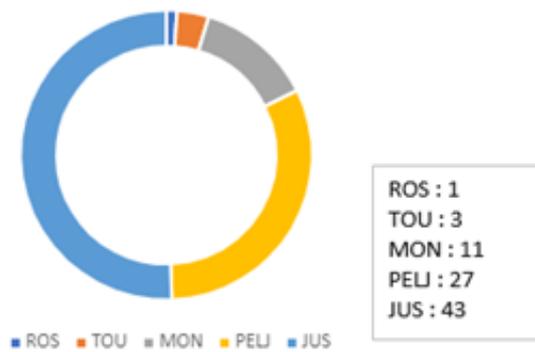


Figure 11 • Graphique représentant les documents cotés DYS

Nombre de documents en catégorie statistique 61 Dyslexiques

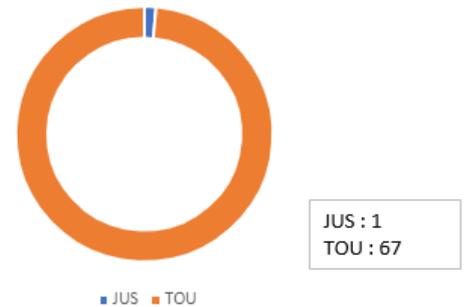


Figure 12 • Graphique représentant les documents en catégorie statistique 61-Dyslexiques

Ainsi, soixante-huit documents sont catalogués en catégorie statistique « 61 – Dyslexiques ». Ces documents sont les documents du fonds DYS de l'espace Toussaint Jeunesse, ainsi qu'un document du fonds de la médiathèque des Justices. Les autres documents sont des documents dont la cote contient « DYS », ils sont au nombre de quatre-vingt-cinq. On notera que trois documents provenant de Toussaint Jeunesse sont cotés différemment du reste des documents.

Le document des Justices en catégorie 61 et les trois documents de Toussaint Jeunesse cotés « DYS » mis à part, les documents comptés dans chacune des études ne sont pas les mêmes. Ainsi, en ajoutant les documents trouvés dans ces deux études statistiques, nous pouvons estimer que sur l'ensemble du réseau, environ cent quarante-neuf documents DYS existent. Cependant, ces statistiques ne prennent pas en compte tous les documents qui ne sont pas signalés comme étant des documents DYS au catalogage.

Ce traitement informatique qui diffère d'une bibliothèque à l'autre ne permet pas d'obtenir un taux de rotation sur l'ensemble des documents DYS sur le réseau. Cependant, le taux de rotation 2021 des soixante-huit documents en catégorie statistique « 61 – Dyslexiques » est de 3,24 (soit deux cent dix-sept prêts). C'est donc un fonds qui fonctionne extrêmement bien.

Textes enregistrés

Chaque année, une étude sur l'usage des livres numériques et des livres audio en France est effectuée par Médiamétrie. Ces études permettent de rendre compte des profils des usagers de livres audio ainsi que les usages qui en sont faits.

Ainsi, en 2021, neuf millions neuf cent mille personnes ont dit avoir écouté un livre audio physique ou numérique, soit 19% de la population.³⁵ Pour le livre audio numérique, on compte huit cent mille nouveaux utilisateurs en 2021.³⁶

15% des Français de quinze ans et plus affirment avoir déjà écouté un livre audio physique et 12% d'entre eux un livre audio numérique. Les auditeurs de livres audios physiques et numériques affirment écouter plus de livres qu'auparavant.³⁷

Les usages faits des livres audios sont très divers :

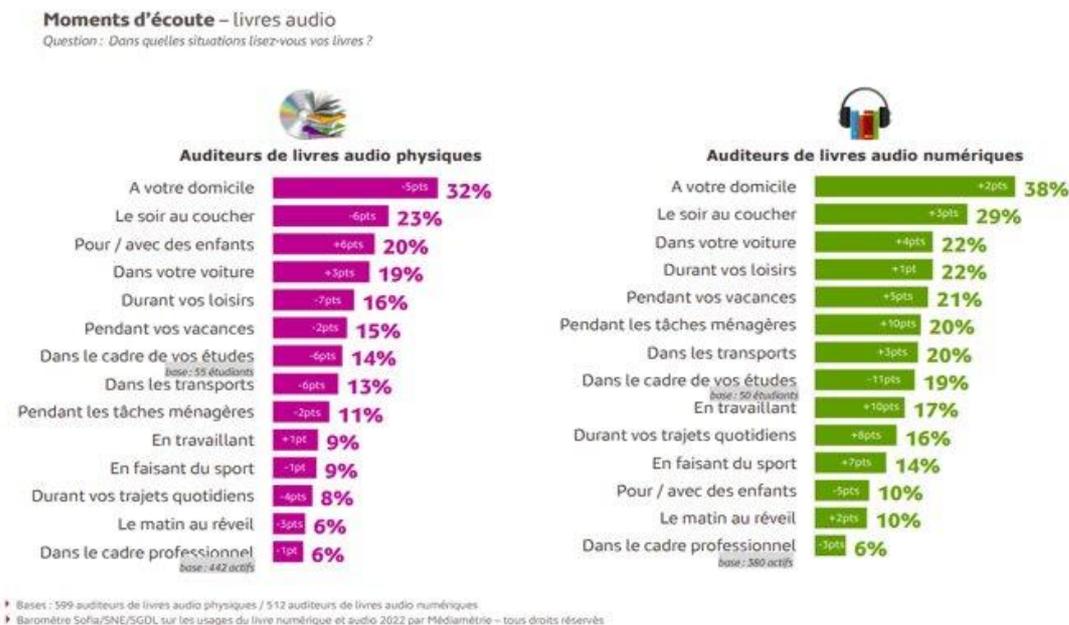


Figure 13 • Les usages des livres audio physiques et numériques en 2021 selon l'étude menée par Médiamétrie.

L'étude menée par Médiamétrie définit également le profil des lecteurs :

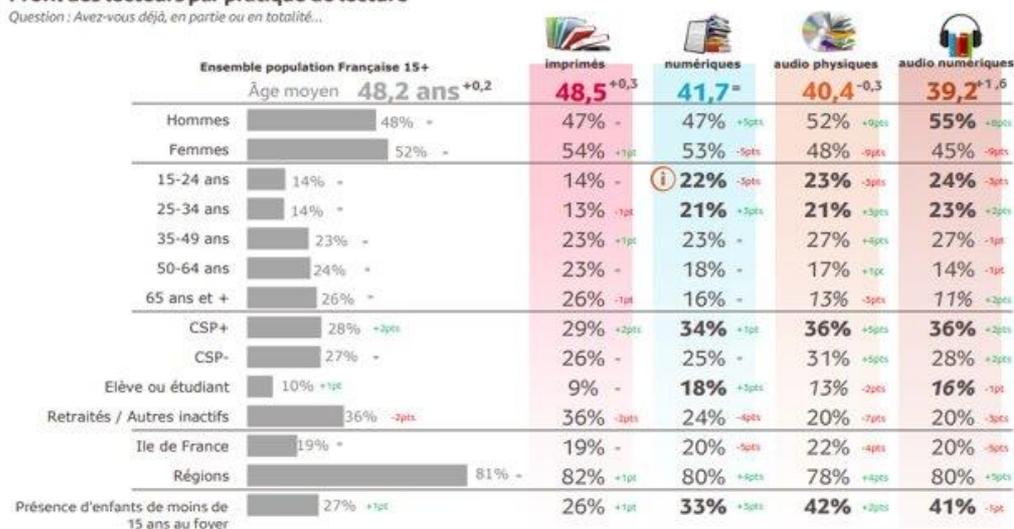
³⁵ Syndicat national de l'édition. « Baromètre sur les usages du livre numérique et audio ». Consulté le 8 juin 2022. <https://www.sne.fr/numerique-2/barometre-sur-les-usages-du-livre-numerique/>.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

Profil des lecteurs par pratique de lecture

Question : Avez-vous déjà, en partie ou en totalité...



ⓘ **Colla de lectura:** 23% des lecteurs de livres numériques sont des 15-24 ans, soit plus que la part des 15-24 ans dans la population française 15 ans et + (14%)

Figure 14 • Le profil des lecteurs selon l'étude de Médiamétrie

Ainsi les auditeurs de textes enregistrés sont très divers : que ce soit en termes d'âge, de catégorie socio-professionnelle, ou de genre, tous types de lecteurs écoutent des livres audio. On notera cependant que les auditeurs qui écoutent le plus de livres audio sont les femmes âgées de trente-cinq à quarante-neuf ans, d'une catégorie socio-professionnelle élevée avec des enfants. Cependant les usages se diversifient et de plus en plus de lecteurs âgés de vingt-cinq à trente-quatre ans écoutent des livres audio et de plus en plus d'hommes en écoutent également.

Ainsi, si certaines personnes semblent penser que le livre audio n'est plus un support pertinent et utilisé, son utilisation est en hausse et les usages qui en sont faits continuent d'évoluer. Il a donc toute sa place en bibliothèque.

De plus, si le livre audio est utilisé par tous types de publics, comme discuté précédemment, il est également accessible pour certaines personnes en situation de handicap. En effet, c'est un support qui est utilisé par les personnes malvoyantes, les personnes âgées, les personnes fatiguées, les personnes ayant des troubles neurodéveloppementaux de la lecture, et autres troubles ou handicaps qui empêchent la lecture.

De plus le livre audio est un support très onéreux qui n'est pas forcément à la portée de tous les auditeurs. Ainsi, en proposant des fonds de livres audio, les bibliothèques contribuent à la démocratisation du support.

49% des auditeurs de livres audio physiques et 41% des auditeurs de livres audio numériques ont déjà emprunté des livres audio en bibliothèque, dont respectivement 13% et 17% en ont empruntés plus de vingt en un an.

Enfin 36% des emprunteurs de livres audio physiques et 37% des auditeurs de livres numériques empruntent des livres audio à la bibliothèque depuis moins d'un an. Une partie conséquente des usagers est donc formée de nouveaux usagers.

Dans le réseau de médiathèques d'Angers

Toutes les médiathèques du réseau, à l'exception de la médiathèque Annie-Fratellini, proposent des textes enregistrés. La médiathèque Toussaint est bien entendu celle qui propose le fonds le plus conséquent avec deux mille six cent soixante-dix-sept livres audio adulte et deux cent quatre-vingt-quatorze documents jeunesse.

La co-responsable du pôle fiction et littérature, une assistante de conservation, est chargée des acquisitions des textes enregistrés pour la médiathèque Toussaint. Ainsi, deux commandes sont effectuées chaque année pour un budget de trois mille euros. Cela représente une acquisition d'environ cent cinquante documents chaque année.

Le détenteur du marché est RDM vidéo qui est un fournisseur de programmes multimédias et audiovisuels pour les collectivités. Les commandes sont donc effectuées sur le site internet de RDM vidéo. La médiathèque achète également les notices bibliographiques des textes enregistrés à RDM vidéo.

Les bibliothèques de quartier ont des fonds allant de cent à deux cents documents en fonction des budgets dont chaque bibliothèque dispose et des publics qui les fréquentent.

Les taux de rotation sont très élevés avec par exemple un taux de rotation de 1,9 pour le fonds de textes enregistrés de Toussaint en 2021. À nouveau, il est important de prendre en compte la baisse de fréquentation de la BMA en 2021 due à la pandémie et aux conséquences de la cyber-attaque. Le fonds de textes enregistrés est donc un fonds qui fonctionne très bien et qui trouve son public, en quartier comme à la médiathèque centrale.

Français langue étrangère

Les documents dits de « Français langue étrangère » sont des documents d'apprentissage de la langue française pour les personnes allophones (dont la langue maternelle n'est pas le français).

Cependant, en bibliothèque, les publics visés par ces fonds sont plus divers que cela. En effet, les fonds de documents Français langue étrangère (FLE) sont utilisés par les primo-arrivants qui sont en apprentissage de la langue française, par les candidats aux examens de langue française, par les associations qui accueillent des personnes allophones et donnent des cours de français, ainsi que par les professeurs de FLE.

Dans un fonds de FLE, les documents sont bien entendu des documents d'apprentissage de la langue française. Cependant, après avoir échangé avec les bibliothécaires responsables des fonds FLE de la BMA, j'ai décidé d'adopter une autre approche du fonds qui prend en compte la réalité de l'utilisation de ce fonds et des points de vue des bibliothécaires et usagers concernant ce fonds et surtout concernant l'accueil des personnes allophones. Ainsi, je parlerai de « services FLE » plutôt que de « fonds FLE ».

Dans cette approche du FLE en bibliothèque, les services FLE permettent de remplir deux objectifs différents mais complémentaires. Ils ont pour but de faciliter l'apprentissage de la langue pour les personnes allophones mais également de les aider à se sentir incluses et bienvenues au sein de la bibliothèque. En effet, la présence de documents dans la langue maternelle des personnes allophones permet de créer un lien entre la bibliothèque et l'utilisateur. De plus, pour les familles, cela permet d'encourager les liens entre les parents et les enfants avec l'aide des documents dans la langue maternelle des parents qui permettent d'introduire les enfants à cette langue. Cette optique parentalité est notamment présente dans les projets de quartier de la ville d'Angers et donc encouragée à être soutenue dans les bibliothèques.

Ainsi, dans un fonds FLE, on peut trouver : des manuels de langue, des CD méthodes de langue, des cahiers d'exercices, des documents en français facile à lire qui permettent la pratique de la lecture, des documents en langues étrangères, et des documents multimédia.

Au-delà des documents, les services de bibliothèque qui permettent aux personnes allophones de participer à la vie culturelle de leur commune sont les animations. En

effet, l'oral reste le moyen de communication le plus accessible pour ces personnes qui ne sont pas à l'aise avec la langue française écrite.

Dans le réseau de médiathèques d'Angers

Les documents

Des documents et services accessibles aux personnes allophones sont proposés dans toutes les bibliothèques du réseau. Cependant, les manuels de langue française à destination des personnes allophones peuvent principalement être trouvés à la médiathèque Toussaint. Certains quartiers proposent quelques manuels de langue mais ils ne représentent pas la majorité du fonds.

Ces documents-là sont les documents cotés FLE et étant reconnus comme constituant le fonds FLE à proprement parler.

Afin d'accueillir les publics allophones à la bibliothèque, la BMA propose plusieurs types de documents à destination de ces usagers. Si les documents ne sont pas forcément pensés comme étant à destination des publics allophones par les écrivains et éditeurs, ils peuvent être utilisés à leur bénéfice et peuvent être acquis par les bibliothécaires à cet effet.

Les manuels d'exercices de français pour les personnes allophones sont les documents majoritaires dans le fonds FLE à la médiathèque Toussaint. Dans les bibliothèques de quartiers, ce genre de documents a tendance à moins sortir ce qui amène les bibliothécaires à privilégier les autres types de documents.

Pour obtenir la naturalisation française, les candidats doivent avoir une connaissance de la langue française orale et écrite d'un niveau B1 (selon le cadre européen commun de référence pour les langues (CERL)).³⁸ Pour ce faire, le candidat doit fournir une attestation de réussite à un test linguistique tel que le TCF (test de connaissance du français) et le TEF (test d'évaluation du français).³⁹

Cependant, une majorité des documents n'est pas accessible aux primo-arrivants puisqu'une maîtrise minimale du français est nécessaire à la compréhension des

³⁸ Intérieur, Ministère de l'. « Justificatifs du niveau de connaissance de la langue française ». <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Integration-et-Acces-a-la-nationalite/La-nationalite-francaise/Justificatifs-du-niveau-de-connaissance-de-la-langue-francaise>. Consulté le 9 juin 2022. <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Integration-et-Acces-a-la-nationalite/La-nationalite-francaise/Justificatifs-du-niveau-de-connaissance-de-la-langue-francaise>.

³⁹ *Ibid.*

exercices et des leçons. Cela signifie que les manuels ne peuvent pas être utilisés par ce public allophone qui ne maîtrise pas encore le français de base. Ainsi, le public principal pour ce type de documents est celui des personnes habitant en France depuis suffisamment longtemps pour pouvoir lire, comprendre, et écrire le français ou pour les associations qui accompagnent les personnes allophones. Dans ce cas de figure, les manuels peuvent être utilisés par des primo-arrivants à condition qu'une médiation soit faite entre le document et l'utilisateur.

De plus, en pratique, les manuels de langue, dictionnaires, et cahiers d'exercices ne sont pas les documents les plus utilisés pour l'apprentissage de la langue française. En effet, les œuvres de fiction en français facile et adapté sont préférées aux manuels de langue par les personnes allophones.

Les documents fortement demandés par les publics des bibliothèques de la BMA sont les œuvres de fiction bilingues. Ces documents qui associent la langue maternelle et la langue cible (ici le français) permettent une facilité d'abord de la langue. De plus, comme discuté précédemment, la présence de la langue maternelle de l'utilisateur dans les documents de la bibliothèque permet une reconnaissance de l'utilisateur et de sa place à la bibliothèque. À ce titre, les œuvres de fiction en langues étrangères sont également des documents très demandés des publics allophones.

Les textes enregistrés sont également utilisés par les publics allophones. En effet, ces publics sont souvent plus à l'aise avec la langue orale que la langue écrite, ainsi, écouter des livres audio permet d'avoir accès au document et à la culture et à la littérature française (ou d'ailleurs) tout en continuant à développer l'apprentissage de la langue. Les documents imprimés avec des versions audio mises à disposition par les éditeurs gratuitement en ligne permettent également de développer l'apprentissage de la langue avec une double pratique en écoutant la version audio tout en lisant le texte écrit.

Enfin, les documents accessibles à tous les niveaux d'apprentissage sont les documents visuels. On pensera notamment aux dictionnaires visuels (visible ci-contre) qui combinent deux langues ainsi que des photos. Les publics visés par ces documents sont les personnes qui parlent français et qui souhaitent apprendre une autre langue. Ainsi, les textes d'introduction, la pagination, et autres informations en dehors du contenu sont uniquement en français. Cependant le contenu du document est accessible à tous



Figure 15 • Dictionnaire visuel arabe/français présents dans les collections de la BMA

étant donné que l'image est accompagnée du mot français. Un niveau de lecture supplémentaire est possible avec le mot en langue étrangère, qui peut être la langue maternelle de certains usagers, qui accompagne également chaque image.

Ainsi, tous types de documents peuvent être utilisés par des personnes allophones en fonction de leur niveau, de leurs objectifs, de leur goûts et envies. L'offre éditoriale spécialisée ne répond pas toujours aux besoins des usagers, ce qui pousse les bibliothécaires à trouver d'autres documents qui répondent mieux à la pratique réelle des usagers allophones.

De plus, en bibliothèque municipale, les bibliothécaires sont contraints par un obstacle supplémentaire qui est celui des marchés publics. En effet, la librairie qui détient le marché public ne possède pas forcément les documents spécialisés demandés par les bibliothécaires. À la BMA, c'est particulièrement le cas concernant les documents bilingues. Il est également important de noter que l'offre éditoriale reste moindre à ce sujet.

Enfin, des ressources très utilisées des publics allophones sont les ressources numériques. En effet, la BMA propose des accès à deux plateformes numériques d'auto-formation. Ces deux plateformes sont MyCow⁴⁰ et Toutapprendre.⁴¹ Ces ressources proposent toutes deux des cours de français à différents niveaux ainsi que des exercices de mise en application. Elles sont accessibles à partir du portail de la bibliothèque (quand ce dernier fonctionne) ou directement à partir des sites internet des ressources. Sur l'année 2020, la BMA comptait quatre mille connexions sur le catalogue de langues de la plateforme Toutapprendre. En 2021, le nombre de connexions a chuté à environ mille connexions. Cela s'explique par la cyber-attaque et l'inaccessibilité du portail numérique.

De plus, les publics allophones ont beaucoup recours aux ordinateurs mis à disposition des usagers au sein des bibliothèques afin de suivre des cours d'auto-formation, d'effectuer des démarches administratives, et autres usages. Ces services sont complètement inaccessibles depuis la cyber-attaque, ce qui diminue fortement la fréquentation des bibliothèques du réseau par les publics allophones.

Il est également important de noter que les documents FLE sont très transversaux. En fonction des bibliothèques, les documents peuvent être trouvés dans divers fonds.

⁴⁰ « MyCow anglais ». Consulté le 9 juin 2022. <https://www.mycow.eu/>.

⁴¹ « Toutapprendre - Cours / Presse / Livres & BD / Services ». Consulté le 9 juin 2022. <https://www.toutapprendre.com/>.

Certains bibliothécaires ont décidé de rassembler les documents FLE au sein du fonds Emploi-formation dans une sous-partie « Langues » ou « FLE », d'autres ont rassemblé les documents FLE avec les autres langues, et enfin, comme mentionné précédemment, certains documents FLE sont présentés dans les fonds Facile à lire des bibliothèques Toussaint et des Justices étant donné que les publics allophones font partie des publics cibles de la démarche.

Les animations et partenaires

Comme mentionné précédemment, pour une majorité des documents, une médiation est nécessaire entre le document et l'utilisateur allophone. Ce rôle de médiation peut être réalisé par les bibliothécaires si les usagers viennent d'eux-mêmes à la bibliothèque. Cependant, la bibliothèque reste un lieu qui peut être intimidant pour des personnes qui ne maîtrisent ni la langue ni les codes. Ainsi, le meilleur moyen pour les bibliothécaires de faciliter l'abord du lieu et des collections de la BMA est de créer des partenariats avec les acteurs du territoire qui sont en contact avec les personnes allophones. Des temps de médiation peuvent être ensuite réalisés en groupe avec les associations et autres acteurs et leurs publics. Cela permet de présenter la bibliothèque, de faciliter les démarches administratives d'inscription, et de présenter aux personnes allophones les documents qui leur sont accessibles.

Les acteurs du territoire avec lesquels des partenariats existent avec la BMA sont principalement les maisons de quartier, les associations d'accueil des primo-arrivants et associations qui offrent des cours de langue française, ainsi que divers services municipaux qui accueillent et accompagnent également des publics allophones. La petite école⁴² et le GREF⁴³ sont les deux associations qui ont le plus recours aux services FLE de la BMA et qui sont les plus connus des bibliothécaires. Cela permet également aux bibliothécaires d'orienter les publics allophones vers ces associations en cas de besoin.

De plus, des animations à destination des personnes allophones sont également organisées, en partenariat avec les associations ou non, dans les bibliothèques du réseau. Pour les familles, des heures du conte bilingues et/ou en langues étrangères sont organisées. On notera également l'animation récurrente « Moulin à parole » qui

⁴² LPE - La Petite Ecole. « LPE - La Petite Ecole ». Consulté le 9 juin 2022. <https://lpetiteecole.wordpress.com/>.

⁴³ GREF - Groupement des Educateurs sans Frontières. « Bienvenue sur le site du GREF - GREF - Groupement des Educateurs sans Frontières % ». Consulté le 9 juin 2022. <https://www.gref.asso.fr/wp/>.

est un rendez-vous hebdomadaire ou bimensuel pendant lequel des personnes allophones (qui sont des usagers de la bibliothèque ou non en dehors de ce rendez-vous donc abonnés ou non) peuvent se retrouver en présence d'une bibliothécaire et une écrivaine publique employée de la ville et échanger en français. Ce ne sont pas des cours de conversation ou des cours de langue mais bien des temps d'échange pendant lesquels les participants peuvent discuter de l'actualité, demander conseil, échanger sur leurs expériences, etc.

3. LES DEMANDES DES MEDIATHEQUES DE QUARTIER :

Mon projet, comme défini dans la proposition de projet (voir annexe 1) prévoit de mener mon travail « sur l'ensemble des bibliothèques du réseau en identifiant les spécificités de chaque lieu et fonds, publics et territorialités. »

Pour ce faire, j'ai visité l'ensemble des bibliothèques de quartier. En amont de mes visites, j'ai effectué des recherches sur chacun des quartiers, et notamment sur les projets de quartiers de la ville afin d'en comprendre les spécificités, les volontés politiques, et les populations qui les occupent.

Lors de mes premières visites en médiathèques de quartier, j'ai eu l'occasion d'échanger avec la majorité des membres de l'équipe. J'ai notamment échangé avec les bibliothécaires responsables des fonds sur lesquels je travaille ainsi que les responsables de chaque médiathèque.

Lors de ces diverses discussions et entretiens, j'ai demandé à chaque bibliothécaire quelles étaient ses attentes par rapports aux fonds, quels usages en étaient faits et par quels publics, ainsi que les difficultés qu'il rencontrait dans l'élaboration des fonds, la médiation et valorisation du fonds. J'ai questionné les bibliothécaires à propos de tous fonds, y compris les bibliothécaires qui ne proposaient pas ces fonds dans leur bibliothèque afin de pouvoir évaluer les besoins exprimés par les bibliothécaires et élaborer mon projet autour de ces demandes et besoins.

Le but de mon projet étant que mes propositions d'axes de développements soient ensuite mises en place par les bibliothécaires, il me semblait important non seulement de prendre en compte les besoins qu'ils exprimaient mais également d'évaluer leurs envies et degrés de motivation concernant chaque fonds. En effet, chaque bibliothécaire dispose d'un grand nombre de responsabilités, et une remarque qui m'a souvent été formulée lors de mes entretiens a été le manque de temps pour réaliser

tous les projets souhaités et demandés. Je savais donc que mes propositions n'auraient une utilité que si elles étaient portées par une demande réelle de la part des bibliothécaires et usagers ainsi qu'une motivation importante de la part des bibliothécaires.

À la suite de ces entretiens et visites des bibliothèques, j'ai pu élaborer des listes de demandes et besoins qui sont explicités ci-après.

Concernant le fonds de textes enregistrés :

Une remarque qui m'a été répétée systématiquement par absolument toutes les personnes que j'ai questionnées sur le sujet en médiathèques de quartier était le coût très important des textes enregistrés.

Il est important de noter que les bibliothèques de quartier ne disposent pas de budgets dédiés aux textes enregistrés. En effet, les livres audio sont acquis sur le même budget que les autres documents du pôle fiction. Ainsi, les bibliothécaires doivent choisir entre acquérir plusieurs imprimés ou acquérir un livre audio. Afin de répondre à la forte demande de nouveautés en imprimés, le choix est souvent fait en faveur de ces derniers.

En réponse à ce problème, chaque bibliothécaire m'a proposé la même solution : faire tourner les fonds de médiathèque de quartier en médiathèque de quartier afin de renouveler l'offre pour les usagers fidèles à une bibliothèque de quartier et qui font le tour de l'offre après un certain temps et sont donc en demande de renouvellement du fonds. Cette solution proposée par les bibliothécaires est une solution dont ils avaient discuté officieusement auparavant après avoir échangé sur les problèmes qu'ils rencontraient concernant ce fonds. Cependant, ils n'avaient, jusqu'alors, pas disposé de suffisamment de temps pour mettre en place ce projet.

Une autre solution qui m'a été proposée par une partie des bibliothécaires que j'ai questionnés a été de créer des malles de documents qui seraient mise à disposition des médiathèques de quartier par la bibliothèque centrale Toussaint. Les médiathèques de quartier pourraient alors les emprunter pour une durée de six mois et pendant ce laps de temps, les documents présents dans cette malle seraient empruntables à la médiathèque de quartier par ses usagers.

L'une comme l'autre de ces solutions répondent aux problèmes posés mais présentent également des enjeux financiers et de gestion informatique à prendre en compte. De plus porter un tel projet à long terme nécessite un investissement de temps important qui devra alors reposer sur certaines bibliothécaires sur le réseau.

Concernant le fonds Facile à lire :

La médiathèque des Justices est la seule médiathèque de quartier qui propose actuellement un espace FAL. Comme expliqué précédemment, l'espace répond très bien aux critères définis par la charte, mais l'espace est très récent et nous ne disposons donc pas de recul pour réellement en déterminer l'efficacité. Cependant, les bibliothécaires responsables du fonds m'ont exprimé ressentir parfois une difficulté pour choisir quels documents intégrer au fonds. Ainsi, elles m'ont demandé de leur communiquer des documents ressources permettant de faciliter leurs choix ainsi que de leur proposer des listes de documents présents dans d'autres bibliothèques afin d'orienter leurs décisions.

L'une des bibliothécaires de la médiathèque Belle-Beille a exprimé un intérêt pour la démarche et envisage de proposer un espace FAL dans le futur. Elle m'a donc fait part de son souhait d'avoir accès à mes recherches une fois mon projet terminé.

À la médiathèque Annie-Fratellini, les bibliothécaires trouvent la démarche intéressante mais ne souhaitent pas mettre en place un espace FAL qui suive les critères précis définis dans la charte du ministère de la Culture. Cependant, elles seraient intéressées par mettre en place des sélections de livres facile à lire. Des sélections thématiques et découvertes de romans sont déjà mises en place et actualisées régulièrement. Ces sélections se situent au début du rayon des romans et ont pour but de répondre à des demandes régulières des lecteurs qui souhaitent lire des livres légers ou des polars nordiques, etc. Ainsi, des sélections d'ouvrages faciles à lire auraient leur place dans ce type de sélections puisque c'est une demande qui leur est faite régulièrement.

Les bibliothécaires des autres quartiers n'ont pas exprimé souhaiter proposer un espace FAL dans leur bibliothèque mais ont tout de même exprimé une certaine curiosité sur le principe et sur cette démarche qu'ils ne connaissent pas très bien.

Concernant le fonds Français langue étrangère :

Les requêtes qui m'ont été faites à propos du FLE sont des demandes qui proviennent principalement des bibliothèques de quartier avec de forte populations allophones et avec de nombreuses langues étrangères parlées sur le quartier. J'ai donc principalement orienté mon travail sur les publics des médiathèques de la Roseraie, de Monplaisir, Annie-Fratellini, et Belle-Beille.

Le besoin principal de ces médiathèques était une connaissance plus approfondie de l'offre éditoriale. On m'a demandé de mettre un accent particulier sur l'offre éditoriale de documents bilingues, et notamment sur les langues russe, arabe, et autres langues d'Afrique.

Concernant le fonds DYS

Pour le fonds de documents DYS, la demande était double.

Les bibliothécaires jeunesse s'interrogent sur la place des documents DYS dans les fonds jeunesse. Cette interrogation est reflétée dans les différences dans les présentations des fonds d'une bibliothèque à l'autre. Aucune des bibliothécaires que j'ai interrogées n'était satisfaite des choix qui avaient été faits à propos du fonds DYS. Certaines se questionnaient sur le manque d'accessibilité des documents s'ils n'étaient pas tous rassemblés dans un même fonds tandis que d'autres ne souhaitaient pas proposer un seul et même fonds sans distinction d'âge ou de genre de peur de stigmatiser les enfants atteints de troubles DYS. Ainsi, il m'a été demandé d'effectuer des recherches à ce sujet afin de proposer une solution qui prendrait en compte ces inquiétudes.

De plus, les espaces et fonds de Toussaint Jeunesse vont être réaménagés de par le projet de rénovation de la médiathèque Toussaint. Ainsi, ma réflexion devait prendre en compte cette possibilité de réaménagement complet du fonds DYS.

L'autre demande portait sur les supports proposés. En effet, comme mentionné précédemment, les progrès technologiques et les connaissances de plus en plus approfondies des troubles DYS permettent la création de nouvelles adaptations et outils. Ainsi, les bibliothécaires jeunesse m'ont demandé d'en élaborer un panorama afin qu'elles puissent avoir connaissance des ressources qui existent et qui pourraient être rendues disponibles à la BMA.

4. REALISATIONS

Une fois la liste des demandes des quartiers établie, j'ai pu la communiquer à ma maîtresse de stage à l'occasion d'un point d'étape. Nous avons alors été en mesure d'estimer la faisabilité de chacune des demandes en termes de moyens mais également en fonction du temps qui m'était imparti avant la fin du stage.

En effet sur les seize semaines de stage, les premières cinq semaines ont été consacrées à la découverte du réseau et de son fonctionnement ainsi que de

l'intégralité des fonds accessibles et inclusifs. J'ai passé les quatre semaines suivantes à établir les demandes précises portant sur chacun des fonds et à mener des recherches plus approfondies sur les quatre fonds sur lesquels nous avons décidé de travailler. Il ne restait alors que sept semaines pour préparer et mettre en place chacun des projets qui pourraient répondre aux demandes des bibliothécaires.

Ces projets se sont traduits par les réalisations suivantes.

Le fonds tournant de textes enregistrés

La demande la plus importante qu'il m'a été faite était celle portant sur les textes enregistrés.

Ainsi, les deux options discutées précédemment étaient de créer des malles de documents qui tourneraient d'une bibliothèque à l'autre afin de renouveler l'offre ou de faire tourner les fonds déjà existants des bibliothèques de quartier d'une bibliothèque à l'autre.

Afin d'établir les demandes précises de chaque bibliothèque à ce sujet, j'ai écrit et diffusé un questionnaire à l'ensemble des bibliothèques de quartier (voir annexes 2 et 3) ainsi qu'une présentation du projet comme il m'avait été présenté par l'ensemble des bibliothécaires des quartiers. Le but du questionnaire était de déterminer quelle option semblait répondre le mieux à la demande des quartiers.

Cependant, les réponses qui ont été faites étaient très diverses et n'ont pas permis de répondre à cette question précise. Cela a cependant permis de mettre en lumière les différences de besoins des bibliothèques qui reflètent très bien les projets et publics de chaque bibliothèque. De ce fait, le projet devait prendre en compte les différences de besoins d'une bibliothèque à l'autre et donc être modulable. Cela écarte en partie l'idée des malles de documents qui ne correspondent pas à ce besoin d'adaptabilité en fonction de la bibliothèque.

Afin d'échanger plus longuement et directement à ce sujet, j'ai convié les responsables des fonds de textes enregistrés à une réunion. Cette réunion avait pour principal objectif pour les bibliothécaires de se mettre d'accord sur un fonctionnement et sur le lancement du projet.

Plusieurs idées ont été émises lors de ce temps d'échange. Il a notamment été demandé s'il serait possible de créer un « fonds QUA textes enregistrés » à l'image du fonds QUA déjà existant. Le fonds QUA est un fonds de documents stockés dans

les magasins de la médiathèque Toussaint qui peuvent être sélectionnés par les médiathèques de quartier afin d'être ajoutés à leurs fonds.

Cependant, dans le fonds QUA, un certain nombre de documents sont dormants. Ce n'est pas l'objectif pour le fonds tournant de textes enregistrés étant donné le coût des documents. De plus, un fonds QUA de textes enregistrés occuperait une place trop importante dans des magasins déjà très utilisés.

Cela a toutefois fait apparaître un réel besoin pour les bibliothécaires de sélectionner les documents par genre et sujets afin de répondre aux demandes de leurs publics.

Pour des raisons de faisabilité, un fonds tournant de textes enregistrés composé entièrement de nouveaux documents ne pourra pas être mis en place immédiatement. Le coût s'élèverait à environ huit mille euros pour huit sélections de cinquante documents.

Ainsi, afin de lancer le projet, il a été décidé de faire une mise en commun de certains documents. Les bibliothèques de quartier ne souhaitent pas remettre en commun l'ensemble de leurs documents et de les faire tourner d'une bibliothèque à l'autre. Un désherbage des documents obsolètes devra donc s'effectuer, puis une sélection de documents pertinents à mutualiser, enfin une « braderie interne » sera organisée afin que chaque responsable des fonds puisse sélectionner des documents à ajouter à son propre fonds.

Dans le temps qui m'était imparti, il était impossible pour moi de lancer le projet. Mon rôle a donc constitué à servir tout d'abord de médiateur entre les bibliothèques de quartier et entre les bibliothèques de quartier et ma maîtresse de stage qui est responsable du secteur adulte de la BMA. Une fois ce rôle de médiateur effectué, j'ai pu organiser le temps d'échange et faire un panorama de l'usage des textes enregistrés en France et à la BMA afin que tout un chacun puisse mesurer l'utilité d'un tel fonds en bibliothèque. Enfin, avec l'aide de ma maîtresse de stage, j'ai réalisé un dossier ressource dans lequel les responsables des fonds de livre audio peuvent trouver tous les documents nécessaires à la mise en place du fonds tournant, y compris un rétroplanning (voir annexe 4).

Le fonds FAL à la médiathèque Toussaint

Au fil de mes recherches sur le dispositif Facile à lire, j'ai lu de nombreux retours d'expérience de bibliothèques qui ont mis en place un espace FAL il y a plusieurs années et qui peuvent donc mettre leurs démarches et choix en perspective. J'ai

également fait de nombreuses recherches sur le type de mobilier utilisé et la création de l'espace, notamment en cherchant des photos et vidéos de présentations sur les sites des médiathèques qui proposent des espaces FAL.

En prenant en compte le fonds actuel FAL de la BMA, les contraintes budgétaires et matérielles qui m'étaient imposées, ainsi que l'évolution de la bibliothèque Toussaint avec le projet de rénovation, j'ai pu élaborer une proposition de réaménagement et de valorisation du fonds FAL à la médiathèque centrale.



Figure 16 • Tour FAL à la médiathèque Toussaint

Ainsi, nous pouvons observer une différence majeure entre la présentation des documents FAL à la BMA et celle recommandée pour l'installation d'espaces FAL. La BMA ne proposait pas d'assises et les documents, bien que présentés en facing, n'étaient pas présentés de manière à attirer les usagers. Aucun outil connecté n'était proposé non plus.

A la médiathèque Toussaint il n'existait pas d'espace Facile à lire à proprement parler. En effet, la démarche Facile à lire prévoit la création d'un espace dédié au Facile à lire. Dans l'une des plaquettes fournies aux structures participantes afin qu'elles effectuent de la médiation, une illustration descriptive d'un espace à lire est proposée (voir illustration ci-dessous).

Comment reconnaître un espace facile à lire ?

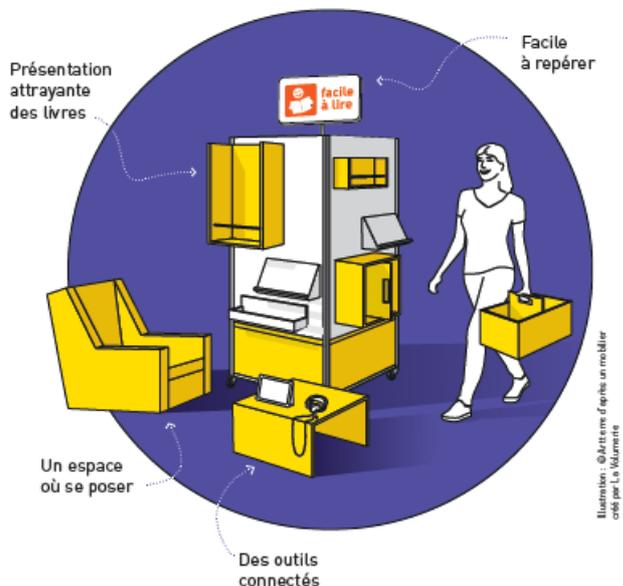


Figure 17 • Illustration "Comment reconnaître un espace facile à lire ?"

Pour comparer, voici ci-contre l'espace Facile à lire du réseau Trente et + en Isère qui est plus conforme à la démarche FAL. Ce fonds n'est pas une simple présentation de documents mais réellement un espace où les usagers sont invités à s'installer, lire, regarder les documents et s'appropriier les lieux. On remarquera également le panneau situé au-dessus des documents qui



Figure 18 • Espace FAL dans le réseau Trente et +

explicitement la démarche et invite les usagers à s'y intéresser et se sentir concernés en quelques questions : « Vous êtes fatigué ? Vous manquez de temps ? Le français n'est pas votre langue maternelle ? Lire vous impressionne ? Les livres identifiés par ce logo sont faits pour moi. »

Ainsi, afin de créer un espace Facile à lire, certains éléments sont nécessaires :

- Des assises
- Des documents présentés de façon aérée et attrayante
- Un espace identifié par un logo
- Une accroche qui explicite la démarche

En m'inspirant des différents espaces repérés dans les rapports d'expérience que j'ai pu trouver et les consignes officielles de la démarche, j'ai proposé un réaménagement à la médiathèque Toussaint afin de proposer un espace Facile à lire.

Comme mentionné précédemment, la tour de documents FAL est située au rez-de-chaussée, près des étagères de nouveautés. Cependant, sa disposition exacte varie en fonction de l'utilisation de l'espace d'exposition (plan disponible dans l'annexe 5). En effet, lorsque des œuvres sont exposées dans cet espace, les tours de documents « Lu & apprécié » et Facile à lire sont disposées très proches du bureau de renseignement et des étagères de nouveautés, tandis que lorsque l'espace est vide, les tours peuvent être disposées de manière plus espacée et ainsi être rapprochées des collections courantes (romans et romans policiers).

Lorsque l'espace d'exposition n'est pas utilisé pour exposer des œuvres, il peut être utilisé pour des animations ou comme outil de valorisation. Ainsi, au début de mon stage à la BMA, les documents Facile à lire ont été valorisés au centre de l'espace

d'exposition. Certains documents avaient été mis en valeur sur une table basse entourée d'assises (voir photo ci-contre). Cette disposition a été maintenue pendant une semaine. Cependant, lors de mon travail en service public, j'ai pu observer que l'espace était très peu utilisé et les documents peu consultés et empruntés.

Je n'ai pas eu l'occasion, alors que les documents étaient valorisés de cette manière, de conduire d'enquête auprès des usagers sur leur utilisation ou non-utilisation de cet espace. Ainsi, je n'ai pas de réponses définitives à apporter sur le manque de popularité auprès des usagers de cet espace. Cependant, quelques hypothèses peuvent être formulées :



Figure 19 • Espace Facile à lire éphémère

- Les assises très basses et peu confortables ne sont pas attrayantes pour les usagers.
- Leur position basse et le manque d'accoudoirs rend les assises inaccessibles aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite.
- Les assises et la table basse sont situées au centre de l'espace et sont ainsi exposées et dans un lieu de passage, ce qui n'est pas forcément agréable pour les usagers.
- Aucune explication de la démarche n'est proposée, ainsi, la cohérence de la sélection n'est pas explicite pour les usagers (ce qui va à l'encontre même de la démarche qui est censée faciliter l'approche aux documents ainsi que leur consultation).

En me basant sur ces hypothèses formulées de par mon observation de l'utilisation des différents espaces de la BMA et les retours d'expérience que j'ai lus et en prenant en compte les espaces disponibles, ma maîtresse de stage et moi-même avons pris la décision d'installer l'espace Facile à lire dans l'alcôve qui se situe sous l'escalier et à proximité du bureau de renseignements.

Cette alcôve était inutilisée depuis la cyber-attaque puisque les postes informatiques qui étaient précédemment à la disposition du public n'étaient plus

utilisables. Cette alcôve était donc occupée par des tables et postes informatiques non-utilisés (voir photo ci-contre) et ne servait que de rappel des services dégradés proposés en conséquence de la cyber-attaque. Ainsi, réaménager l'espace avec les documents FAL permettait non seulement de valoriser et redynamiser le fonds FAL mais également de redynamiser l'espace et mettre en valeur les services de la BMA qui fonctionnent.

J'ai travaillé sur le réaménagement de l'espace avec les membres de l'équipe du pôle fiction afin d'obtenir un point de vue de professionnels sur l'organisation des collections mais également afin de garantir une bonne compréhension du projet par l'équipe qui portera le projet après mon départ.



Figure 20 • L'alcôve inutilisée derrière la tour FAL à la médiathèque Toussaint



Figure 21 • Le nouvel espace FAL à la médiathèque Toussaint

Le nouvel espace est composé de la tour déjà existante à laquelle nous avons ajouté une étagère. Nous avons réparti les documents entre la tour et l'étagère et nous y avons ajouté une assise pour permettre aux usagers de s'installer. Une table a également été ajoutée dans le coin afin de créer une ambiance « cosy » et d'y mettre certains documents en valeur.

Manipuler les collections pour les répartir dans les étagères nous a également permis de désherber des documents qui ne remplissaient pas les critères FAL ou qui étaient en mauvais état et/ou ne fonctionnaient pas dans le fonds. Nous avons par exemple choisi de retirer du fonds FAL les livres de recette de la collection Simplissime qui étaient encombrants et pas toujours pertinents (ex : recettes de Noël). Une vingtaine de documents ont donc été retirés du fonds.

Ainsi, l'utilisation d'un nouveau mobilier en plus de la tour et ce désherbage nous ont permis de désengorger la tour et ainsi valoriser au mieux les documents. Cela permet également de faciliter l'utilisation de l'espace pour les usagers comme pour les bibliothécaires. En effet, nous avons réparti les documents par collections, usages, et genres.

Nous avons par exemple un étage de la tour dédié aux documents FLE avec des indications de niveaux de langue. Un autre étage est dédié aux documentaires. Sur l'étagère, nous avons choisi de présenter les grands formats avec notamment les bandes-dessinées et tous les documents visuels. Tous les documents qui demandent une maîtrise de la lecture et des codes de l'écrit (tout en restant conformes à la charte) sont rassemblés dans la tour dans un des étages inférieurs. Les séparer du reste des documents permet de ne pas effrayer les usagers qui sont en difficulté face à la lecture et qui souhaiteraient pratiquer et qui pourraient être effrayés par la longueur et la difficulté de certains documents qui ne seraient pas appropriés à l'usage qu'ils auraient de l'espace FAL.

Cette nouvelle mise en place semble très bien fonctionner puisque l'espace a été investi par les usagers et il est devenu nécessaire de renouveler les documents mis en présentation régulièrement. À voir si cet usage de l'espace perdure dans le temps ou s'il peut être expliqué par la nouveauté de l'espace.

Cet espace n'est pas un espace permanent puisque l'alcôve était précédemment occupée par des postes informatiques, ce qui sera à nouveau le cas lorsque l'usage de ces postes sera à nouveau possible. Cependant, l'entretien de cet espace dans l'intervalle est très pertinent puisqu'il permet d'expérimenter plusieurs fonctionnements et types de valorisation et ainsi déterminer ce qui fonctionne le mieux et le reproduire plus tard dans le nouveau Toussaint.

Une affiche ainsi que des fiches explicatives ont été ajoutées sur les murs de l'alcôve afin d'attirer les usagers et expliciter la démarche. De plus le logo est affiché à plusieurs reprises et le nom du fonds est également rappelé sur le haut de la tour. La police de la signalétique est la police choisie dans les outils de médiation mis à disposition des bibliothèques par le ministère de la Culture. Les fiches explicatives proviennent également de ces documents et sont donc écrits de façon à être faciles à lire pour les usagers.



Figure 22 • La signalétique de l'espace FAL

Des pistes de développement

Le fonds DYS

Un espace accessibilité à Toussaint Jeunesse +40

Afin de répondre aux demandes qui m'ont été faites concernant le fonds DYS, j'ai proposé la création d'un espace accessibilité dans l'espace de Toussaint Jeunesse +40, soit après le projet de rénovation de la bibliothèque.

Cette proposition de projet permet de répondre aux deux questionnements des bibliothécaires portant sur la présentation des documents et les différents supports et outils.

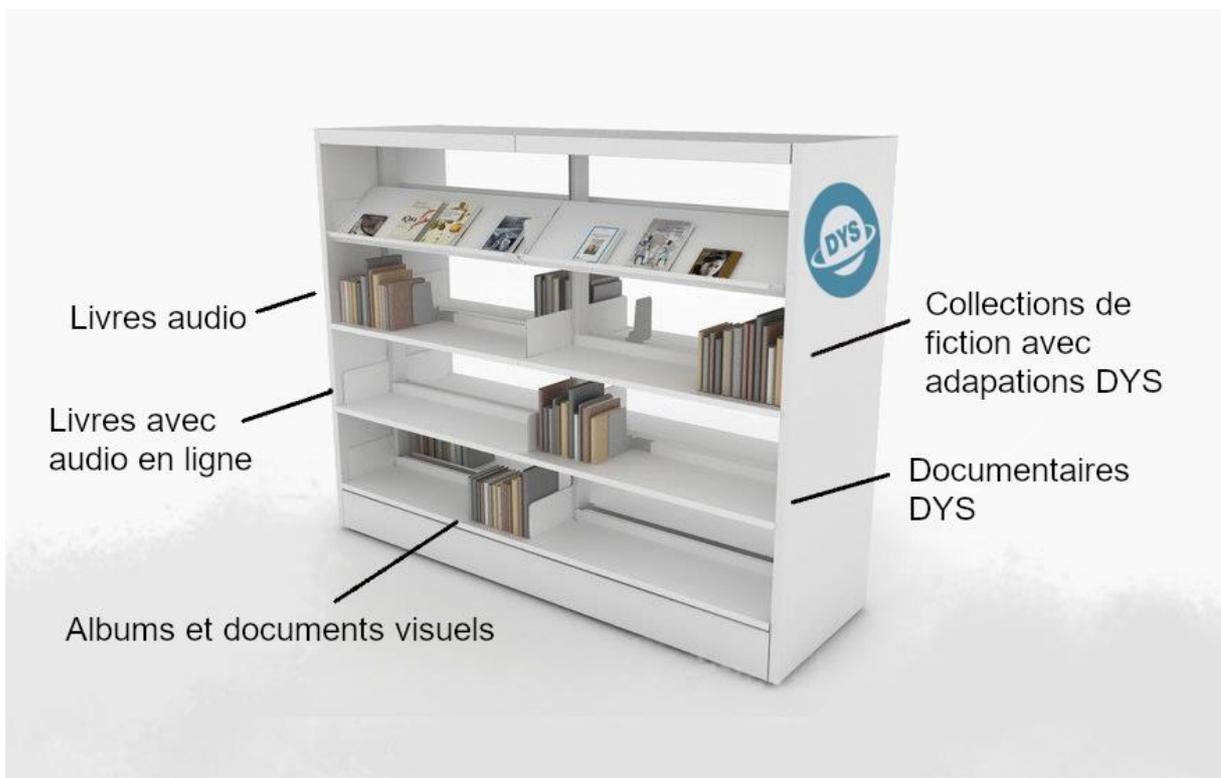


Figure 23 • Proposition d'un espace accessibilité à Toussaint Jeunesse +40

Le premier questionnement portait sur la présentation du fonds et l'accessibilité pour les usagers ainsi que le risque de stigmatisation. Les recherches que j'ai effectuées et les retours d'expériences que j'ai pu lire ont confirmé le besoin de rassembler les documents accessibles aux personnes DYS dans un même fonds.⁴⁴

⁴⁴ Bretagne, Livre et Lecture en, et Super Utilisateur. « Lecture et dyslexie ». Consulté le 16 mars 2022. <https://www.livrelecturebretagne.fr/publics-eloignes/lecture-et-handicaps/lecture-et-dyslexie>.

Cela permet aux prescripteurs (parents, enseignants, orthophonistes, etc.) et aux enfants DYS d'avoir accès à la majorité, si ce n'est la totalité, des documents adaptés aux personnes DYS. Comme pour le fonds FLE, proposer un espace dédié à ces publics permet de reconnaître leur place au sein de la bibliothèque. De plus, l'espace et les documents qui y sont présentés peuvent être utilisés par l'ensemble des usagers.

En effet, l'espace accessibilité comme présenté ci-dessus est un espace dans lequel sont regroupés différents supports et genres qui sont tous adaptés aux personnes DYS. Cependant, tous les usagers peuvent utiliser ces ressources et ainsi faire vivre l'espace.

Les documents proposés dans le fonds sont très variés en termes de support ce qui permet de proposer des documents pertinents pour les enfants ayant tous niveaux de lecture. En effet, le livre audio permet un accès à la littérature pour les enfants qui ne maîtrisent pas la lecture, les documents imprimés accompagnés de versions audio permettent de coupler l'écoute avec la lecture, ce qui est une méthode recommandée par les orthophonistes⁴⁵, les documents visuels permettent un accès au document imprimés pour les enfants qui ne maîtrisent pas la lecture, et enfin les documentaires et œuvres de fiction avec des adaptations DYS permettent l'apprentissage et la pratique de la lecture.

Cette proposition a été grandement appréciée des bibliothécaires et de la direction qui l'ont trouvée pertinente de par les réponses qu'elle apporte aux questionnements des bibliothécaires ainsi que pour sa conformité au projet de rénovation et de réaménagement de la médiathèque Toussaint.

Des ressources numériques

Afin de compléter l'offre de documents physique, j'ai également proposé à la BMA de souscrire à des abonnements à des ressources numériques.

La ressource principale que j'ai présentée à ma maîtresse de stage en tant que référente de l'informatique à la BMA ainsi qu'aux bibliothécaires jeunesse du réseau est BibliOdyssée.⁴⁶

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ « BibliOdyssée | MOBIDYS ». Consulté le 10 juin 2022.
<https://bibliodyssee.mobidys.com/bibliodyssee/>.

BibliOdyssée est une ressource en ligne qui propose des bibliothèques de documents au format FROG qui est un format inventé par MOBIDYS, l'entreprise qui possède la plateforme, afin de répondre aux besoins d'adaptation des enfants DYS.

Cette plateforme a tout son intérêt pour une bibliothèque comme la BMA qui propose déjà des ressources numériques qui sont très utilisées et qui propose un certain nombre de fonds accessibles. De plus, cette offre numérique complète l'offre de documents physiques qui ne sont pas les documents les plus accessibles pour certaines personnes DYS. Ainsi, en diversifiant les supports proposés, le BMA prend en compte les besoins d'adaptation d'un plus grand nombre d'utilisateurs.

Avec l'approbation de ma maîtresse de stage et des bibliothécaires jeunesse, j'ai donc pris contact avec MOBIDYS afin de me renseigner plus sur la ressource et de demander la rédaction d'un devis pour un abonnement au catalogue de cent documents avec un accès à distance. Mon stage s'est terminé avant la réception du devis, cependant il m'a été communiqué par la suite, j'ai donc pu le joindre à ce travail (voir annexe 6). De plus, des comptes d'essai ont été créés afin que les responsables des secteurs jeunesse à la médiathèque centrale et dans les médiathèques de quartiers puissent essayer la ressource et apprendre à utiliser le format FROG. Le projet a donc été lancé et a été poursuivi depuis mon départ.

Il est important de noter qu'une ressource comme BibliOdyssée permettra également de combler le manque qui va être créé par la fermeture de la médiathèque Toussaint en 2023. L'offre jeunesse va fortement diminuer sur le réseau et la médiathèque Toussaint propose notamment le plus gros fonds de documents DYS qui ne seront plus accessibles une fois la bibliothèque fermée. Ainsi, BibliOdyssée permettrait de maintenir une offre pour les personnes DYS avec un accès à distance.

Afin de répondre aux demandes des bibliothécaires au sujet des services FLE, j'ai créé des paniers de documents sur la plateforme Electre Data Services utilisée par la BMA afin d'effectuer de la veille documentaire, de commander des documents, et d'extraire des notices bibliographiques (entre autres). Dans ces paniers, j'ai créé des sélections de documents bilingues qui n'étaient pas encore présents dans les collections de la BMA. Ces documents ne sont pas des suggestions d'achat mais plutôt un panorama de l'offre éditoriale avec un accent particulier mis sur certaines collections et maisons d'édition. Le port a jauni⁴⁷ est un exemple de maison d'édition

⁴⁷ manu. « Albums jeunesse bilingues en français et en arabe ». Le port a jauni. Consulté le 10 juin 2022. <http://www.leportajauni.fr/>.

pertinente pour les demandes de la BMA : elle publie des ouvrages jeunesse bilingues en arabe-français.

Valorisation des fonds sur le site internet

Actuellement, le site internet n'est pas accessible pour les usagers. Cependant, des présentations de certains fonds existent déjà sur le site. C'est notamment le cas pour le fonds Facile à lire. Cependant, la présentation du fonds sur le site date des débuts du fonds et ne correspond plus à la réalité du fonds. De plus, la présentation n'a pas été écrite en français facile à lire, ce qui pourrait freiner la compréhension ou l'abord du fonds pour certains usagers.

J'ai donc proposé que cette présentation soit réécrite en suivant certaines directives données par le ministère de la culture et par Le facile à lire en Bretagne. De plus, j'ai proposé d'ajouter des photos de chacun des espaces FAL du réseau et de renseigner les usagers sur les bibliothèques où se trouvent les fonds et les conditions d'accès de ces lieux afin de faciliter le plus possible l'accès au fonds.

Les fonds DYS et FLE ne sont pas présentés comme fonds spécifiques sur le site internet de la BMA. J'ai donc recommandé que des présentations soient ajoutées au site afin de renseigner les usagers sur ces fonds centrés sur l'accessibilité qui sont souvent recherchés par les usagers. Pour le fonds DYS, cela permettrait aux prescripteurs d'avoir conscience de l'existence de ces ressources ainsi que de présenter les ressources numériques mises à disposition. Pour le fonds FLE, cela permettrait aux acteurs du territoire qui accueillent des personnes allophones de prendre conscience des ressources proposées pour elles à la BMA et d'ainsi initier un partenariat bénéfique pour tous les acteurs.

Uniformisation du traitement informatique

Ce point concerne principalement le fonds DYS. En effet, comme j'ai pu le présenter précédemment, les documents adaptés aux personnes DYS ne sont pas tous catalogués en suivant les mêmes méthodes et certains documents ne sont pas signalés comme étant accessibles aux personnes DYS. Cela signifie qu'aucune statistique exacte ne peut être faite à partir du fonds mais cela signifie également que ces documents ne peuvent pas être trouvés en effectuant des recherches sur le catalogue de la BMA et sont donc inaccessibles aux usagers comme aux bibliothécaires.

Communication interne

Mon projet de stage a principalement abouti à des réalisations à vocation interne afin de fournir des ressources aux bibliothécaires ou de lancer des projets qui seraient ensuite portés par d'autres membres de l'équipe de la BMA.

Ainsi, il était de la plus haute importance pour moi de communiquer avec les bibliothécaires concernés par les fonds sur lesquels je travaillais mais également avec l'ensemble de l'équipe de la BMA. Tous les bibliothécaires sont amenés à effectuer du service public, ce qui signifie que tous les bibliothécaires sont amenés à effectuer des tâches de rangement, de valorisation, et de médiation autour des fonds. Ainsi, il est nécessaire qu'ils soient tous informés sur les fonds et leurs évolutions.

Cette communication s'est principalement effectuée au cours de mon stage en discutant avec l'ensemble des membres de l'équipe afin d'obtenir des points de vue différents qui ont nourri ma réflexion ainsi que pour rendre compte de mes réalisations de manière informelle.

Comme mentionné précédemment, j'ai également organisé un temps d'échange concernant le fonds tournant de textes enregistrés. J'ai rédigé un compte rendu de réunion (voir annexe 7) à la suite de cet échange que j'ai ensuite diffusé à l'ensemble des responsables de fonds de livres audio ainsi qu'à la direction de la BMA.

Lors du réaménagement de l'espace FAL, j'ai communiqué par email avec l'ensemble des bibliothécaires du réseau afin de présenter le nouvel espace et en expliquer le fonctionnement pour les bibliothécaires qui seraient amenés à y effectuer des tâches de rangement et de valorisation. (voir annexe 8)

La semaine de mon départ, j'ai également effectué un compte rendu général de mon projet de stage auquel était conviée l'intégralité des bibliothécaires et ludothécaires du réseau ainsi que l'équipe de direction. À cette occasion j'ai présenté toutes mes réalisations et répondu aux questions des bibliothécaires sur les ressources que je leur ai fournies. De plus, j'ai pu présenter les projets que j'ai lancés avec d'autres collègues et leur présenter les ressources qui leur seraient nécessaires pour continuer le travail sur ces fonds.

Enfin, à mon départ, j'ai communiqué à nouveau par email (voir annexe 9) avec l'ensemble des membres de l'équipe de la BMA afin de fournir l'intégralité des ressources que j'avais créées, notamment les boîtes à outils que je présente ci-dessous.

Les boîtes à outils

Comme mentionné précédemment, afin que mon travail soit utile et utilisé par les bibliothécaires de la BMA après mon départ, il fallait que je puisse communiquer sur les aboutissements de mes recherches et projets. Ma maîtresse de stage et moi-même avons décidé qu'il était alors pertinent pour moi de construire des boîtes à outils dans lesquelles les bibliothécaires intéressés et concernés pourraient piocher des informations et ressources au gré de leurs envies et besoins.

J'ai donc réalisé des boîtes à outils pour les fonds FAL, DYS, et FLE. Le projet de fonds tournant de textes enregistrés ne se prêtait pas à la réalisation d'une boîte à outils, j'ai donc choisi de constituer un dossier dans lequel les bibliothécaires pourraient retrouver l'ensemble des documents portant sur le projet.

Les boîtes à outils sont au format OneNote ce qui permet aux bibliothécaires de les modifier en fonction des besoins même après mon départ. De plus, le format par onglet se prête bien au principe de la boîte à outils. Ainsi, les boîtes à outils sont séparées en différents onglets :

- Un onglet de présentation avec des explications portant sur les fonds ainsi que des ressources permettant aux bibliothécaires d'approfondir leurs connaissances du fonds.
- Un onglet "À la BMA" qui fait un état des lieux des collections et usages des fonds dans les médiathèques municipales d'Angers.
- Un onglet "Exemples en bibliothèques" qui rassemble plusieurs modèles et exemples de bibliothèques qui proposent ces fonds avec, pour certaines, des retours d'expérience très intéressants et pertinents.
- Un onglet "Pistes de développement" qui reprend l'ensemble des pistes de développement que j'ai proposées à propos de chaque fonds.
- Un onglet "Ressources" qui recense l'ensemble des ressources importantes à propos de chaque fonds, des sites sur lesquels effectuer une veille documentaire, et des ressources documentaires qui permettrait de développer les fonds.

Vous trouverez des versions PDF de ces boîtes à outils dans les annexes.

CONCLUSION GENERALE

Ce stage de fin d'études a été professionnalisant et a pleinement répondu à mes attentes. Dès mon arrivée, j'ai été intégrée aux équipes, ce qui m'a permis de participer au fonctionnement général de la bibliothèque et accomplir toutes sortes de tâches.

Au-delà des missions liées à mon projet de stage, j'ai eu l'occasion de mener de nombreux projets d'animation et de valorisation, seule ou avec des collègues, allant de l'accueil de classe aux animations à destination des adultes. J'ai donc été en contact avec tous types de publics, ce qui m'a donné la possibilité d'adapter le rôle que j'ai en tant que bibliothécaire en fonction des besoins et des attentes du public.

Le projet que j'ai mené m'a passionnée et j'ai eu l'occasion de travailler avec une équipe qui a répondu avec beaucoup d'enthousiasme à mes idées et mes projets. Cela m'a poussée à réaliser un grand nombre de ces projets, ce qui a été gratifiant et stimulant.

Je regrette n'avoir pas pu disposer de plus de temps afin de continuer à approfondir certains sujets et réaliser l'ensemble des idées de développement que j'ai pu avoir. Cependant les contraintes temporelles de ce stage sont à l'image de celles de la vie professionnelle. Ainsi, ce stage m'a permis d'en faire pleinement l'expérience et de me pousser à choisir les projets les plus pertinents à développer.

La polyvalence et la diversité des missions qui m'ont été confiées m'ont permis de réellement prendre conscience de mes appétences et capacités en tant que bibliothécaire.

Je poursuis à présent mon parcours professionnel en tant que bibliothécaire au sein d'une bibliothèque universitaire.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 • Logo de la ville d'Angers	11
Figure 2 • Organigramme de la Bibliothèque Municipale d'Angers en septembre 2021	13
Figure 3 • Livret d'accueil "A chaque Angevin sa bibliothèque"	15
Figure 4 • Répartition des bibliothèques sur le territoire angevin	16
Figure 5 • Logo Facile à lire.....	47
Figure 6 • Plan du rez-de-chaussée et de l'implantation des collections	51
Figure 7 • Fonds FAL à la médiathèque Toussaint.....	51
Figure 8 • Le fonds FAL à la médiathèque des Justices.....	51
Figure 9 • Le logo DYS mis à disposition par Livre et lecture en Bretagne	55
Figure 10 • Le fonds de documents DYS à la médiathèque des Justices	56
Figure 11 • Graphique représentant les documents cotés DYS	58
Figure 12 • Graphique représentant les documents en catégorie statistique 61-Dyslexiques	58
Figure 13 • Les usages des livres audio physiques et numériques en 2021 selon l'étude menée par Médiamétrie.	59
Figure 14 • Le profil des lecteurs selon l'étude de Médiamétrie	60
Figure 15 • Dictionnaire visuel arabe/français présents dans les collections de la BMA.....	64
Figure 16 • Tour FAL à la médiathèque Toussaint	73
Figure 17 • Illustration "Comment reconnaître un espace facile à lire ?"	73
Figure 18 • Espace FAL dans le réseau Trente et +.....	74
Figure 19 • Espace Facile à lire éphémère.....	75
Figure 20 • L'alcôve inutilisée derrière la tour FAL à la médiathèque Toussaint ..	76
Figure 21 • Le nouvel espace FAL à la médiathèque Toussaint	76
Figure 22 • La signalétique de l'espace FAL	77
Figure 23 • Proposition d'un espace accessibilité à Toussaint Jeunesse +40	78

BIBLIOGRAPHIE

LA STRUCTURE D'ACCUEIL : LES MEDIATHEQUES MUNICIPALES D'ANGERS

Articles et revues

LExpress.fr. « Les 50 villes les plus attractives de France », 13 septembre 2018. https://www.lexpress.fr/region/quitter-paris-50-villes-ou-il-fait-bon-vivre_2032175.html.

Etudes statistiques

« Dossier complet – Commune d'Angers (49007) | Insee ». Consulté le 9 juin 2022. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-49007>.

« Synthèse nationale des données d'activité 2018 des bibliothèques municipales et intercommunales éditée en 2021 par le Ministère de la Culture ». Consulté le 8 juin 2022. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/Observatoire-de-la-lecture-publique/Syntheses-annuelles/Synthese-des-donnees-d-activite-des-bibliotheques-municipales-et-intercommunales/Synthese-nationale-des-donnees-d-activite-2018-des-bibliotheques-municipales-et-intercommunales-editee-en-2021-par-le-Ministere-de-la-Culture>.

Sitographie

Angers, Ville d'. « Culture : Angers.fr ». Consulté le 10 juin 2022. <https://www.angers.fr/l-action-municipale/culture/index.html>.

« Moi et mon quartier : Doutre - St Jacques - Nazareth - Angers.fr ». Consulté le 23 mars 2022. <https://www.angers.fr/vivre-a-angers/quartiers/doutre-saint-jacques-nazareth/moi-et-mon-quartier/index.html>.

« Moi et mon quartier : Lac de Maine - Angers.fr ». Consulté le 23 mars 2022. <https://www.angers.fr/vivre-a-angers/quartiers/lac-de-maine/moi-et-mon-quartier/index.html>.

« Roseraie : Roseraie - Angers.fr ». Consulté le 8 juin 2022. <https://www.angers.fr/vivre-a-angers/quartiers/roseraie/index.html>.

« Hauts-de-Saint-Aubin : Hauts-de-Saint-Aubin - Angers.fr ». Consulté le 8 juin 2022. <https://www.angers.fr/vivre-a-angers/quartiers/hauts-de-saint-aubin/index.html>.

« La Métropole : AngersLoireMetropole.fr ». Consulté le 9 juin 2022.
<https://www.angersloiremetropole.fr/la-metropole/index.html>.

« Les communes membres : AngersLoireMetropole.fr ». Consulté le 9 juin 2022.
<https://www.angersloiremetropole.fr/la-metropole/les-communes-membres/index.html>.

Références législatives

« Titre VI : Accessibilité (Articles L161-1 à L165-7) - Légifrance ». Consulté le 8 juin 2022.
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074096/LEGISCTA000006143522.

UN PROJET ORIENTE SUR LES COLLECTIONS ACCESSIBLES ET INCLUSIVES

Etudes statistiques

Syndicat national de l'édition. « Baromètre sur les usages du livre numérique et audio ». Consulté le 8 juin 2022. <https://www.sne.fr/numerique-2/barometre-sur-les-usages-du-livre-numerique/>.

Travaux universitaires

« Quel accueil pour les personnes dyslexiques dans les bibliothèques françaises ? - Notice bibliographique | Enssib ». Consulté le 10 juin 2022.
<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/67419-quel-accueil-pour-les-personnes-dyslexiques-dans-les-bibliotheques-francaises>.

Sitographie

« BibliOdyssee | MOBIDYS ». Consulté le 10 juin 2022.
<https://bibliodyssee.mobidys.com/bibliodyssee/>.

REF - Groupement des Educateurs sans Frontières. « Bienvenue sur le site du REF - REF - Groupement des Educateurs sans Frontières % ». Consulté le 9 juin 2022.
<https://www.ref.asso.fr/wp/>.

Bretagne, Livre et Lecture en, et Super Utilisateur. « Facile à lire ». Consulté le 15 mars 2022. <https://www.livrelecturebretagne.fr/publics-eloignes/lutte-contre-l-illettrisme/facile-a-lire>.

« Critères de repérage du FAL – Le “Facile à lire” en Bretagne ». Consulté le 8 juin 2022. <https://facilealirebretagne.wordpress.com/criteres-de-reperage-du-fal/>.

« Lecture et dyslexie ». Consulté le 16 mars 2022. <https://www.livrelecturebretagne.fr/publics-eloignes/lecture-et-handicaps/lecture-et-dyslexie>.

Le « Facile à lire » en Bretagne. « Le “Facile à lire” en Bretagne ». Consulté le 8 juin 2022. <https://facilealirebretagne.wordpress.com/>.

« Les définitions / De quoi parle-t-on ? / Illettrisme / Accueil - Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme ». Consulté le 8 juin 2022. <http://www.anlci.gouv.fr/Illettrisme/De-quoi-parle-t-on/Les-definitions>.

Ministère de la Culture. « Facile à lire ». Consulté le 15 mars 2022. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/Facile-a-lire>.

vie-publique.fr. « Prévention et lutte contre l'illettrisme ». Consulté le 8 juin 2022. <https://www.vie-publique.fr/rapport/33838-prevention-et-lutte-contre-lilletterisme>.

« Troubles DYS – Fédération Française des DYS ». Consulté le 8 juin 2022. <https://www.ffdys.com/troubles-dys>.

Références législatives

Intérieur, Ministère de l'. « Justificatifs du niveau de connaissance de la langue française ». <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Integration-et-Acces-a-la-nationalite/La-nationalite-francaise/Justificatifs-du-niveau-de-connaissance-de-la-langue-francaise>. Consulté le 9 juin 2022. <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Integration-et-Acces-a-la-nationalite/La-nationalite-francaise/Justificatifs-du-niveau-de-connaissance-de-la-langue-francaise>.

Ressources complémentaires

LPE - La Petite Ecole. « LPE - La Petite Ecole ». Consulté le 9 juin 2022. <https://lpelapetiteecole.wordpress.com/>.

manu. « Albums jeunesse bilingues en français et en arabe ». Le port a jauni. Consulté le 10 juin 2022. <http://www.leportajauni.fr/>.

« MyCow anglais ». Consulté le 9 juin 2022. <https://www.mycow.eu/>.

« Toutapprendre - Cours / Presse / Livres & BD / Services ». Consulté le 9 juin 2022. <https://www.toutapprendre.com/>.

RESUME

Dans un contexte de crise sanitaire et de contraintes techniques importantes, la Bibliothèque municipale d'Angers est dans une dynamique forte de renouvellement. A ce titre, j'ai effectué un stage de seize semaines durant lesquelles j'ai mené un projet portant sur les collections accessibles et inclusives : Facile à lire, DYS, Français langue étrangère, et Livres audio. Ce rapport rend compte de mon expérience, du projet que j'ai mené et des aboutissements de ce projet.

Mots-clés : bibliothèques ; accessibilité ; langues ; dyslexie ; illettrisme ; livres audio

ABSTRACT

In the midst of the global pandemic and faced with strong technical constraint, the public libraries of Angers are working on several renewal projects. Thus, as an intern for sixteen weeks in the libraries, I have worked on developing the inclusive and accessible collections: easy-to-read squares, documents adapted for dyslexia and other neurodevelopmental disorders, French as a foreign language, and audiobooks. This internship report accounts for my experience and details the project I've conducted as well as the results from that project.

Key words: libraries ; accessibility ; languages ; dyslexia ; illiteracy ; audiobooks

ANNEXES

1. PROPOSITION DE STAGE – BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'ANGERS

Proposition de stage Bibliothèque municipale d'Angers

Lieu de stage : Médiathèque Toussaint

Objet du stage : Bilan des usages et collections de fonds inclusifs et accessibles dans les bibliothèques d'Angers et définition d'axes de développement.

Encadrement : Responsable du Réseau Adultes avec la collaboration des acquéreurs adultes des différentes bibliothèques, particulièrement à la médiathèque Toussaint.

- Etablir un bilan de la composition des collections de certains fonds accessibles et inclusifs, c'est-à-dire s'adressant à des publics spécifiques, pour tout ou partie, mais intégrés aux espaces publics destinés à tous.
- Identifier les usages faits de ces collections
- Mener ce travail d'évaluation sur l'ensemble des bibliothèques du réseau en identifiant les spécificités de chaque lieu et fonds, publics et territorialités

Descriptif et axes de travail spécifiques :

- Au cours d'une première phase de collecte d'information, de découverte des outils et services, **identifier les usages et collections et recueillir les retours des bibliothécaires sur les différents sites**
- Prendre en charge ensuite un état de l'ars statistiques et établir des fiches bilan à partager avec les équipes.
- **Participer à des séances d'échanges dans chaque établissement et au niveau du réseau afin de définir des axes d'améliorations.**
- Participer à la **réflexion sur la valorisation de ces collections sur le site ainsi que dans les espaces ainsi qu'à la définition d'éléments de langage permettant de mieux communiquer auprès des équipes et des publics.**
- Inscrire ces réflexions et actions dans les perspectives de projets liés à la bibliothèque municipale (réaménagements, rénovations, politique documentaire)
- **Collections concernées :** Fonds Emploi-formation, Fonds Facile à Lire (FAL), Fonds Français Langue étrangère (FLE), collections de textes enregistrés, Fonds DYS.

Prérequis : goût pour la lecture, appétences pour les outils informatiques, intérêt pour les questions d'accessibilité (handicap, public allophones, publics empêchés et fragiles) ; sens du travail en équipe et de la communication, bon relationnel.

Découverte et participation au quotidien de la Bibliothèque Municipale d'Angers :

- Participation au service public à la médiathèque Toussaint : prêt / retour, renseignement, rangement ainsi qu'en quartier plus ponctuellement
- Participation au circuit du document en lien avec l'équipe des assistants de la Médiathèque Toussaint.
- Participation à une sélection d'animations se déroulant pendant la période du stage.

Référents du stage :

- Accompagnement : Stéphanie Aubron & Véronique Adde, responsables du Pôle Fictions, Langues et Littératures de la médiathèque Toussaint
- Responsable du stage : Adeline Lugez-Desgranges, responsable du réseau Adultes (adeline.desgranges@ville.angers.fr)

2. QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES BIBLIOTHEQUES DE QUARTIER SUR LE FONDS TOURNANT DE LIVRES AUDIO

Questionnaire quartiers sur le fonds de textes enregistrés tournant

Le sondage prendra environ 4 minutes.

Je vous laisse remplir ce formulaire en fonction des besoins de votre médiathèque et de vos publics. Merci :)

* Obligatoire

* Ce formulaire enregistrera votre nom, veuillez renseigner votre nom.

1. Souhaitez-vous participer au projet comme présenté dans le document de présentation joint à l'email ? *

Oui

Non

2. Qui serait la personne référente du fonds dans votre équipe ?

3. Disposez-vous d'un espace pour présenter les documents ?

Oui

Non

4. Souhaitez-vous :

- Renouveler entièrement votre fonds et donc en désherber la totalité (ou presque) ?
- Remplacer une partie du fonds et donc en désherber une partie équivalente ?
- Garder l'intégralité de votre fonds (en prenant en compte le désherbage habituel) et y ajouter d'autres documents ?
- Vous n'avez pas encore de fonds de textes enregistrés.

5. Pour ce faire, de combien de documents auriez-vous besoin pour renouveler/développer le fonds ? (En sachant qu'actuellement les fonds des quartiers se situent entre 100 et 200 documents.)

- 50
- 100
- 150
- 200

6. Quels genres ?

- Roman
- Roman policier
- Science-fiction
- Vécu
- Documentaire
- Langues étrangères
- Poésie
- Théâtre
- Humour
- Jeunesse

7. Si vous avez coché "Langues étrangères" à la question précédente, pouvez-vous préciser les langues souhaitées :

8. Quel fonctionnement pour les acquisitions ? Fonctionnement type office quartier avec des sélections faites par toutes ? Une personne responsable des acquisitions pour l'ensemble du réseau ? Autre ?

9. Préférez-vous un fonctionnement type fonds QUA ou un fonctionnement par sélections prédéfinies ?

Fonds QUA

Sélections

10. Quelle fréquence de rotation ?

Tous les 6 mois

Tous les ans

11. Quelle date de mise en place ? (approximativement)

Entrez la date (dd/MM/yyyy)



12. Y a-t-il des acteurs sur le territoire avec qui vous pourriez former des partenariats/avez déjà formé des partenariats afin d'assurer une médiation autour du fonds ? Si oui, lesquels ?

13. Des remarques, questions ou demandes ?

3. REPONSES AU QUESTIONNAIRE

Questionnaire quartiers sur le fonds de textes enregistrés tournant

8
Réponses

29:25
Durée moyenne de remplissage

Actif
État

1. Souhaitez-vous participer au projet comme présenté dans le document de présentation joint à l'email ?

● Oui 7
● Non 1



2. Qui serait la personne référente du fonds dans votre équipe ?

8
Réponses

Dernières réponses

"Myriam"

"Véronique Proutière "

"Catherine Hervé"

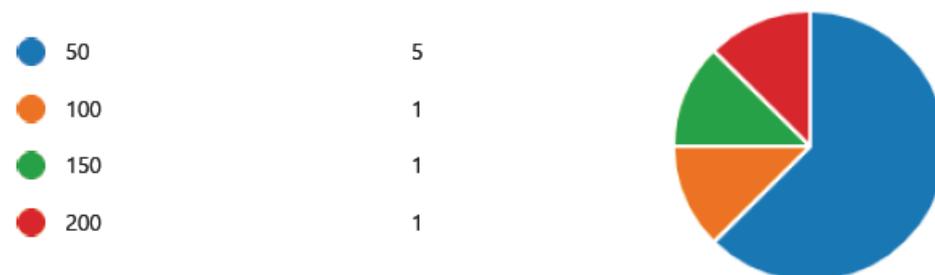
3. Disposez-vous d'un espace pour présenter les documents ?



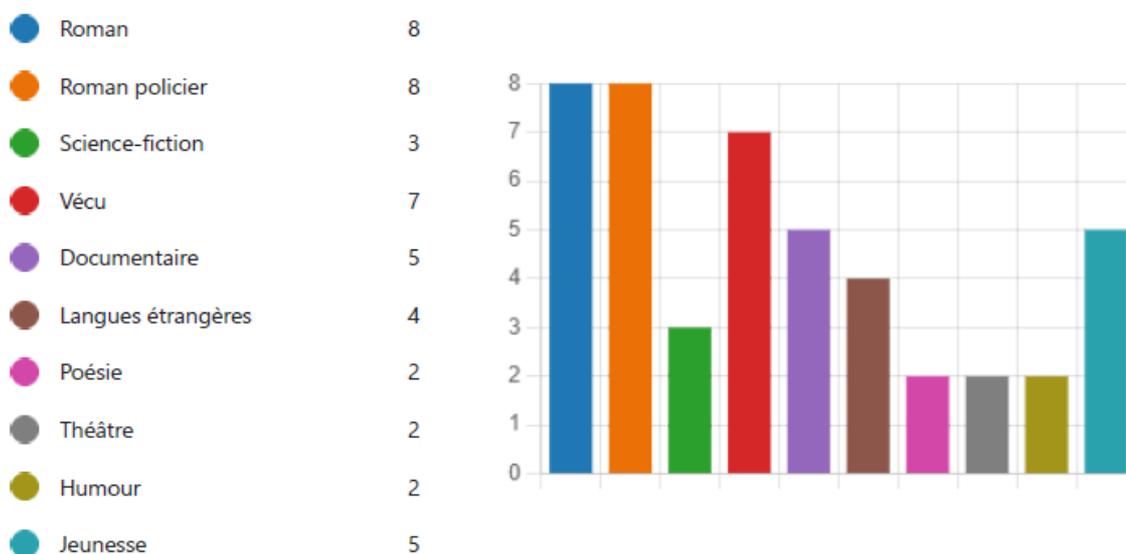
4. Souhaitez-vous :



5. Pour ce faire, de combien de documents auriez-vous besoin pour renouveler/développer le fonds ? (En sachant qu'actuellement les fonds des quartiers se situent entre 100 et 200 documents.)



6. Quels genres ?



7. Si vous avez coché "Langues étrangères" à la question précédente, pouvez-vous préciser les langues souhaitées :

4 Réponses

ID ↑	Nom	Réponses
2	Claire ISNARDON	anglais
4	Stéphanie LOGEAT	Anglais,
7	Véronique PROUTIERE	Anglais Arabe
8	Myriam DUBOIS	Concernant les langues étrangères, plutôt de la fiction jeunesse, en langue anglaise et arabe (après, ce serait plus pour tester)

8. Quel fonctionnement pour les acquisitions ? Fonctionnement type office quartier avec des sélections faites par tou.tes ? Une personne responsable des acquisitions pour l'ensembl...

7 Réponses

ID ↑	Nom	Réponses
1	Matthieu HAZARD	Une personne responsable pour le réseau Quartiers. (cohérence des politiques documentaires et évitement des doublons) Acheter plus de genres, d'auteurs et de titres ou séries différentes à l'échelle du réseau quartiers et faire circuler les documents sous forme de sélections
2	Claire ISNARDON	sélections mutualisées
3	Camille BRETAULT	Des sélections faites par tous pour que les acquisitions reflètent les demandes de nos usagers. Peut-être avec un ou deux référents comme pour les offices.
4	Stéphanie LOGEAT	Sélection par quartier
5	Cécile GUILLON	Fonctionnement type office quartier sur lesquels on se rattacherait en fonction des besoins et de la demande de notre public
7	Véronique PROUTIERE	Pas suffisamment d'infos pour trancher.
8	Myriam DUBOIS	Fonctionnement type office quartier (tout le monde participant aux acquisitions, beaucoup plus enrichissant et chaque bibliothèque ayant des publics différents)

9. Préférez-vous un fonctionnement type fonds QUA ou un fonctionnement par sélections prédéfinies ?

● Fonds QUA	4
● Sélections	4



10. Quelle fréquence de rotation ?

● Tous les 6 mois	4
● Tous les ans	4



11. Quelle date de mise en place ? (approximativement)

6
Réponses

Dernières réponses

"2023-04-01"

"2023-03-01"

12. Y a-t-il des acteurs sur le territoire avec qui vous pourriez former des partenariats/avez déjà formé des partenariats afin d'assurer une médiation autour du fonds ? Si oui,...

8 Réponses

ID ↑	Nom	Réponses
1	Matthieu HAZARD	Bibliothèques de quartier/Bibadom/ Association-clubs de lecteurs-trices ou établissement d'hébergement ou de soin pour organiser des démonstrations avec appareil idoine et ainsi faire connaître ce support et mode de lecture, nos collections et nos services. Ex de structures : AngersSeniorsAnimation - CHU - Résidence EHPAA-EHPAD du CCAS ou privés (Domitys etc...)
2	Claire ISNARDON	la residence senior peut être en demande
3	Camille BRETAULT	L'institut Montclair (accueil et accompagnement d'enfants déficients visuels) basé sur le quartier du Lac de Maine. Pas de partenariat actuellement mais envie depuis plusieurs années d'amorcer des choses avec eux. D'où un intérêt particulier de ma part pour les TE jeunesse. Nous n'en avons pas mais j'aimerais essayer d'en mettre à disposition et d'en faire la promotion auprès de l'institut.
4	Stéphanie LOGEAT	Public senior, les allophones, les apprenants en Français ou en Anglais
5	Cécile GUILLON	OUI il y a des partenariats existants type EPAHD+Foyer logement du quartier et d'autres types de partenariats possible en élargissant l'offre de TE type associations FLE pour des "bains de mots", les collèges et lycée (public petits lecteurs),...
6	Catherine HERVE	Bibliothèque à domicile / ecole Valentin Hauys
7	Véronique PROUTIERE	Non
8	Myriam DUBOIS	Deux acteurs sur le quartier : La Petite Ecole (une association accompagnant un public adulte dans l'apprentissage du français) et la résidence de Noël, une résidence senior. Des visites ont déjà été organisées avec la Petite Ecole avec une présentation du fonds de textes enregistrés comme support pour se familiariser avec la langue française à l'oral.

13. Des remarques, questions ou demandes ?

6 Réponses

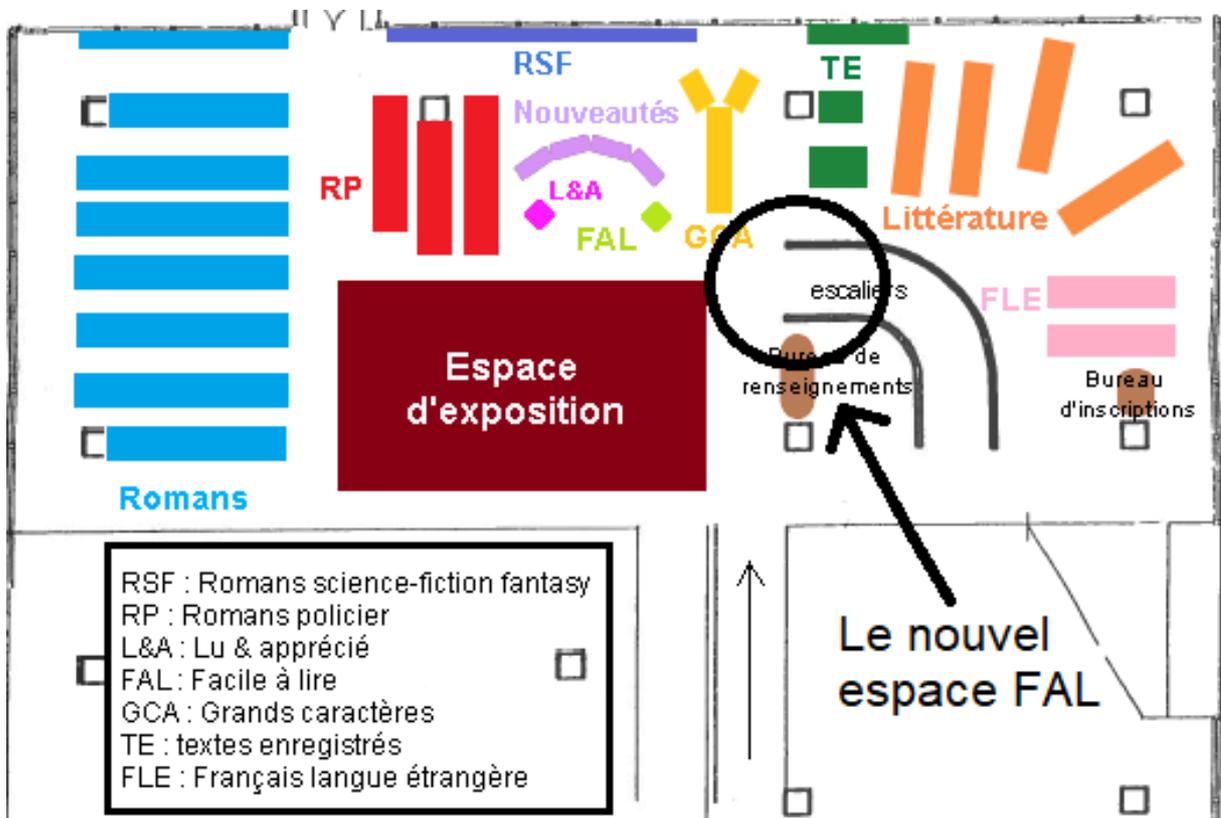
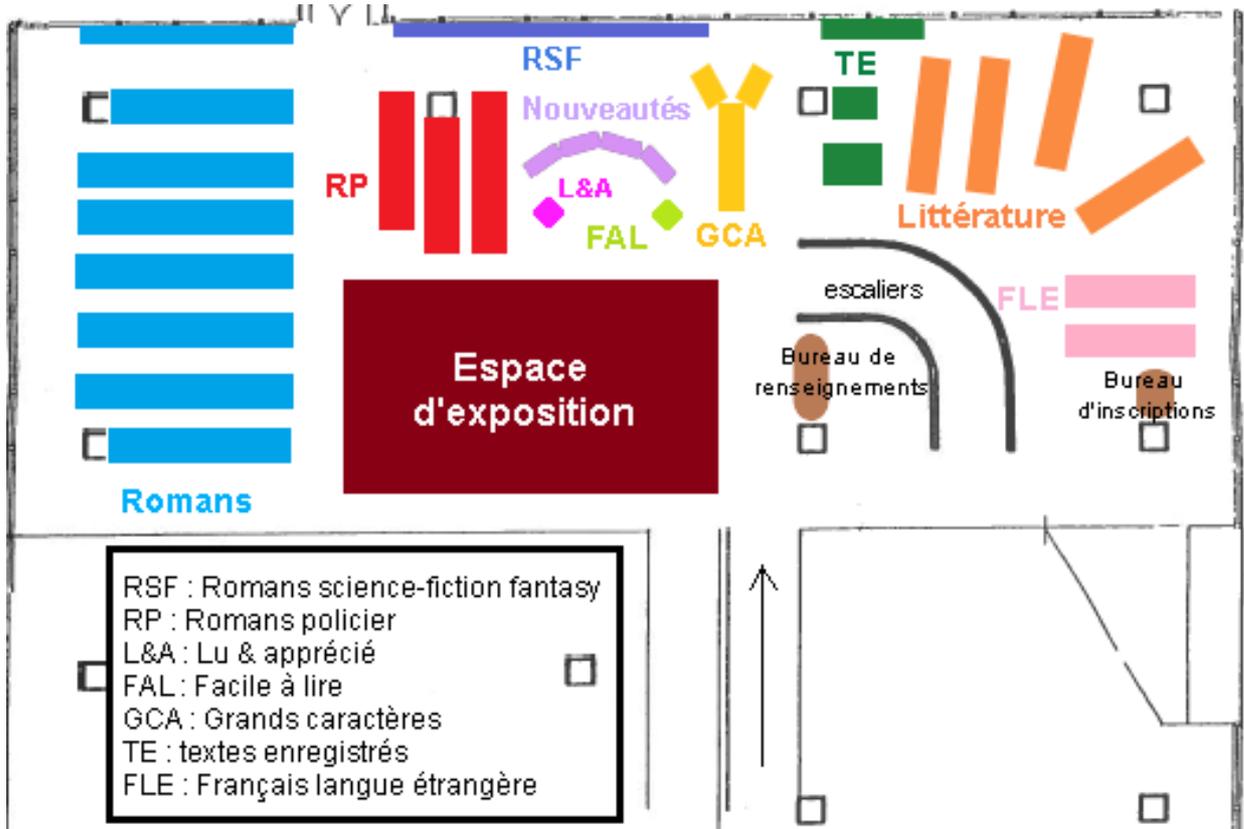
ID ↑	Nom	Réponses
1	Matthieu HAZARD	Plutôt que de désherber nos fonds existants (sauf mauvais état, ou obsolescence...), nous pourrions déjà faire des transferts entre bibs de titres que l'une a et l'autre pas, et vice-versa ? Nous avons procédé dans le sens BB vers SNI lorsque BB ferma et ça avait bien marché.
3	Camille BRETAULT	Besoin d'une réunion réseau adulte pour échanger sur ces questions, notamment de fonctionnement du fonds tournant. Que chacun puisse faire part de sa réalité de terrain et des demandes/usages dans nos BM respectives. Des statistiques seraient aussi bienvenues pour envisager les axes de renouvellement des fonds TE.
4	Stéphanie LOGEAT	N'ayant pas de fonds à Fratellini, mais avec des demandes émanant des lecteurs. Intérêt pour les nouveautés.
5	Cécile GUILLON	La demande est régulière en matière de TE sur les Justices et diversifiée en terme de public (pas que pour le 4e âge en somme!) Contentée de pouvoir travailler la question en profondeur
6	Catherine HERVE	Interrogation sur l'avenir de ce support livres audio ... dématérialisation
8	Myriam DUBOIS	Quelques remarques : - si fonctionnement type fonds QUA, les nouveautés seraient prises d'assaut (on aura sûrement les mêmes demandes pour certains titres) => possibilité d'avoir quelques titres en plusieurs exemplaires ? Peut-être la possibilité d'un double fonctionnement (un fonds QUA mais avec quelques malles thématiques ?) - concernant la fréquentation de rotation, j'ai noté 6 mois mais je suis hésitante. Si la durée de prêt reste à 6 semaines, j'opte plus pour un an, mais si cela revient à 3 semaines, je me dis plutôt 6 mois, pour que ça puisse tourner entre les bibliothèques ? - concernant la date de mise en place, je n'ai pas de demande particulière. Tout dépend de comment cela pourra s'organiser aussi financièrement, quel budget sera alloué ? Rentrée ? Fin d'année ? Janvier 2023 ? - dernière remarque d'un de mes collègues : la possibilité d'intégrer dans ce fonds tournant ce qu'on désherberait et qui serait toujours en bon état et pas obsolète, parce que ça pourrait intéresser d'autres bibliothèques en fonction du public et des demandes que l'on peut avoir ? Ou voir directement entre bibliothèques ?

4. RETROPLANNING POUR LE PROJET DE FONDS TOURNANT DE TEXTES ENREGISTRES

		2022							
		Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.
ORGANISATION	Définir binôme de pilotage								
	Définir modalités de travail								
	Mise à disposition de listes des fonds								
DESHERBAGE	Désherber fonds quartiers								
	Identifier les documents mutualisés (listes, catalogue)								
MUTUALISATION	Fixer la date de la "braderie interne"								
	"Braderie" interne								
FINALISATION	Traitement informatique								
	Traitement matériel								
	Mise à disposition								
	Communication sur le site								
EVALUATION	état statistiques								
	axes d'améliorations								
	proposition N+1								

		2023											
		Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ORGANISATION													
DESHERBAGE													
MUTUALISATION													
FINALISATION													
EVALUATION													

5. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



6. DEVIS DE MOBIDYS CONCERNANT LA RESSOURCE BIBLIODYSEE



Devis
N° : D-22060361
Date : 10/06/2022
Devis valable jusqu'au : 10/07/2022

MAJENAT SAS
106 route de Gachet
LA CHANTRERIE
44300 - NANTES
Email : compta@mobidys.fr
Téléphone : 0674931117
Site web : www.mobidys.com

**MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
TOUSSAINT**

49 RUE TOUSSAINT
49100 ANGERS FRANCE

Vos informations
N° client : C-0232

Objet : Abonnement BibliOdyssee

Libellé	P.U TTC	Quantité	Montant TTC
Offre en ligne moins de 500 Adhérents - Accès à la totalité du catalogue (100 titres) sans limitation, pour tous les adhérents de la bibliothèque via le portail numérique. 12 mois	950,00 €	1.000 forfait	950,00 €

Détail de la TVA			Total TTC	950,00 €
Base HT	Taux de TVA	Montant TVA	Total HT	900,47 €
900,47 €	5,50 %	49,53 €	Total TVA	49,53 €
			Total TTC	950,00 €

Bon pour accord
Cachet et signature

Adhérent à un centre de gestion agréé

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.
(article 371 LC de l'annexe II au CGI)

MAJENAT SAS - SAS au capital de 32.660 € - RCS Nantes 817 437 155 - Code NAF 5814Z



Devis

N° : D-22060360

Date : 10/06/2022

Devis valable jusqu'au : 10/07/2022

MAJENAT SAS

106 route de Gachet
LA CHANTRERIE
44300 - NANTES
Email : compta@mobidys.fr
Téléphone : 0674931117
Site web : www.mobidys.com

**MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
TOUSSAINT**

49 RUE TOUSSAINT
49100 ANGERS FRANCE

Vos informations

N° client : C-0232

Objet : Abonnement BibliOdyssee

Libellé	P.U TTC	Quantité	Montant TTC
Année 1 Offre en ligne moins de 500 Adhérents - Accès à la totalité du catalogue (100 titres) sans limitation, pour tous les adhérents de la bibliothèque via le portail numérique. 12 mois	950,00 €	1.000 forfait	1 002,25 €
Année 2 Offre en ligne moins de 500 Adhérents - Accès à la totalité du catalogue (100 titres) sans limitation, pour tous les adhérents de la bibliothèque via le portail numérique. 12 mois	950,00 €	1.000 forfait	950,00 €
Année 3 Offre en ligne moins de 500 Adhérents - Accès à la totalité du catalogue (100 titres) sans limitation, pour tous les adhérents de la bibliothèque via le portail numérique. 12 mois	950,00 €	1.000 forfait	950,00 €

30% de remise sur la facture totale pour tout abonnement pendant 3 ans.

MOBiDYS s'engage à ne pas augmenter ses prix pendant les 3 ans de l'abonnement, même si le nombre d'adhérents dépasse les 500.

La facturation peut se faire en une seule fois ou échelonnée à l'année, soit 665€ ttc par an.

Détail de la TVA

Base HT	Taux de TVA	Montant TVA	Total TTC	Total HT
1 891,00 €	5,50 %	104,00 €	2 850,00 €	2 701,42 €
				Remise de 30.00%
				- 810,43 €
				Total HT après remise
				1 890,99 €
				Total TVA
				104,01 €
				Total TTC
				1 995,00 €

Bon pour accord
Cachet et signature

Adhérent à un centre de gestion agréé

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.
(article 371 LC de l'annexe II au CGI)

MAJENAT SAS - SAS au capital de 32 660 € - RCS Nantes 817 437 155 - Code NAF 5814Z

7. COMPTE RENDU DE REUNION

Projet de fonds tournant / mutualisé de livres audio Compte-rendu de réunion

Date : 19/05/2022

Présent.es : Stéphanie Aubron, Camille Bretault, Céline Girard, Cécile Guillon, Matthieu Hazard, Catherine Huvelin-Paillocher, Lila Lepan, Adeline Lugez-Desgranges

Absent.es : Myriam Dubois, Catherine Hervé, Claire Isnardon, Véronique Proutière

1 Contexte et évolution de la lecture de livres audio

Etude de Médiamétrie 2022 sur la lecture en France : [Etude de l'enregistrement de la Télévision \(la-sofia.org\)](https://www.sofia.org)

- Forte augmentation de lecture de livres audio, notamment numérique
- Forte utilisation du smartphone pour la lecture des LA numériques
- Forte augmentation de l'emprunt en bibliothèques, notamment sur la dernière année
- 35-49 ans et 15-24 ans sont les plus gros lecteurs de LA
- Demande importante des -15 ans
- Des usages très variés en fonction des supports et des auditeurs

A voir aussi différents éléments dans le dossier : [\\angers.fr\ville\Action Culturelle\Service\8 BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES\9-Collections\Livres audio](https://angers.fr/ville/Action%20Culturelle/Service/8%20BIBLIOTHEQUES%20MUNICIPALES/9-Collections/Livres%20audio)

L'offre de la BMA :

- Peu de TE jeunesse (mais une offre de livres CD qui n'est pas prise en compte dans les statistiques) + des acquisitions récentes faites par Toussaint Jeunesse
- Jeunesse/Ados : forte demande notamment pour les faibles lecteurs, lecteurs en difficulté avec la lecture
- Ados : utilisation plus importante du LA numérique ?
- Développement de l'offre numérique liée à l'achat de livres physiques
- La mise en espace : dans les espaces adultes, une offre centralisée dans un seul espace à Toussaint comme en quartier mais à Toussaint Jeunesse des livres audios rangés dans les rayons des romans (par genre littéraire)

⇒ Demande d'infos sur les usages des emprunteurs de livres audio et les profils pour chaque bibliothèque de quartier.

⇒ Retour sur le nombre d'abonnés Lire Autrement et leurs pratiques.

Médiation :

Remarque de Matthieu : nécessité d'accompagner les usagers dans l'usage des outils de lecture

Les acteurs sur le territoire : Institut Montclair, Bibadom, Angers Séniors Animation, CHU, Résidences EHPAA-EHPAD du CCAS ou privées, associations pour personnes allophones (La Petite Ecole...), association Valentin Haüy.

2 Le projet de fonds tournant mutualisé

Retour sur le questionnaire :

Analyse de 8 réponses émanant des bibliothèques : AFR, BEL, JUS, ROS, NMA, LAC, SNI, MON

- Grande diversité des réponses mais un intérêt partagé et général
- Lien avec la fermeture de Toussaint car cette situation inquiète
- Volume de fonds : 5 réponses pour 50, les autres sont très partagés (100, 150, 200)
- Demandes fortes sur les romans, romans policiers, et le vécu suivis de la jeunesse, des documentaires ainsi que de la VO
- Recherches sur les VO (anglais et arabe)
- Mise en œuvre début 2023 pour une phase expérimentale

Echanges :

- Reconditionnement assuré par Françoise à Toussaint : les gros coffrets peu attrayants peuvent être reconditionnés si intéressants.
- Besoin d'une part du public de redécouvrir les classiques, textes lus plus jeunes → piste pour une sélection des classiques de l'enfance/adolescence, un peu de nostalgie.
- Pistes de sélection : voix, durée de lecture, thématique
- Enjeu des budgets : insuffisant en quartier pour des achats donc budget à débloquer pour le projet
- L'enjeu de place inquiète peu car le renouveau de l'offre conduit facilement à l'emprunt
- Souhait de commencer par une phase d'expérimentation
- Rythme d'acquisition à revoir : 1 commande par trimestre plutôt que 2 par an et ç mutualisé avec Toussaint. Voir pour passer uniquement sur RDM.
- Proposition pour intégrer dans un budget global les acquisitions TOU + Quartiers
- Ne pas oublier dans un avenir « proche » : la mise en place de PNB avec une cinquantaine de LA numériques déjà -> quels achats ensuite ?

Conclusions de la réunion :

Validation d'une phase d'expérimentation

Principe d'agilité lié au contexte de la fermeture de Toussaint

Constitution d'un fonds tournant de 50 documents par bibliothèque. Cela représente 800 documents à l'échelle du réseau (AFR ou bibliothèque éphémère comprise).

L'acquisition de 800 documents nécessiterait un budget plus ou moins équivalent à 7500 euros, ce qui n'est pas réaliste pour le futur proche de début 2023.

Afin de lancer le projet et renouveler l'offre dans les quartiers au plus tôt, une mise en commun des documents actuels est envisageable. Cela permettrait de redynamiser les fonds et de tester différents fonctionnements pour ensuite mettre en place le fonds tournant avec un budget d'acquisition.

Pour ce faire :

- 1) Désherbage des fonds de chaque quartier : pilon pour tous les documents en mauvais état ou obsolètes
- 2) Pour les documents qui ne sont plus empruntés mais qui sont en bon état : mise en commun :
→ constitution d'un panier V-smart en AFO 141 avec tous les titres à mutualiser.
- 3) Deux propositions pour la répartition :
 - Une répartition informatique par sélections (voir plus haut)
 - Organisation d'une « braderie » interne avec les documents physiques [nécessite de définir une date pour se retrouver et définir une trame de travail]

Afin de faire le travail de désherbage : liste de LA par bibliothèque avec nombre de documents, nombre d'emprunts, et taux de rotation.

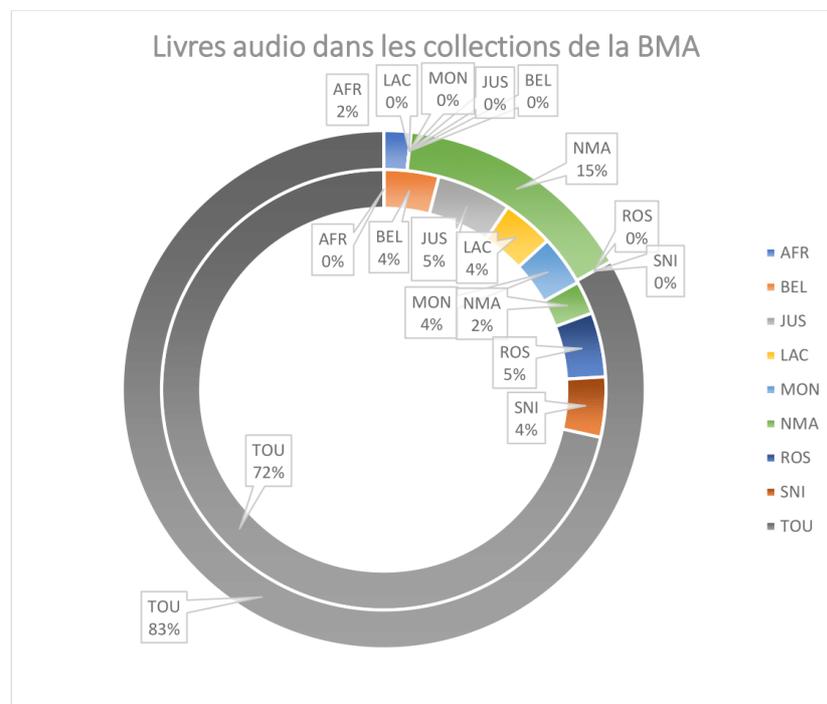
Points de vigilance :

- Charge de travail à anticiper : desherbage, pilon / mise en commun
- Réflexion sur les sélections
- Traitement informatique
- Circuit à mettre en oeuvre sur un circuit mutualisé à l'échelle de TOUTES les bibliothèques (quartiers + Toussaint) pour un meilleur partage autour des collections
- Faire le lien adultes / ados / jeunesse
- Besoin d'éclaircir et travailler sur les axes documentaires du fonds

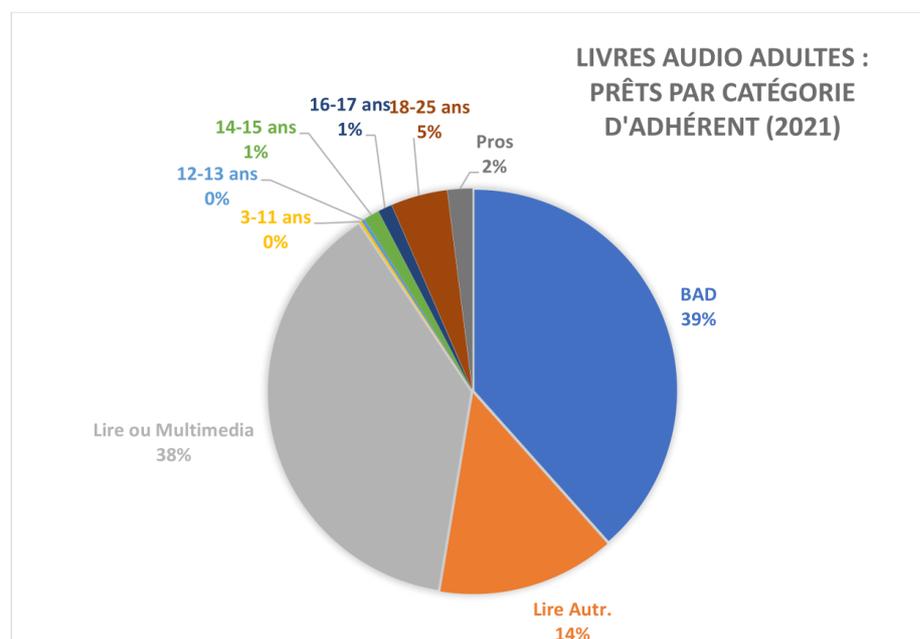
3 Quelques chiffres :

Les collections disponibles sur le réseau en mai 2022 (nombre d'exemplaires) :

Livres audio	Adultes	Jeunesse
AFR	1	3
BEL	149	0
JUS	203	0
LAC	140	0
MON	140	0
NMA	91	27
ROS	177	0
SNI	165	0
TOU	2677	149
Total	3743	179



(Le cercle extérieur représente les collections jeunesse et le cercle intérieur les collections adultes)



8. COMMUNICATION PAR EMAIL AU SUJET DU NOUVEL ESPACE

FAL

LEPAN Lila

De: LEPAN Lila
Envoyé: samedi 28 mai 2022 11:23
À: SBIBLI § Tous Agents BIBLIOTHEQUES
Objet: Nouvel espace Facile à lire
Pièces jointes: Coté extérieur tour FAL.jpg; Etagère FAL.jpg; Coté intérieur tour FAL.jpg

Bonjour à toutes et à tous,

Avec l'équipe du pôle fiction de Toussaint, nous avons réaménagé l'espace Facile à lire dans le cadre de mon projet de stage. Cet espace se trouve dans l'alcôve à côté du bureau 510 au rez-de-chaussée.

Voici quelques photos :



Pour l'équipe de Toussaint, vous trouverez ci-jointes des photos avec des explications pour faciliter le rangement des documents.

Bon weekend à toutes et tous,
Lila

Lila Lepan
Stagiaire réseau adultes

Direction de la Culture et du Patrimoine // Angers
Médiathèque Toussaint – 49 rue Toussaint - 49100 ANGERS
Mél : lila.lepan@ville.angers.fr

9. COMMUNICATION PAR EMAIL AU SUJET DES RESSOURCES PRODUITES

LEPAN Lila

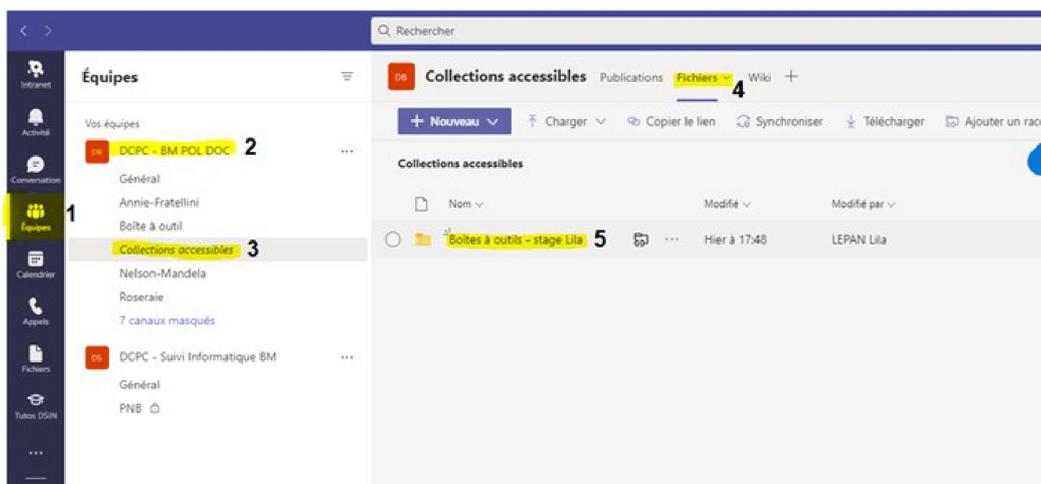
De: LEPAN Lila
Envoyé: samedi 4 juin 2022 15:45
À: SBIBLI \$ Tous Agents BIBLIOTHEQUES
Objet: Documents et boîtes à outils
Pièces jointes: Les collections accessibles et inclusives à la BMA_.pdf

Bonjour à toutes et à tous,

Comme convenu, je vous ai mis à disposition les **boîtes à outils que j'ai créées sur les fonds Facile à lire, DYS (jeunesse), et Français langue étrangère.**

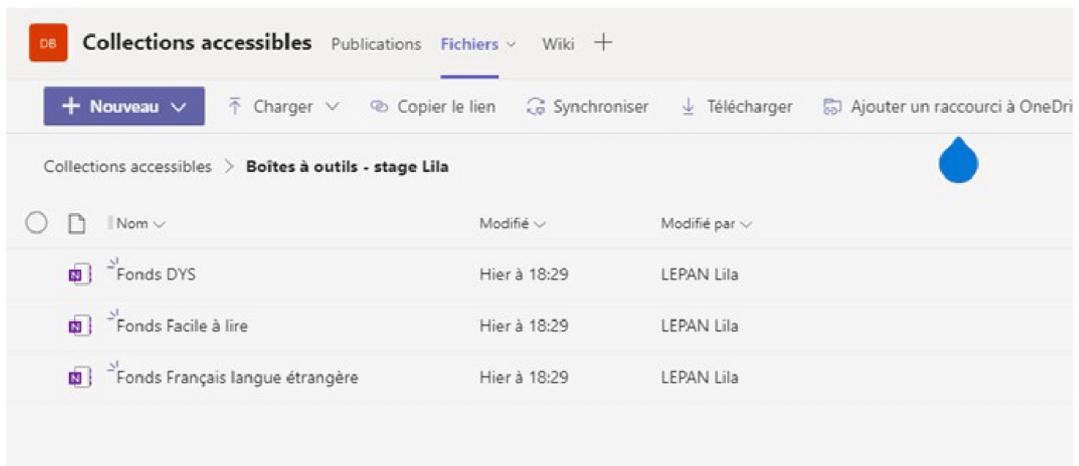
Vous les trouverez dans votre compte Microsoft TEAMS :

- 1- Cliquez sur « Equipes »
- 2- Cliquez sur « DCPC – BM POL DOC » dans vos équipes
- 3- Cliquez sur « Collections accessibles »
- 4- Cliquez sur « Fichiers »
- 5- Cliquez sur « Boîtes à outils »



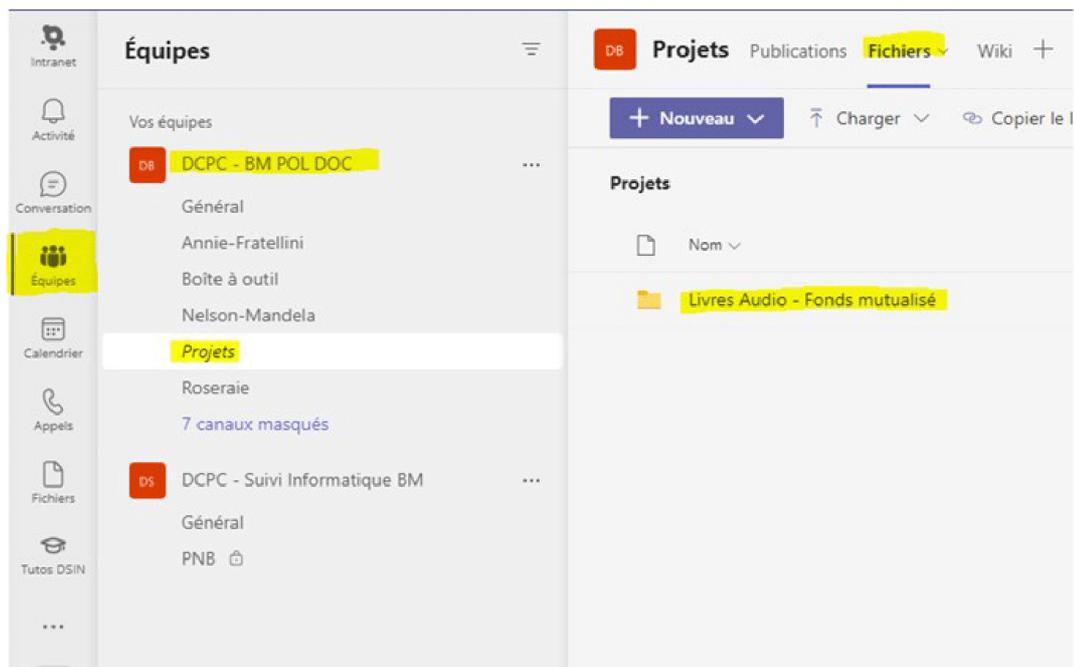
Vous trouverez donc dans le dossier « Boîtes à outils – stage Lila » les 3 documents.

Les boîtes à outils sont des documents OneNote. **ils sont donc modifiables, n'hésitez pas à y ajouter des ressources et informations** au fur et à mesure de votre travail sur les fonds.



→ Concernant le **projet de fonds tournant/mutualisé de textes enregistrés**, vous trouverez un dossier intitulé « Projets » dans le même dossier « DCPC – BM POL DOC » dans vos équipes que précédemment.

Vous y trouverez tous les documents vous permettant de continuer le projet et mettre en place ce fonds tournant.



Je vous ai également mis les fichiers des logos des fonds, des photos, et autres documents que j'ai utilisés au cours de mon travail dans le dossier partagé suivant :

\\angers.fr\ville\Action Culturelle\Service\8 BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES\4-Bib. quartier - Secteurs\Toussaint Adultes\Pôle rez-de-chaussée PFL\Stagiaires Pfil\Stage Lila 2022

Enfin, vous trouverez en pièce jointe le diaporama de ma présentation d'hier matin.

Bon courage pour la suite et la mise en place de tous vos projets !

Bon weekend !

Lila Lepan
Stagiaire réseau adultes

Direction de la Culture et du Patrimoine // Angers
Médiathèque Toussaint – 49 rue Toussaint - 49100 ANGERS
Mél : lila.lepan@ville.angers.fr

10. BOITES A OUTILS

Comme mentionné précédemment, les boîtes à outils sont des documents OneNote. Les documents sont donc au format OneNote et ne peuvent pas être exportés comme tels afin d'être intégrés à ce travail. Ainsi, je les ai convertis au format PDF. Cependant, le format OneNote ne se prête pas toujours à la conversion au format PDF ; la mise en page des documents suivants semble donc erronée mais n'est pas représentative du format d'origine. De plus, les noms de sections ne sont pas aussi visibles.

Ainsi, afin de faciliter la lecture :

- Dans un document OneNote, les onglets sont répartis par sections
- Les titres visibles en haut de chaque page sont les noms d'onglets
- Les titres visibles en notes de bas-de-page avant la pagination sont les noms de sections.

Boîte à outils Facile à lire

Facile à lire

vendredi 3 juin 2022 18:00

Le ministère de la culture, l'ABF, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, et la fédération interrégionale du livre et de la lecture sont à l'initiative du projet Facile à lire. En France, les premières bibliothèques à avoir mis en place ce projet sont des médiathèques bretonnes. Le projet a ensuite gagné une ampleur nationale en 2013 avec l'impulsion des divers acteurs mentionnés ci-dessus.

Selon la documentation mise à disposition par le ministère de la culture, la démarche du projet est de :
"proposer en bibliothèque et autres lieux de médiation, une offre de lecture pour des personnes qui n'ont jamais vraiment maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire."

Ainsi, les premiers publics visés par la démarche Facile à lire (FAL) sont les personnes éloignées de la lecture et dites en "fragilité linguistique." Ce sont donc des personnes en situation d'illettrisme, d'alphabétisation, d'empêchement, d'handicap, ou des personnes allophones. Cependant, comme vous allez pouvoir le voir dans les rapports d'expérience d'autres bibliothèques ou comme vous avez pu vous-même en faire l'expérience aux Justices ou à Toussaint, le fonds est en fait utilisé par tous types de publics.

Tout en restant ouverte à tous, cette démarche vise donc des publics spécifiques et des documents spécifiques. Afin de garantir une certaine continuité de service et une reconnaissance du service par les usagers d'une médiathèque à une autre, l'appellation et le logo sont communs à toutes les bibliothèques participant à la démarche. Le ministère de la Culture possède les droits du logo et le met à disposition des collectivités et associations participant au projet.

En contrepartie de l'utilisation du logo, la structure demandeuse doit s'engager à respecter un certain nombre de demandes concernant le fonds et les documents choisis :

- "Installer un espace "Facile à lire" clairement identifié au sein de la bibliothèque, séparé des autres collections et sur un mobilier repérable.
- Choisir un emplacement spécifique au sein de l'établissement pour une visibilité maximale : espace d'accueil, à l'entrée de la bibliothèque ou dans un établissement partenaire (maison de retraite, centre d'accueil, commerce, etc)
- Présenter les ouvrages de face
- Disposer d'un minimum de cinquante livres dans le fonds "Facile à lire." La collection "Facile à lire" peut provenir du fond courant de la bibliothèque. Renouveler régulièrement la collection "Facile à lire."
- Créer une démarche partenariale : pour un plus grand succès de la démarche "Facile à lire," la bibliothèque s'engage à travailler avec les partenaires du champ social de sa collectivité, notamment auprès des publics éloignés du livre et de la lecture.
- Prévoir des temps de médiation et d'animation afin de valoriser cet espace "Facile à lire" et toucher les publics visés. Ces médiations peuvent se faire lors de l'inauguration de l'espace par exemple, ou plus tard, et être reprogrammées."

Ainsi, le Facile à lire est un fonds distinct du reste des collections, séparé physiquement des collections courantes afin d'être mis en évidence et facile d'accès. C'est également un fonds facilement repérable avec une appellation et un logo communs. La présentation physique du fonds est également différenciée afin de garantir une facilité d'accès et d'abord et encourager les usagers à découvrir et utiliser le fonds. Il représente enfin un travail nécessaire de valorisation et de médiation en partenariat avec les acteurs du territoire en contact avec les personnes éloignées de la lecture.

Les documents présentés dans le fonds FAL sont des documents sélectionnés par les bibliothécaires responsables du fonds et doivent répondre à certains critères d'accessibilité et de lisibilité définis par le Bibliopass (créé par Françoise Sarnowski, bibliothécaire-formatrice en accessibilité). Afin d'accompagner les bibliothécaires dans cette démarche, le Bibliopass met à disposition sur le site "[Le Facile à lire en Bretagne](#)" (qui est le site ressource du Facile à lire en France) une [fiche pratique](#) de critères de repérage de documents qui peuvent être intégrés au fonds. Sur ce document, vous trouverez les critères exacts accompagnés d'explications. En résumé, des critères de forme sont à prendre en compte (police accessible, textes courts,



facile
à lire

mise en page, chapitrage, etc) ainsi que des critères de fonds (sujets valorisants et intéressants, ouvrages destinés aux adultes et non-infantilissants, etc).

Trois niveaux de documents sont reconnus :

1. Livres très illustrés, peu de textes
2. Livres de 80 à 100 pages, de préférences avec illustrations, chapitres brefs, mise en page aérée
3. Livres de 100 à 200 pages

La constitution d'un fonds FAL peut être rendu difficile par l'inexistence d'éditions spécifiques facile à lire. Là où pour un autre fonds, une veille documentaire des éditeurs et auteurs principaux portants sur un domaine peut suffire, il est nécessaire travailler au cas par cas pour constituer et développer un fonds FAL. En effet, chaque document doit remplir les critères définis par la documentation officielle. Ainsi, il revient au bibliothécaire de vérifier que chaque document remplit ces critères, autant dans la forme que dans le fond.

Cela représente une charge de travail importante et peut freiner à la création d'un tel fonds. Dans le but de rendre la démarche aussi accessible que possible pour les bibliothécaires qui auraient des difficultés à se lancer dans la démarche et/ou qui ne se sentiraient pas légitime dans le choix des documents de par la subjectivité de certains critères (notamment d fond), certainesxbw

bibliothèques départementales mettent à disposition des bibliothécaires des documents d'aide telle que des sélections annuelles. (Vous pouvez retrouver ces ressources dans l'onglet "Ressources" puis "Les BDP")

Dans une démarche parallèle à la démarche Facile à lire, le gouvernement soutient la démarche **Facile à lire et à comprendre** (FALC) qui a pour but de rendre accessible tout support de communication, notamment pour les personnes en situation d'handicap, les personnes atteintes de troubles dys, les personnes âgées, et les personnes allophones. C'est l'association Inclusion Europe qui rend cette démarche possible.

Un logo européen a ainsi été mis en place afin d'identifier des imprimés ou documents en ligne qui sont en accord avec les règles de présentation et de rédaction FALC.

Cette démarche n'est pas une démarche uniquement mise en place pour la rédaction de livres mais pour tous les supports de communication. Cela peut être très pertinent en bibliothèque pour la rédaction de documents imprimés de communication, la réalisation d'une signalétique, et la rédaction des pages du site internet et des textes postés sur les réseaux sociaux par la bibliothèque.

La règles de rédaction de documents FALC est disponible à cette adresse : [Easy-to-read - Inclusion Europe \(inclusion-europe.eu\)](https://easy-to-read-inclusion-europe.eu/) (La version française est disponible en bas de la page dans la section "Easy-to-read explanations".)

Il existe une différence de finalité entre le FAL et le FALC : le FAL a pour finalité d'identifier un espace reconnaissable en bibliothèque ou autre lieu de médiation tandis que le FALC identifie les documents. Les logos ne sont pas interchangeables. Un espace FAL ne dispose pas forcément de documents FALC destinés aux personnes handicapées mentales. Cependant, une sélection de documents pour un fonds FAL peut être effectué à partir de documents FALC.

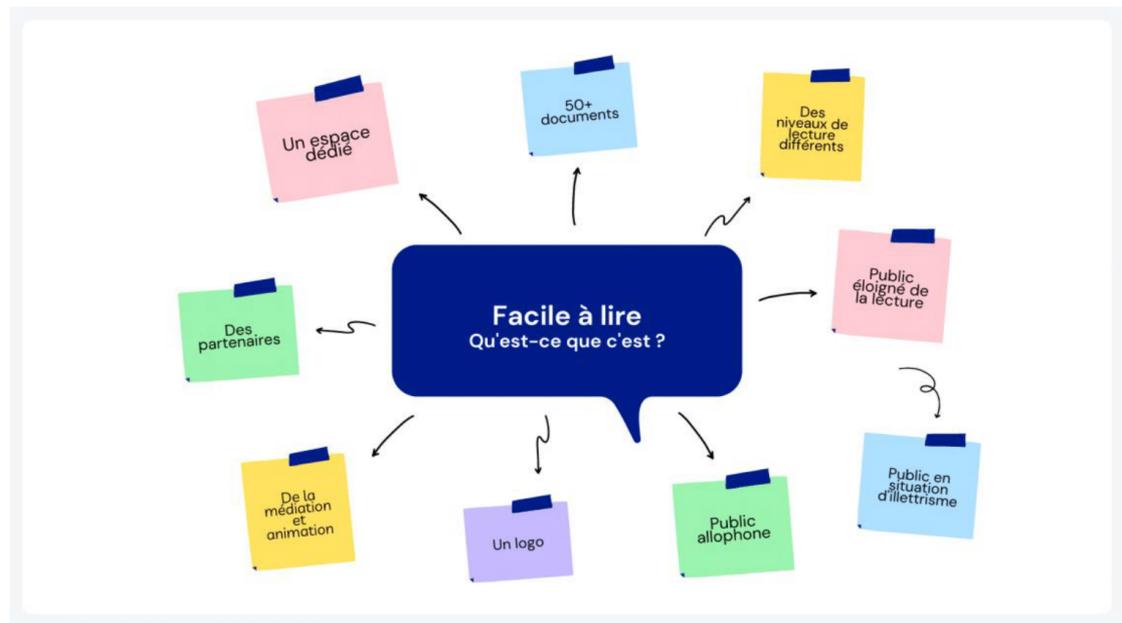
Une carte de France avec tous les espaces "Facile à lire" est disponible sur le site uMap – lien fourni par culture.gouv.fr : <https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/espaces-facile-a-lire-bibliotheques-et-lieux-de-me-465977#5/43.149/3.252>



Le ministère de la culture met également à disposition des participants des plaquettes de promotion pour le Facile à lire ainsi que des recommandations concernant la sélection d'ouvrages à mettre à disposition dans le fonds.

En bref

vendredi 3 juin 2022 18:00



Pour aller plus loin

vendredi 3 juin 2022 18:01

Si vous voulez approfondir le sujet, je vous propose de lire les documents suivants :

- La présentation complète de la démarche sur le site du Ministère de la culture : [Facile à lire \(culture.gouv.fr\)](https://culture.gouv.fr)
- Les directives de l'IFLA pour les documents faciles à lire : <http://archive.ifla.org/VII/s9/nd1/iflapr-59f.pdf>
- Un document de suggestions pratiques concernant les programmes de lutte contre l'illettrisme dans les bibliothèques : <https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/literacy-and-reading/publications/guidelines-for-library-based-literacy-programs-fr.pdf>
- Carte des espaces FAL en France : [Espaces "Facile à lire". Bibliothèques et lieux de médiation - uMap \(openstreetmap.fr\)](https://www.openstreetmap.fr)
- Le site d'inclusion Europe : [Easy-to-read - Inclusion Europe \(inclusion-europe.eu\)](https://inclusion-europe.eu)
- [\(Ré\)aménager une bibliothèque - Les espaces faciles à lire - Presses de l'enssib \(openedition.org\)](https://www.openedition.org)

Pour aller plus loin

vendredi 3 juin 2022 18:01

Si vous voulez approfondir le sujet, je vous propose de lire les documents suivants :

- La présentation complète de la démarche sur le site du Ministère de la culture : [Facile à lire \(culture.gouv.fr\)](https://culture.gouv.fr)
- Les directives de l'IFLA pour les documents faciles à lire : <http://archive.ifla.org/VII/s9/nd1/iflapr-59f.pdf>
- Un document de suggestions pratiques concernant les programmes de lutte contre l'illettrisme dans les bibliothèques : <https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/literacy-and-reading/publications/guidelines-for-library-based-literacy-programs-fr.pdf>
- Carte des espaces FAL en France : [Espaces "Facile à lire". Bibliothèques et lieux de médiation - uMap \(openstreetmap.fr\)](https://www.openstreetmap.fr)
- Le site d'inclusion Europe : [Easy-to-read - Inclusion Europe \(inclusion-europe.eu\)](https://inclusion-europe.eu)
- [\(Ré\)aménager une bibliothèque - Les espaces faciles à lire - Presses de l'enssib \(openedition.org\)](https://www.openedition.org)

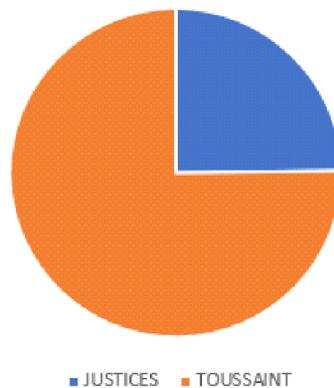
Général

vendredi 3 juin 2022 18:00

A la BMA, les bibliothèques Toussaint et Justices proposent des fonds Facile à lire.

Ce sont deux bibliothèques avec des projets très différents, avec des publics et un espace différents ce qui se ressent dans la présentation du fonds et des documents présentés.

Répartition des documents FAL sur le réseau



	Justices	Toussaint	Total BMA
Nombre de documents	68	206	274

(selon les statistiques sorties le 03/03/2022)

A la médiathèque Toussaint, le fonds était constitué de 79 documents en 2021 et avait un taux de rotation de 2,7.

Toussaint

vendredi 3 juin 2022 18:05

La médiathèque Toussaint propose 206 documents dans le fonds FAL.

La charte prévoit la présentation de l'espace FAL à l'entrée de la bibliothèque. Cependant, à Toussaint, l'architecture de la médiathèque ne permet pas cela.

Cependant, la tour était placée dans un lieu de passage, proche des étagères de nouveautés et de la tour de documents « Lu & apprécié » qui attirent beaucoup d'usagers. Ainsi, elle était dans un lieu idéal pour que les usagers découvrent les documents par « accident » sans forcément connaître la démarche. De plus, la proximité avec le bureau de renseignement permet une médiation rapide et immédiate entre le document et l'utilisateur en respect avec la charte.

Cependant, étant donné le nombre important de documents (pour rappel : la charte prévoit un minimum de 50 docs mais pas de maximum), une simple tour ne permettait pas de valoriser les documents. De plus, il n'existait pas réellement "d'espace" Facile à lire à proprement parler.

Ainsi, après réflexion avec Adeline et l'équipe fiction adulte de Toussaint, nous avons décidé d'installer une étagère dans l'alcôve à côté du bureau de renseignements et d'en rapprocher la tour FAL.

Nous avons réparti les documents entre la tour et l'étagère et nous y avons ajouté une assise pour permettre aux usagers de s'installer. Une table a également été ajoutée dans le coin afin de créer une ambiance "cozy" et de présenter des documents.

Manipuler les collections pour les répartir dans les étagères nous a également permis de désherber des documents qui ne remplissaient pas les critères FAL ou qui étaient en mauvais état et/ou ne fonctionnaient pas dans le fonds. Nous avons par exemple choisi de retirer du fonds FAL les livres de recette de la collection Simplissime qui étaient encombrants et pas toujours pertinents (ex : recettes de Noël).

Ainsi, l'utilisation d'un nouveau mobilier en plus de la tour et ce désherbage nous ont permis de désengorger la tour et ainsi valoriser au mieux les documents.

Cela permet également de faciliter l'utilisation de l'espace pour les usagers comme pour les bibliothécaires. En effet, nous avons réparti les documents par collections, usages, et genres.

Nous avons par exemple un étage de la tour dédié aux documents FLE avec des indications de niveaux de langue. Un autre étage est dédié aux documentaires. Sur l'étagère, nous avons choisi de présenter les grands formats avec notamment les BD et tous les documents visuels. Tous les documents qui demandent une maîtrise de la lecture et des codes de l'écrit (tout en restant conformes à la charte) sont rassemblés dans la tour dans un des étages inférieurs. Les séparer du reste des documents permet de ne pas effrayer les usagers qui sont en difficulté face à la lecture et qui souhaiteraient pratiquer et qui pourraient être effrayés par la longueur et la difficulté de certains documents qui ne seraient pas appropriés à l'usage qu'ils auraient de l'espace FAL.

Cette nouvelle mise en place semble très bien fonctionner puisque l'espace a été investi par les usagers et il est devenu nécessaire de renouveler les documents mis en présentation régulièrement. A voir si cet usage de l'espace perdure dans le temps ou s'il peut être expliqué par la nouveauté de l'espace.

Cet espace n'est pas un espace permanent puisque l'alcôve était précédemment occupée par des postes informatiques, ce qui sera à nouveau le cas lorsque l'usage de ces postes sera à nouveau possible. Cependant, l'entretien de cet espace en attendant est très pertinent puisqu'il permet d'expérimenter plusieurs fonctionnements et types de valorisation et ainsi déterminer ce qui fonctionne le mieux et le reproduire plus tard dans le nouveau Toussaint.

Concernant la répartition des documents et le regroupement des documents FLE :

Les collections et éditions suivantes : Lecture CLE en français facile, LFF (Lire en Français Facile) - Hachette, Mondes en VF – didier, atelier de lecture – didier sont regroupées afin de créer un ensemble de documents pour les personnes allophones en apprentissage du français. Ce sont des éditions spécialisées avec des indications de niveau de langue. Elles proposent des contenus variés pour des publics variés que ce soit en termes de genre ou de niveaux de langues.



A la BMA Page 6



La tour FAL avant réaménagement avec l'alcôve derrière occupée par des tables.



L'espace FAL après réaménagement



Les autres documents ont été regroupés par genres et niveaux de lecture. Les documents sont donc présentés ainsi :



Justices

vendredi 3 juin 2022 18:06

Avec un fonds de 68 documents, le fonds FAL des Justices est bien inférieur en nombre au fonds de Toussaint. Cependant, par rapport à la taille de la bibliothèque, le fonds correspond aux besoins et répond aux demandes d'un minimum du cinquantaine documents.

Sur les 68 documents, les deux catégories statistiques les plus représentées sont les romans et les langues avec respectivement 31 et 12 documents. Avec ces documents, le fonds s'adresse donc principalement aux publics allophones et aux personnes en reprise de lecture.

La présentation du fonds répond très bien aux critères de la charte du ministère de la culture. Les documents sont présentés dans un meuble dédié placé proche de l'entrée et du bureau de prêt/retour. Les documents sont présentés en facing et sont peu nombreux (ce qui signifie également qu'une partie du fonds est prêté) et espacé ce qui permet une présentation aérée et attrayante.

De par le plus petit nombre de documents et le mobilier approprié au fonds, le fonds des Justices a une présentation plus idéale et qui répond plus à la demande de la charte que celui de Toussaint. On pourrait s'inspirer de ce type de mobilier pour le fonds FAL de Toussaint +40, en prenant en compte bien entendu le nombre de documents supérieur.

L'espace n'est pas exactement présenté comme le prescrit la documentation officielle puisque qu'il n'y a pas d'assises disponibles à côté du mobilier, cependant l'espace disponible aux Justices ne permettrait pas une telle disposition. Des assises sont disponibles à proximité près de l'espace presse et il semble en effet plus pertinent de placer le mobilier à l'entrée de la bibliothèque plutôt qu'à proximité des assises de l'espace presse.

L'espace est clairement identifié avec le logo "Facile à lire" placé sur plusieurs côté du mobilier. Il a été apporté un changement au cours de mon stage qui a été d'ajouter sur le meuble la même affiche que dans l'espace de Toussaint ainsi qu'une fiche explicative courte afin d'expliquer le but de l'espace et les documents qui peuvent y être trouvés.

En ce qui concerne les documents, on notera la présence de revue en grands caractères qui apportent une diversification intéressante en termes de supports présentés dans le fonds. Très peu de documentaires sont présents dans le fonds, il pourrait être intéressant d'en ajouter (soit en remplacement de quelques romans soit en plus des documents actuels si le fonds était amené à augmenter).



Espaces FAL

vendredi 3 juin 2022 18:00

Vous trouverez ci-dessous des exemples d'espaces FAL dans d'autres médiathèque. Je vous ai indiqué les éléments intéressant à consulter vis-à-vis de nos propres fonds.

- **Médiathèque de Roubaix :**

<http://www.mediathequederoubaix.fr/nos-selections/des-livres-faciles-lire-ca-vous-tente>

201 documents – sélection disponible sur leur site

Mobilier bas, en facing, avec logo en gros. Espace au RDC de la médiathèque.



Roubaix

- **Les médiathèques Rennes Métropole :**

<https://www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr/actu/facile-lire>

Présentation (en direction des publics) de la démarche et des documents sur le site.



Rennes Métropole

- **Médiathèque Marguerite Duras :**

<https://mediathequemargueriteduras.wordpress.com/2019/10/02/nouveau-une-collection-facile-a-lire-dans-votre-mediatheque/>

Ouverture de l'espace FAL en octobre 2019. Espace situé au deuxième étage près des méthodes de langues.

Présentation de leurs coups de cœur FAL sur le site



Marguerite Duras

- **Médiathèque de Creil :**

<https://mediatheque.creil.fr/facile-a-lire>

Dans les 3 médiathèques du réseau.

Démarche intéressante puisqu'il y a également un espace FAL en jeunesse avec des documents similaires aux documents proposés en secteur adulte : documents pour les publics malvoyants, pour les lecteurs débutants, des livres en langue des signes, des textes enregistrés, et des documents adaptés aux lecteurs DYS.

Ainsi, les collections qui à la BMA sont entièrement séparées de l'espace FAL comme les textes enregistrés sont tous réunis dans le même fonds et dans le même espace avec une côte logo FAL et des affiche avec le logo indiquant l'espace FAL.

Dans la continuité de cette démarche, des lecteurs VICTOR qui permettent la lecture de documents au format DAISY sont également disponibles au prêt et présentés dans l'espace FAL.



Creil



Il existe de nombreuses autres bibliothèques qui proposent des espaces FAL, vous pouvez les retrouver notamment sur le site [Le "Facile à lire" en Bretagne \(wordpress.com\)](http://www.le-facile-a-lire-en-bretagne.wordpress.com), ainsi que sur les autres sites que je vous ai communiqués dans l'onglet "Ressources."

Voici quelques exemples supplémentaires notamment intéressants pour le mobilier et la disposition de l'espace :

(Photos provenant de ce site : [Facile à lire France & francophonie – Un outil de lutte contre l'illettrisme et les exclusions \(wordpress.com\)](http://www.facile-a-lire-france-et-francophonie.com))





Général

vendredi 3 juin 2022 18:00

En fonction des recherches que j'ai effectuées et des rapports d'expérience d'autres bibliothèques que j'ai lus, je vous propose quelques pistes de développement pour maximiser l'impact du fonds et toucher un plus grand nombre d'usagers :

- Créer des partenariats et/ou mobiliser les partenaires déjà existants pour valoriser le fonds et effectuer une réelle médiation entre les publics cibles et le fonds. Cela est déjà le cas aux Justices mais pourrait être mis en place à Toussaint également.
- Organiser un prix annuel ou bi-annuel afin de valoriser les documents et d'impliquer les usagers et notamment les publics visés par le fonds dans une action culturelle au sein de la médiathèque. Ce prix peut s'effectuer avec des sélections similaires ou identiques au prix Facile à lire Bretagne afin de minimiser le temps de préparation pour les médiathécaires.
- Ajouter des textes enregistrés aux fonds FAL dans les deux bibliothèques du réseau. Les textes enregistrés sont beaucoup inclus aux fonds FAL dans d'autres bibliothèques. Il est en effet très pertinent de les proposer dans un fonds FAL pour les usagers qui ont des difficultés de lecture, qui sont malvoyants, ou qui sont dans une autre situation d'empêchement mais qui peuvent écouter des livres audios. La sélection de livres audio doit cependant être faite en prenant en compte les critères de fond afin que les documents proposés soient conformes à la démarche FAL.

Site internet

vendredi 3 juin 2022 18:14



Afin de mettre en valeurs le fonds et notamment le faire connaître d'éventuels partenaires et des usagers, il est important de le présenter sur le site internet. Il existe actuellement une présentation dans l'onglet "Découvrir" puis "Accès à la lecture." Cette présentation (qui, pour le moment, n'est pas visible par le public) n'est cependant plus à jour puisqu'elle a été réalisée au lancement du nouveau site.

Ainsi, je vous propose quelques pistes de développement pour cette présentation du fonds sur le site internet :

- Ajouter des photos des deux espaces.
- Indiquer clairement dans quelles médiathèques ces fonds sont présents (avec adresses et contacts).
- Modifier le texte de présentation en un texte réalisé selon les modalités du *facile à comprendre* (voir logo ci-contre, présentation du facile à comprendre dans l'onglet Présentation).
Par exemple, la phrase "Il s'agit d'une sélection d'ouvrages courts et de qualité, identifiables grâce à son logo" n'est pas facile à comprendre puisque deux idées sont présentes dans la même phrase et les mots employés ne sont pas les mots les plus simples possible. Il faudrait alors la modifier pour : "Le fonds Facile à lire est une sélection d'ouvrages courts et de qualité. On le reconnaît grâce à son logo."
- Inviter en fin de présentation les associations et autres acteurs accueillant des publics visés par le FAL à prendre contact avec la médiathèque s'ils souhaitent organiser des temps de médiation avec leurs publics à la médiathèque autour du fonds FAL.



Les BDP

vendredi 3 juin 2022 18:00

- La Bibliothèque départementale du Finistère propose chaque année une sélection de documents qui peuvent être intégrés aux fonds facile à lire. Vous trouverez le lien de la sélection 2022 ici : <https://facilealirebretagne.wordpress.com/2022/02/04/la-selection-2022-de-la-bibliotheque-departementale-du-finistere/>
- La médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine accompagne les bibliothèques du département dans le développement de fonds FAL, et dans cette optique, met à disposition de tous certaines ressources comme un guide pratique pour les bibliothécaires, ainsi que des sélections annuelles. Vous les trouverez ici : <https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr/s-informer/publics-et-mediation/publics-en-insertion-et-isoles/1068-le-facile-a-lire-la-mediathèque-departementale-vous-accompagne>
- La médiathèque départementale de l'Oise : [Comment identifier le « Facile à lire » en bibliothèque \(oise.fr\)](#)
- La médiathèque départementale du Morbihan : [Le kit "facile à lire" \(morbihan.fr\)](#)

Offre éditoriale

vendredi 3 juin 2022 18:13

Comme mentionné précédemment, il n'existe pas de maisons d'éditions françaises spécialisées en publication d'ouvrages Facile à lire. On remarque cependant que certaines collections sont très représentées dans le fonds parce que la mise en page et le contenu des documents correspondent aux critères du Facile à lire. Ce sont donc des éditions et collections qui méritent d'être suivies afin de proposer du contenu intéressant et pertinents aux usagers et le renouveler régulièrement.

- [Collection littéraire : Raconter la vie | Editions Seuil](#)
- [CLE international - L'éditeur du français langue étrangère – FLE \(cle-international.com\)](#)
- [LFF \(Lire en français facile\), tous les livres de la collection | Hachette FLE](#)
- [Collections – Mondes en VF – Didier FLE](#)
- [Didier FLE – L'apprentissage du Français comme langue étrangère \(FLE\) par les Editions Didier](#)

De plus, on notera la maison d'édition montréalaise agréée et reconnue par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec qui publie des livres Facile à lire : [À propos - Facile à lire \(facilealire.com\)](#)

Veille documentaire

vendredi 3 juin 2022 18:13

Les sites suivants sont les sites les plus importants et pertinents à consulter régulièrement :

- [Facile à lire France & francophonie – Un outil de lutte contre l'illettrisme et les exclusions \(wordpress.com\)](#) (Site de Françoise Sarnowski, formatrice pour les bibliothèques que l'accessibilité et notamment sur la démarche FAL, et créatrice de Bibliopass.)
- [Le "Facile à lire" en Bretagne \(wordpress.com\)](#) avec notamment la page "Documents ressources" : [Documents ressources – Le "Facile à lire" en Bretagne \(wordpress.com\)](#)
- [Médiathèque / Accueil - Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme \(anlci.gouv.fr\)](#) (Ressources et informations pour les bibliothèques concernant l'illettrisme en France)
- [Facile à lire - Balises - Le magazine de la Bpi](#)

Boîte à outils DYS

Les troubles DYS

vendredi 3 juin 2022 18:16

Les troubles DYS, qui regroupent la dyslexie, les syndromes dysexécutifs, la dyspraxie, la dyscalculie, et la dysorthographe, sont également appelés : troubles neurodéveloppementaux de la lecture.

Les troubles DYS sont donc variés et concernent plusieurs aspects de l'apprentissage de l'écriture, la lecture, et du calcul chez l'enfant. Ces troubles d'apprentissage chez les jeunes enfants et plus tard de la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul peuvent être plus ou moins importants d'une personne à l'autre.

Ainsi, toutes les personnes atteintes de troubles DYS ne pourront pas atteindre une maîtrise de la lecture qui permet un usage quotidien. Cependant, à l'inverse, certaines personnes DYS peuvent parfaitement maîtriser la lecture si des adaptations sont mises à leur disposition.

Les enfants atteints de troubles DYS et diagnostiqués sont accompagnés par des orthophonistes, leurs parents et enseignants dans leur apprentissage de la lecture. Les bibliothèques peuvent faciliter et encourager cet apprentissage en proposant également des documents destinés aux enfants et adolescents atteints de troubles DYS. Les bibliothèques deviennent alors un lieu de ressources pour les enfants et adolescents comme pour les parents et professionnels qui encadrent l'enfant/adolescent.

Il est aujourd'hui estimé que la dyslexie touche 5 à 8% de la population. Ce n'est donc pas une catégorie d'usagers négligeable pour les bibliothécaires. Il est également estimé que 20% des 16-25 ans ont un niveau de lecture médiocre à très faible.

Il existe souvent des antécédents familiaux pour les troubles DYS. Cela signifie que les parents d'enfants diagnostiqués DYS peuvent également avoir un rapport difficile à la lecture et donc ne pas se sentir légitime de lire des histoires à leurs enfants ce qui éloigne les enfants DYS d'autant plus de la lecture et du livre. C'est pourquoi la place de la bibliothèque, qui propose des temps d'heure du conte, des accueils de classe, et diverses animations autour de la lecture, est très importante pour l'apprentissage et la maîtrise de la lecture chez les enfants DYS.



En Bref

vendredi 3 juin 2022 18:16

Les collections DYS en bibliothèque :

Pour qui ? Quoi ? Comment ?

Publics

- Les personnes atteintes de troubles DYS
- L'entourage des personnes atteintes de troubles DYS
- Les professionnels : orthophonistes, professeurs, etc

Documents & Supports

- Livres imprimés
- Livres audios
- Livres numériques
- Podcasts
- Revues
- Jeux

Formats

- Format FROG
- Format DAISY
- Format EPUB + police Dyslexique

Pour aller plus loin

vendredi 3 juin 2022 18:16

- Le site de la Fédération Française des DYS : [Troubles DYS – Fédération Française des DYS \(ffdys.com\)](https://www.ffdys.com)
- Les directives de l'IFLA (en français) : https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/lsn/publications/guidelines-for-library-services-to-persons-with-dyslexia_2014-fr.pdf
- Mémoire d'études de Philippe Colomb sur l'accueil des personnes dys en bibliothèque : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67419-quel-accueil-pour-les-personnes-dyslexiques-dans-les-bibliotheques-francaises.pdf>
- Des pistes de développement de services pour les personnes DYS par l'IFLA : <https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/lsn/publications/dyslexia-guidelines-checklist-fr.pdf>
- Article "Décrire et mesurer des difficultés scolaires naturalisées" : <https://www.cairn.info/revue-politiques-de-communication-2018-2-page-131.htm>

Pour aller plus loin

vendredi 3 juin 2022 18:16

- Le site de la Fédération Française des DYS : [Troubles DYS – Fédération Française des DYS \(ffdys.com\)](https://www.ffdys.com)
- Les directives de l'IFLA (en français) : https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/lsn/publications/guidelines-for-library-services-to-persons-with-dyslexia_2014-fr.pdf
- Mémoire d'études de Philippe Colomb sur l'accueil des personnes dys en bibliothèque : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67419-quel-accueil-pour-les-personnes-dyslexiques-dans-les-bibliotheques-francaises.pdf>
- Des pistes de développement de services pour les personnes DYS par l'IFLA : <https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/lsn/publications/dyslexia-guidelines-checklist-fr.pdf>
- Article "Décrire et mesurer des difficultés scolaires naturalisées" : <https://www.cairn.info/revue-politiques-de-communication-2018-2-page-131.htm>

Les fonds de documents DYS dans le réseau

vendredi 3 juin 2022 18:17

Les bibliothèques du réseau qui proposent des documents DYS (regroupé dans un seul fonds ou non) :

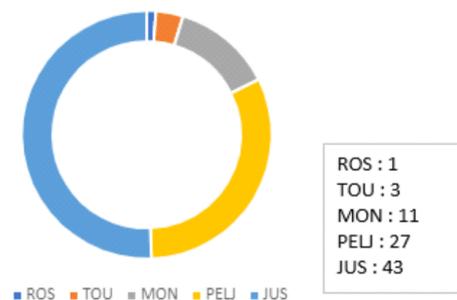
- Justices (fonds à part)
- Annie-Fratellini (intercalaire dans les premières lectures)
- Roseraie (projet de regroupement en cours)
- Monplaisir (quelques documents répartis dans les collections)
- Lac-de-Maine (intercalaire dans les premières lectures)
- Toussaint (fonds à part)

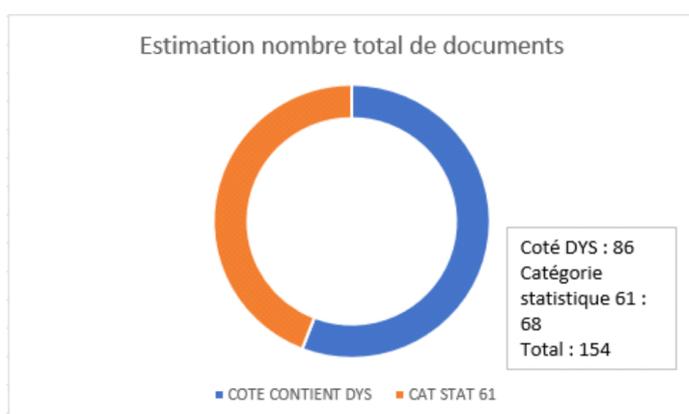
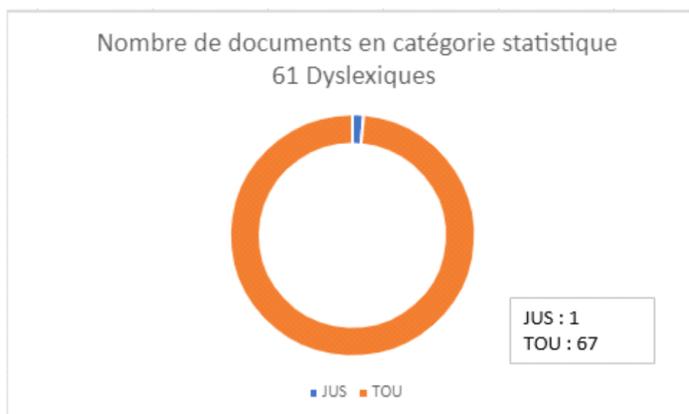
Les bibliothèques qui n'ont aucuns documents DYS : Saint-Nicolas (orientation sénior), Nelson-Mandela (pas de demandes ?), Belle-Beille (partenariat possible avec les orthophonistes).

Les documents sont regroupés pour deux bibliothèques (JUS et TOU) dans un fonds spécifique tandis que les autres bibliothèques ont fait le choix soit de les répartir dans le reste des collections sans distinction soit de les rassembler avec les premières lectures.

Sur le réseau, les documents sont répartis ainsi :

Nombre de documents cotés 'DYS'





Le taux de rotation 2021 des 67 documents en catégorie statistique "61 – Dyslexiques" est de 3.24 (soit 217 prêt). C'est donc un fonds qui fonctionne extrêmement bien.

Traitement informatique des documents

vendredi 3 juin 2022 18:17

Les estimations du nombre de documents DYS sur le réseau comme présentées dans l'onglet précédent peuvent être expliquées par un traitement informatique qui diffère d'une bibliothèque à l'autre (et parfois même au sein d'une même bibliothèque).

Ainsi, les estimations des documents DYS sur le réseau sont faites à partir de deux critères que j'ai pu observer dans les différentes bibliothèques : les documents dont la cote contient "DYS" et les documents dont la catégorie statistique est "61 – Dyslexiques."

Cependant, cela signifie que tous les documents qui ne contiennent aucun de ces deux éléments mais qui sont tout de même des documents DYS (je pense notamment aux documents du Lac et de AFR qui sont en premières lectures) ne sont pas intégrés aux statistiques. Ainsi, les estimations que je vous ai données sont des estimations minimales.

Comme je vous l'ai mentionné, les pratiques sont très différentes d'une bibliothèque à l'autre :

- Pour la cotation :
 A Toussaint, les documents sont cotés D avec les trois premières lettres de l'auteur.
 Aux Justices, les documents sont cotés "DYS"
 Pour les autres bibliothèques : la cotation dépend de l'emplacement du document.
- Pour le catalogage :
 Les catégories statistiques varient grandement d'une bibliothèque à l'autre ainsi qu'au sein de chaque bibliothèque.
 A Toussaint, les documents sont en catégorie statistique 61 – Dyslexiques.

Au niveau du catalogage, les différences sont très importantes, surtout au niveau de la catégorie statistique. A Toussaint Jeunesse, les documents DYS sont tous en catégorie statistique "61 – Dyslexiques" tandis que dans les bibliothèques de quartier, les documents DYS ont été répartis en "28 - Séries" "6 – documentaire" "26 - 1ères lectures" etc.

Cette différence signifie qu'il est impossible de faire des statistiques précises sur le fonds de documents DYS sur l'intégralité du réseau.

Cela est d'autant plus vrai que certains documents adaptés DYS n'ont pas toujours été acquis dans une optique d'accessibilité DYS donc ils sont catalogués différemment d'une bibliothèque à une autre.

Ces choix de catalogage signifient que même si dans les faits, les bibliothèques de Belle-Beille et Nelson-Mandela ont des documents accessibles DYS, ils ne sont pas identifiés ainsi pour le public. A la recherche catalogue, ils peuvent être trouvés parce que la dyslexie est mentionnée dans les sujets.

Médiathèque Per Jakez Helias • Ville de Landerneau

vendredi 3 juin 2022 18:18

[BIBLIO-DYS \(landerneau.bzh\)](#)

La médiathèque Per Jakez Helias de la ville de Landerneau a mis en place un espace qu'ils ont appelé "Biblio-Dys" qui regroupe tous les documents accessibles aux enfants et adolescents atteints de troubles Dys. Ce ne sont pas des documents réservés uniquement à ce public mais un espace partagé de la médiathèque qui est accessible également aux personnes Dys.

Comme mentionné dans la présentation de l'espace sur leur site internet, cet espace regroupe différents types de documents mais tous ces documents ne sont pas accessibles à toutes les personnes atteintes de troubles Dys. La diversité des documents permet à ce public d'essayer divers supports, format, et types d'adaptation afin de trouver le type de documents qui rendra la lecture non seulement accessible et possible mais qui en fera également un plaisir.

Ainsi, dans l'espace Biblio-DYS, les enfants peuvent trouver :

- Des livres
- Des livres lus
- Des revues
- Du matériel de lecture (règles de lecture, stylos scanner)
- Des histoires interactives
- Des livres audios au format Daisy et des lecteurs Daisy
- Des liseuses disposant de la police Dyslexique
- Des livres numériques au format FROG (voir onglet sur BibliOdyssee)
- Des recommandations de podcasts
- 150 epub Gallica

Tous les documents imprimés sont bien entendu des documents avec une mise en forme adaptée à la lecture pour les personnes Dys.

En plus des documents pour les enfants Dys, l'entourage de ces enfants peut trouver de la documentation permettant de comprendre les troubles Dys et ainsi accompagner aux mieux les enfants.

Tous ces documents peuvent également être trouvés sous le critère "Biblio-DYS" du catalogue en ligne : [Résultat dans biblio dys - Médiathèque Per Jakez Helias \(landerneau.bzh\)](#)

Le catalogue permet également d'affiner la recherche avec des critères supplémentaires de type de document, section adulte ou jeunesse, de genre, de centre d'intérêt, et d'emplacement.

Ce catalogue et ce site internet sont très intéressants pour nous puisqu'en tant que bibliothèque en tête du mouvement vers l'accessibilité à la lecture pour les personnes Dys, le catalogue et le site de la médiathèque Per Jakez Helias nous permettent d'effectuer une veille non seulement sur les nouvelles sorties et maisons d'éditions qui proposent des livres adaptés mais également sur les supports utilisés et les moyens de valorisation utilisés.



Autres bibliothèques

vendredi 3 juin 2022 18:18

Vous trouverez ci-dessous des liens vers les sites internet d'autres bibliothèques proposant des documents pour les personnes atteintes de troubles DYS.

Les bibliothèques de la Ville de Paris :

[Bibliothèques de la Ville de Paris - DYS : favoriser l'accès à la lecture](#)

Avec notamment des explications sur leur plateforme Storyplay*r, une bibliothèque numérique pour les enfants : [Jeunesse - Storyplayr, la bibliothèque numérique des enfants \(paris.fr\)](#)

La réseau de bibliothèque Biblio2Caps de la communauté de commune La terre des 2 caps :

[Site jeunesse - Livres adaptés pour les DYS \(biblio2caps.fr\)](#)

Avec notamment un schéma (avec des légendes en police Dyslexique) expliquant les différents troubles DYS, des sélections DYS jeunesse, adolescent, des imagiers, des ressources numérique (Storyplay*r), des ressources en ligne pour les dyspraxiques, ainsi qu'une explication portant sur la signalétique (avec le logo DYS).

Les bibliothèques municipales de Reims :

Sur présentation d'un justificatif, les bibliothèques municipales de Reims fournissent à leurs usagers en situation de handicap des versions numériques adaptées (format DAISY, braille, vidéo en langue des signes, etc) des documents souhaités.

<https://www.bm-reims.fr/Default/accessibilite.aspx>

Bibliodys

vendredi 3 juin 2022 18:22

[BIBLIODYS – Des idées de lecture pour les personnes dyslexiques](#)

Bibliodys est un site de référence pour les ouvrages destinés aux DYS. Le site s'adresse principalement aux prescripteurs, c'est-à-dire l'entourage des personnes DYS, les enseignants, ainsi que les professionnels de la culture comme les bibliothécaires.

C'est une bibliographie partagée issue du travail effectué par le groupe de travail régional "Lecture et dyslexie en Bretagne." Les différents acteurs de ce groupe de travail ont décidé de le former après avoir remarqué un nombre de demandes croissant de la part des usagers pour des documents adaptés aux publics DYS en bibliothèque.

La bibliographie disponible sur Bibliodys permet de faire des recherches de documents par type de public et par type de document. L'offre éditoriale est également recensée dans son intégralité dans l'onglet "Les collections 'Dys.'" C'est donc un outil de veille pertinent et efficace pour la gestion d'un fonds de documents adaptés aux DYS.

Des boîtes à outils concernant l'adaptation d'ouvrage pour les lecteurs DYS et sur les outils de médiation sont également mises à disposition.

Vous pouvez également trouver des rapports des différentes rencontres et conférences organisées en France sur le sujet des services pour les personnes atteintes de troubles DYS ce qui permet d'avoir les avis et retours d'expérience d'autres professionnels. Vous trouverez par exemple ici une vidéo d'une conférence qui a eu lieu à Paris lors de la 13e journée nationale des DYS en 2019 : <https://bibliodys.com/la-dynamique-bretonne-presentee-lors-de-la-13e-journee-nationale-des-dys-paris-2019/>

MOBiDYS

vendredi 3 juin 2022 18:22



<https://www.mobidys.com/>

L'équipe de MOBiDYS décrit l'entreprise ainsi :

"Au croisement de l'expertise DYS, des métiers de l'édition et de l'innovation technologique, MOBiDYS met ses expertises au profit de son ambition : développer l'offre de livres numériques accessibles aux publics DYS, pour rendre la lecture accessible à tous."

Ainsi, MOBiDYS adapte des livres pour les personnes atteintes de troubles DYS en version numérique au format FROG (développé par MOBiDYS) ainsi qu'au format papier. Pour ce faire, ils travaillent avec des orthophonistes et des enfants DYS afin de proposer des adaptations pertinentes et efficaces.

MOBiDYS travaille actuellement avec les maisons d'éditions suivantes :

- Belin : éducation : collection Colibri
- Bayard : J'aime lire DYS
- Fleurus : collection DOCUDYS
- Nathan : collection Dyscool
- Telos Edizioni : livre multilingue
- Lescaire, lire autrement : livre numérique pour les lecteurs autistes
- Retz : manuel de primaire accessible à tous

MOBiDYS est reconnu comme étant une entreprise d'utilité sociale et solidaire.

MOBiDYS travaille avec les écoles, collèges, lycées, associations, et bibliothèques et propose des abonnements à des bibliothèques numériques avec des livres au format FROG.

BibliOdyssee est le service de bibliothèque numérique proposé aux bibliothèques. Avec un abonnement annuel, il permet aux bibliothèques de donner accès à leurs usagers à des documents numériques au format FROG. Ces documents peuvent être utilisés par tous et sont accessibles aux personnes DYS.

Le format FROG permet à l'utilisateur de naviguer facilement dans le livre et d'utiliser des outils (règle de lecture, accentuation de certaines lettres/phonèmes, changement de police et de mise en page, lecture à haute voix, etc.). Ces nombreux outils permettent à chaque usager d'adapter le document en fonction de ses besoins. Cela permet également aux usagers de progresser dans leur maîtrise de la lecture et de passer d'un outil à un autre au fur et à mesure de ces progrès.

Vous pouvez en tester certaines fonctionnalités ici : <https://www.mobidys.com/le-format-frog/>

BibliOdyssee propose deux abonnements différents. Un abonnement pour une consultation sur place avec 30 documents et un abonnement avec accès à distance et un catalogue de 100 documents.

Le catalogue de 100 documents avec un accès à distance semble être l'option la plus intéressante pour la BMA.

Les documents proposés dans le catalogue sont très variés que ce soit en genres ou en âge des publics visés (de premières lectures à des romans ados).

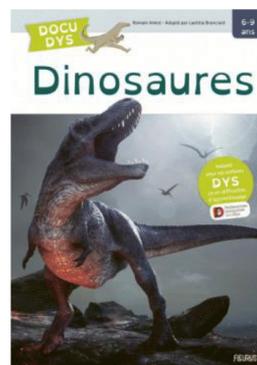
Vous trouverez ici le catalogue complet des documents : <https://www.mobidys.com/wp-content/uploads/2022/01/Catalogue-BibliOdyssee-Offre-en-ligne.pdf>

L'accès à la ressource se fait à partir du portail de la bibliothèque et du compte de l'utilisateur. La recherche fédérée permet aux usagers d'accéder à la ressource en effectuant une recherche directement sur l'OPAC.

Le catalogue est renouvelé chaque année avec jusqu'à 20% des documents les moins consultés remplacés par de nouveaux documents. MOBiDYS ne passe pas l'exception handicap, les droits sont négociés avec les éditeurs.

Un premier contact a été établi avec MOBiDYS concernant un abonnement futur à la ressource BibliOdyssee.

Point de contact :



Marion Lagneau
Chargée du Développement et des Partenariats Education
lagneau.marion@mobidys.fr
[06 08 87 10 47](tel:0608871047) | [02 51 91 45 26](tel:0251914526)

Story play*r

vendredi 3 juin 2022 18:24



[Livres pour enfants en ligne et applications - Storyplay'r \(storyplayr.com\)](https://storyplayr.com)

Story play*r est une ressource similaire à BibliOdyssee.

Là où BibliOdyssee s'adresse principalement aux enfants DYS avec des outils pensés spécifiquement à cet effet, Story play*r s'adresse à tous les enfants en prenant en compte les adaptations nécessaires pour rendre la ressource accessible aux enfants DYS.

Story play*r propose un accès à 1700 albums en français et en langues étrangères à lire ou à écouter. Story play*r propose :

- Des versions audio : enregistrement par des conteurs avec une option "karaoké" pour faire défiler le texte en surbrillance au fil de la lecture.
- Des aides à la lecture : la mise en page est personnalisable et la police Open Dyslexic est disponible.
- D'enregistrer sa voix : les parents et accompagnants peuvent enregistrer leur voix afin de narrer les histoires pour leurs enfants qui peuvent écouter les enregistrements par la suite.

Avec un abonnement possible pour les médiathèques afin de donner accès à la ressource à leurs usagers :

[Storyplay'r pour les médiathèques : contes et histoires pour enfants de 3 à 10 ans \(storyplayr.com\)](https://storyplayr.com)

Création d'un espace accessibilité à TJ+40

vendredi 3 juin 2022 18:19

La majorité des bibliothèques qui proposent des fonds DYS conséquents présente ces fonds dans des espaces distincts et identifiables. (Comme vous avez pu le voir dans la présentation de la médiathèque du Landerneau par exemple.)

A Toussaint Jeunesse, les documents DYS sont présentés sur la même étagère que les premières lectures. Si cela prend sens pour les enfants DYS en apprentissage de la lecture, il semble moins pertinent que les documents à destination des pré-ados et ados soient également présentés dans cette étagère.

Les livres audios, qui sont souvent présents dans les fonds DYS dans les autres médiathèques, sont, à TJ, répartis par genre au début de chaque catégorie (Aventure policier, fantastique, tranche de vie, etc).

Ainsi, je vous suggère la création d'un espace où sont regroupés tous les documents accessibles aux personnes en fragilité linguistique pour le nouveau Toussaint Jeunesse.

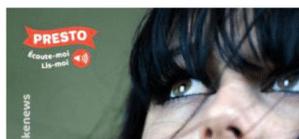
C'est un espace qui pourra être utilisé par l'ensemble des usagers mais qui prendra pleinement en compte les besoins d'adaptation des enfants DYS (mais sera également accessible à des personnes avec d'autres handicaps). Cela permettra aux accompagnants ainsi qu'aux enfants DYS de retrouver l'ensemble des documents qui leur sont accessibles et ainsi faciliter l'usage des ressources qui leur sont proposées à la bibliothèque.



Les albums et autres documents visuels permettent aux enfants qui ne maîtrisent pas la lecture (quel que soit leur âge puisqu'il arrive que certaines personnes atteintes de troubles DYS ne maîtrisent jamais complètement la lecture) de tout de même trouver des documents imprimés qui leur sont accessibles.

A cela s'ajoute l'offre de livres audio qui sont donc accessibles à un plus grand nombre. De plus, l'offre éditoriale de livres audio est très variée que ce soit en termes de longueur, de genre, ou de voix.

Les collections comme la collection Presto chez Magnard Jeunesse ([Presto | Magnard](#)) sont des collections qui ont pour but de faciliter la lecture pour les adolescents et pour ce faire, un travail sur le contenu et la forme du texte est effectué et des versions audios sont disponibles gratuitement sur le site de l'éditeur. Ainsi, il me semble tout à fait pertinent de les présenter dans un espace orienté sur l'accessibilité.



Pistes de développement Page 13





Le logo :

Afin de faciliter l'identification de l'espace par les usagers, la majorité des bibliothèques présentées dans l'onglet "Exemples en bibliothèques" utilisent le logo DYS. Ainsi, si un espace accessibilité est mis en place à Toussaint +40, il me semblerait utile et pertinent d'utiliser le logo.

L'apposer à l'ensemble des documents n'est peut-être pas forcément utile (à moins que la cote soit remplacée par le logo DYS) afin de ne pas démultiplier les étiquettes apposées sur les documents. Cependant, le logo peut être utilisé en signalétique sur les étagères et sur les plans de la bibliothèque.

Uniformisation informatique

vendredi 3 juin 2022 18:20



Afin de pouvoir avoir une connaissance des différents fonds DYS présents à la BMA, il est important de pouvoir faire des statistiques à partir des données de chaque documents. Pour ce faire, il faut que tous les documents d'un même fonds comporte un élément commun.

Ainsi, je recommande de changer la catégorie statistique de tous les documents DYS qui ne sont pas actuellement en catégorie statistique "61 – Dyslexiques" afin d'uniformiser le fonds.

Sur les 154 documents que nous avons pu recenser, 68 sont déjà en catégorie statistique "61 – Dyslexiques." Ainsi il y aurait 86 documents sur lesquels il faudrait effectuer le changement.

Idéalement, il s'ajouterait à ces 86 documents tous les documents qui ne sont actuellement pas visible informatiquement comme étant des documents accessibles mais qui le sont. Pour ce faire, il faudrait que les bibliothécaires de chaque bibliothèque les connaissent et ainsi puissent effectuer le changement ou que ces changement soient effectués après les retours si le ou la bibliothécaire repère un document DYS.

Ce changement informatique est complètement indépendant du choix fait par chaque bibliothèque sur la constitution d'un fonds spécifique DYS. Les deux buts de cette manipulation sont de mieux connaître les fonds et pouvoir en faire des statistiques correctes et pouvoir conseiller aux mieux les usagers en retrouvant plus facilement les documents lors de recherches catalogue.

De plus, afin de mieux refléter la réalité des troubles DYS, il serait plus pertinent de changer le nom de la catégorie statistique de "61 – Dyslexiques" à "61 – DYS" ou "61 – Troubles DYS".

Duos BEA-BA

vendredi 3 juin 2022 18:21

Suite à la dernière réunion bilan portant sur le fonds BEA-BA, il a été décidé qu'afin de valoriser les documents du fonds, des duos parent/enfant thématiques seraient créés.

Dans cette optique, il me semble intéressant de développer des duos parent/enfant portant sur la dyslexie et les autres troubles DYS afin d'accompagner les parents d'enfants DYS et de proposer aux enfant soit des documentaires portants sur les troubles DYS soit des livres adaptés aux enfants avec des troubles DYS.

Par exemple, les documents suivants pourraient être pertinents à inclure dans ce type de duos :

Parents :

- Aider l'enfant dyslexique / Bernard Jumel. - InterEditions, DL 2009. - 1 vol. (IX-166 p.) : couv. ill. en coul. ; 21 cm. - ([Vivre & communiquer](#)), - 9782729609597
- Comprendre et accompagner l'enfant dys : à la maison, à l'école / Laura Alaria. - Libro, impr. 2019. - 1 vol. (109 p.) : couv. ill. en coul. ; 21 cm. - ([Librio](#) ; 1260). - 9782290210550

Enfants :

- La dyslexie / texte d'Agnès Cathala ; illustrations de Claire Le Meil. - Milan jeunesse, 2022. - 1 vol. (29 p.) : illustrations en couleur ; 20 x 20 cm. - ([Mes p'tits pourquoi](#)). - 9782408030070



Boîte à outils Français langue étrangère

Le FLE en bibliothèque

vendredi 3 juin 2022 18:24

Le FLE en bibliothèque

 DES PUBLICS	 DES DOCUMENTS	 DES ANIMATIONS
<ul style="list-style-type: none">• Les primo-arrivants• Les candidats aux examens de langue française• Les associations• Les professeurs	<ul style="list-style-type: none">• Des manuels de langue• Des CD méthode de langue• Des cahiers d'exercices• Des documents en français facile• Des documents en langues étrangères• Des documents multimédia	<ul style="list-style-type: none">• Au delà des documents, les services de bibliothèque qui permettent aux personnes allophones de participer à la vie culturelle de leur commune sont les animations. L'oral reste le moyen de communication le plus accessible.

Ressources documentaires

vendredi 3 juin 2022 18:25

Ressources imprimés :

Les documents qui sont cotés "FLE" sont des manuels de langue, des cahiers d'exercices et des livres/CD.

A Toussaint, le fonds est constitué de 56 documents qui, sur les prêts effectués en 2021, ont un taux de rotation de 2.02. C'est donc un fonds qui fonctionne très bien même au cours d'une année durant laquelle beaucoup de publics allophones ont arrêté de fréquenter la bibliothèque de par le manque de postes informatiques en libre accès.

Ressources en ligne :

La BMA propose également des ressources en ligne pour l'apprentissage du français (et d'autres langues et compétences) : My Cow et Tout Apprendre.

Il y a 139 utilisateurs qui ont utilisé la ressource Tout Apprendre depuis le début de l'année. La ressource propose d'autres services que l'apprentissage des langues donc cela n'est pas réellement représentatif de l'utilisation de la ressource en rapport avec l'apprentissage des langues mais cela montre que les ressources en ligne sont tout de même utilisées.

De plus, comme vous le savez, les usagers n'ont actuellement pas accès au site internet. Les connexions aux ressources en ligne devraient donc augmenter une fois le site à nouveau accessible.



Partenaires sur le territoire

vendredi 3 juin 2022 18:26

- La petite école : <https://lapetiteecole.wordpress.com/>
- Le GREF (groupement des éducateurs sans frontières) <https://www.gref.asso.fr/wp/>
- L'insitut municipal d'Angers : <https://www.angers.fr/vivre-a-angers/culture/enseignement-cours-pour-adultes/institut-municipal/les-cours-payants/index.html>

Ces trois acteurs proposent des cours de français aux personnes allophones sur le territoire angevin.

Il existe également d'autres acteurs partenaires pour chaque bibliothèque en fonction du quartier d'implantation de chaque structure. Pour la médiathèque de la Roseraie par exemple, le centre Jean-Vilar est un partenaire très important qui propose des services aux publics allophones comme l'accompagnement dans les démarches administratives.

Les divers services de la ville qui sont en contact avec des publics allophones peuvent également être des partenaires pour les bibliothèques. C'est d'ailleurs en lien avec les services de la ville que la bibliothèque de la Roseraie organise des animations autour de la pratique de la langue française. Ainsi, lors du Moulin à parole, des personnes allophones sont accueillies à la bibliothèque pour un temps d'échange en langue française avec l'accompagnement d'une bibliothécaire et d'une employée des services de la ville.



Paniers Electre

vendredi 3 juin 2022 18:25



Afin de répondre aux demandes qui m'ont été faites par les médiathèques de quartiers (notamment ROS, AFR, et MON), j'ai effectué des recherches sur l'offre éditoriale et notamment sur les ouvrages bilingues.

La présence d'ouvrages bilingues en bibliothèque permet différents usages :

- Accompagnement dans l'apprentissage du français avec la langue maternelle en parallèle ou partiellement présente
- Participation à l'appropriation du lieu par les usagers et leur intégration au milieu culturel de leur ville
- Facilitation des échanges culturels entre parents et enfants pour les documents jeunesse

(Dans un contexte hors FLE, les documents bilingues servent également pour les personnes qui parlent français et qui souhaitent apprendre une autre langue et découvrir une autre culture.)

Ainsi, j'ai créé des paniers communs sur Electre avec des documents qui répondent aux critères de bilinguisme et avec un accent particulier sur les documents jeunesse pour les quartiers avec beaucoup de familles qui m'en ont fait la demande.

Vous trouverez donc 3 paniers différents dans le dossier commun "FLE" : "Imprimés bilingues russe/fr" ; "Imprimés bilingues arabe/fr" ; "Imprimés autres langues".

Ces paniers devraient vous donner une idée de l'offre éditoriale dans chacune des langues et faire ressortir certaines maisons d'éditions (que j'ai également recensées dans l'onglet "Offre éditoriale").

J'ai principalement fait des recherches sur les ouvrages en russe et en arabe car cela répondait plus à la demande mais j'ai également pris en compte vos demandes sur les autres langues africaines. J'ai rassemblé les ouvrages que j'ai trouvés dans ces autres langues africaines dans le panier "Imprimés autres langues" et j'y ai également ajouté des langues non-africaines (comme l'ukrainien).

N'hésitez pas à continuer à alimenter et à modifier ces paniers au fur et à mesure en fonction de vos besoins.

Nom	#	Récep	Modèle	Type	Création par	Date	Prix
Imprimés autres langues	39	0	Livres remise 9%	commun	Lila Lepad	28/05/2022	317,47 EUR
Imprimés bilingues arabe/fr	36	0	Livres remise 9%	commun	Lila Lepad	24/05/2022	357,99 EUR
Imprimés bilingues russe/fr	46	0	Livres remise 9%	commun	Lila Lepad	21/05/2022	576,10 EUR

Offre éditoriale

vendredi 3 juin 2022 18:27



FLE en général :

Sur le site de l'agence de promotion du FLE, vous trouverez un répertoire des éditeurs de FLE spécialisés :

[Le Répertoire des éditeurs de FLE - FLE.fr](#)

Editions et collections bilingues :

En anglais :

- Editions Larousse, Harrap's bilingue : [Harrap's | Editions Larousse \(editions-larousse.fr\)](#)
- Editions Talents Hauts : [DUAL romans bilingues - Éditions Talents Hauts](#) (un chapitre en fr, le suivant en anglais, et ainsi de suite)

En russe :

- Macha Publishing : [La maison | Macha Publishing \(macha-publishing.com\)](#)

En arabe :

- Le port a jauni : [Albums jeunesse bilingues en français et en arabe - Le port a jauni](#)
- Editions du jasmin : [Éditions du Jasmin , littérature et livres jeunesse \(editions-du-jasmin.com\)](#)

Plusieurs langues :

- Gallimard, folio bilingue : <https://www.gallimard.fr/Catalogue/GALLIMARD/Folio/Folio-bilingue>
- Le Livre de Poche, bilingue/unilingue : [Livres de la collection Bilingue/Unilingue | Livre de Poche](#)
- Pocket, Langues pour Tous : [Langues Pour Tous | Lisez!](#)
- Syros, TipTongue : [Tip Tongue : des romans en français qui passent petit à petit en anglais, en espagnol ou en allemand ! | Éditions Syros](#)
- Editions Harmattan, Collection Contes des Quatre Vents : [Collections CONTES DES](#)

[QUATRE VENTS \(editions-harmattan.fr\)](http://editions-harmattan.fr)

- L'accolade Editions : [Le meilleur de la littérature bilingue - L'Accolade Éditions \(laccolade-editions.com\)](http://le-meilleur-de-la-litterature-bilingue.com)

Classification Dewey

vendredi 3 juin 2022 18:28

Pour information, voici la classification Dewey adapté au FLE par l'[Alliance française](#)

- 440 : Enseignement du français – Pédagogie
- 441 : Français écrit (Compréhension écrite, Orthographe, Style, Ponctuation)
- 442 : Français parlé (Prononciation, Phonétique, Compréhension orale, Oral et communication)
- 443 : Dictionnaires, lexiques, vocabulaire, Français de spécialité (français de la restauration, du tourisme, etc.)
- 444 : Civilisation et culture, Littérature
- 445 : Grammaire, conjugaison
- 447 : Méthodes d'alphabétisation niveau A1.1
- 448 : Cours complets – Manuels et méthodes Niveau A1 et plus
- 449 : Préparation aux examens (TCF, DALF, DILF, etc.), évaluation

11. ATTESTATION DE FIN DE STAGE ET EVALUATION PAR LA MAITRESSE DE STAGE



ATTESTATION DE FIN DE STAGE

A remplir par le maître de stage. L'étudiant conservera l'original et en fera une copie qu'il remettra à son gestionnaire de scolarité

§ MAITRE DE STAGE

Nom - Prénom	LUGEZ-DESGRANGES Adeline
Fonction	Responsable niveau Adulte
Numéro de téléphone Courriel	02 41 24 25 50 adeline.lugez-desgranges@ville-angers.fr
Nom de l'entreprise ou de la structure d'accueil	Bibliothèques municipales d'Angers
Adresse	49 rue Toussaint 49 000 ANGERS

§ STAGIAIRE

Nom - Prénom	LEPAN Lila
Intitulé de la formation universitaire suivie	Master Sciences de l'information et de bibliothèques
Année universitaire	2021/2022
Date de début du stage	14/02/2022
Date de fin du stage	04/06/2022
Nombre de jours/mois/heures de stage	16 semaines

Date : 03/06/2022

Signature du MDS et cachet de l'entreprise	Signature de l'étudiant(e)

FICHE D'ÉVALUATION PAR LE MAÎTRE DE STAGE

ASSESSMENT SHEET TO BE FILLED IN BY THE INTERN MENTOR

DOCUMENT A INSERER DANS LE RAPPORT DE STAGE (EN FAIRE UNE COPIE ET A CONSERVER
PAR LE STAGIAIRE)

LE MAÎTRE DE STAGE (THE INTERN MENTOR)

Nom - Prénom <i>Name and first name of the intern mentor</i>	LUGEZ - DESGRANGES Adeline
Fonction <i>Position of the intern mentor</i>	Responsable réseau Adulte
Numéro de téléphone Courriel <i>Telephone number and E-mail of the intern mentor</i>	02 41 26 25 50 adeline.lugez-desgranges@ville.angers.fr
Nom de l'entreprise ou de la structure d'accueil <i>Company's name</i>	Bibliothèques municipales d'Angers
Adresse <i>Address</i>	49 rue Toussaint 49 000 ANGERS

1

LE STAGIAIRE (THE INTERN)

Nom - Prénom <i>Name and first name of the intern</i>	LEPAN Lila
Année universitaire <i>Academic Year</i>	2021/2022
Intitulé de la formation suivie <i>Degree taken by the intern</i>	Master Sciences de l'information et des bibliothèques
Nom du responsable de la formation <i>Name and first name of the degree's head</i>	Florence Albert
E-mail du responsable de la formation <i>E-mail of the degree's head</i>	florence.albert@univ-angers.fr
Date de début du stage <i>Start date of the internship</i>	14/02/2022
Date de fin du stage <i>End date of the internship</i>	04/06/2022
Sujet du stage <i>Subject of the internship</i>	Bilan et renouvellement des fonds inclusifs et accessibles.
Volume horaire du stage <i>Number of months, days or hours of internship</i>	16 semaines

EVALUATION DU STAGIAIRE (ASSESSMENT OF THE INTERN BY THE INTERN MENTOR)

(Cochez la case correspondant à votre perception du stagiaire) (Check the box corresponding to your assessment of the intern)

	Excellent <i>Excellent</i>	Bon <i>Good</i>	Moyen <i>Average</i>	Insuffisant <i>Poor</i>	Ne concerne pas ce stage <i>Not concerned</i>	Remarques <i>Remarks</i>
Faculté d'adaptation <i>Adaptability</i>	X					
Présentation-attitude <i>Appearance-attitude</i>	X					Excellent relationnel avec les publics capacité indéniable à appréhender les dynamiques et acteurs de équipes Force de proposition et sens de la projection Capacité à reporter, rendre compte ainsi qu'à alerter et à faire des choix Attention à tous les publics, de plus jeunes aux seniors
Rapport avec ses collègues <i>Relations with colleagues</i>	X					
Rapport avec la hiérarchie <i>Relations with senior staff</i>	X					
Rapport avec les usagers/clients <i>Relations with users/customers</i>	X					
Communication (capacités d'écoute et d'échanges) <i>Communication-listening ability</i>	X					
Ponctualité, assiduité <i>Punctuality-diligence</i>	X					
Efficacité-méthode-organisation <i>Efficiency-work method-organisation</i>	X					Très grande autonomie sens de la synthèse, prise en compte de tous les aspects du métier, autant techniques qu'organisationnels
Rigueur, fiabilité <i>Rigor-reliability</i>	X					
Motivation <i>Motivation</i>	X					Proposition dans tous les domaines (édition, audiovisuels, numérique...) et aspects du métier (jeux, imprimés, audio)
Autonomie <i>Autonomy</i>	X					
Esprit d'initiative <i>Initiative</i>	X					

EVALUATION DU STAGE (ASSESSMENT OF THE INTERNSHIP)

■

3

Missions effectuées par le stagiaire (Objectives of the internship) :

- * Participation au service public sur l'ensemble de bibliothèque
- * Travail d'analyse de fonds documentaires et de usage
- * Définition de projets et axes d'amélioration alliant
 - > offre documentaire et service aux usagers
- * Elaboration d'avis de travail et de préavis de projets
- * Participation aux actions culturelles

La mission a-t-elle été remplie ? (Were the objectives met ? Non satisfaite=unsatisfied ; Partiellement=partially ; Correctement=correctly ; Parfaitement=Absolutely)

Non satisfaite Partiellement Correctement Parfaitement

Points forts du stagiaire (Intern's assets)

très grande autonomie, capacité de travail
Excellente compréhension des enjeux du service, au niveau de chaque établissement comme de l'ensemble.
Capacité à rendre compte de son travail et à le présenter à l'ensemble de équipes en mobilisant

Points à améliorer (Aspects to improve)

autres d'objectifs partagés, de la direction au directeur.

Autres remarques éventuelles (Other remarks)

L. Lapan s'est intéressée dans le fonctionnement d'un service et en a saisi avec efficacité et rapidité les enjeux majeurs de l'usage sanitaire (covid, 1an), technique (cyberattaque) et organisationnel (nombreux travaux) fait un lien avec l'ensemble.

Date : 04/06/2022

Signature et cachet du maître de stage	Signature de l'étudiant(e)
<p>VILLE D'ANGERS BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE 49, rue Toussaint 49100 ANGERS Tél : 02 41 24 25 50 Fax : 02 41 31 05 72</p>	